

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES POLITIQUES DE REVITALISATION URBAINE : ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE SUR LE
CAS D'UNE SÉGRÉGATION DE CLASSES DANS LE QUARTIER HOCHELAGA
MAISONNEUVE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
ANABELLE LACHANCE

OCTOBRE 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur Louis Jacob, qui a soutenu ma démarche d'analyse par les classes sociales avec intérêt et bienveillance, alors qu'il s'agit d'une approche peu mobilisée. Je veux également remercier le professeur de sociologie Jean-François Filion, qui m'a donné la première impulsion pour suivre cette approche.

Également, les membres de ma famille restreinte, qui m'ont été d'un soutien indispensable depuis le début de mon parcours universitaire il y a dix ans. D'abord à ma fille Dalhia, qui a été à la fois la plus grande contrainte et ma plus grande motivation. À Yvan et Francine, qui, dans mes moments de doutes, me rappelaient que mon choix initial était bien celui à suivre.

Table des matières

| | |
|---|------|
| LISTE DES FIGURES..... | v |
| LISTE DES TABLEAUX..... | vi |
| LISTE DES ACRONYMES | vii |
| RÉSUMÉ | viii |
| ABSTRACT..... | ix |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE 1 MUTATIONNA SOCIALES ET ÉCONOMIQUES..... | 6 |
| 1.1 UN QUARTIER ET SA DYNAMIQUE..... | 6 |
| 1.1.1 Des contingences économiques qui changent le quartier..... | 9 |
| 1.1.2 La ségrégation spatiale..... | 10 |
| 1.2 REVUE DE LITTÉRATURE..... | 14 |
| 1.2.1 Changement du tissu urbain dans Hochelaga-Maisonneuve depuis les années 2000..... | 15 |
| 1.2.2 La mixité sociale dans l’habitation : des études de cas..... | 16 |
| 1.2.3 Le problème des classes sociales contemporaines..... | 22 |
| 1.3 QUESTION DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE..... | 31 |
| 1.3.1 Questions de recherche | 31 |
| 1.3.2 Hypothèses | 32 |
| 1.3.3 Méthodologie | 32 |
| CHAPITRE 2 STRATÉGIES MONTRÉALAISES DE RENOUVELLEMENT URBAN : DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LEURS RÉSEAUX..... | 35 |
| 2.1 DU RENOUVEAU URBAIN À LA REVITALISATION..... | 35 |
| 2.1.1 Faire l’économie des espaces : désindustrialisation et modernité..... | 36 |
| 2.1.2 Revitaliser par la mixité : le maire Tremblay et la stratégie d’inclusion en habitation..... | 39 |
| 2.1.3 La métropole mixte | 52 |
| 2.2 LE POUVOIR AUX RÉSIDENTS AVEC LE PROGRAMME DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE | 56 |
| 2.2.1 Le programme de la RUI : pour une nouvelle gouvernance urbaine de la pauvreté..... | 57 |
| 2.2.2 La RUI Hochelaga et l’inclusion sélective..... | 61 |
| 2.2.3 Synthèse | 65 |
| CHAPITRE 3 LES CONSÉQUENCES DES POLITIQUES DE REVITALISATION : LES CONSÉQUIDENTITÉS DE TERRITOIRE ET IDENTITÉS DE CLASSES..... | 66 |
| 3.1.1 Le déploiement de la culture moyenne | 66 |
| 3.1.2 L’entre-soi des classes populaires | 74 |
| 3.1.3 Des frontières par l’exclusion : des cultures de classes en discordance | 81 |
| 3.1.4 Synthèse | 92 |
| CONCLUSION..... | 94 |

BIBLIOGRAPHIE98

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1.1 Hochelaga-Maisonneuve dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2006..... | 7 |
| Figure 2.1 Évolution et répartition des copropriétés entre 2003 et 2014 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve..... | 52 |
| Figure 3.3 Répartition spatiale des ménages vivants avec un faible revenu (MFR-API) dans Hochelaga-Maisonneuve et dans le secteur de la RUI..... | 77 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 3.1 Degrés de scolarité dans Hochelaga-Maisonneuve et à Montréal en 1991, 2001, 2016 | 67 |
| Tableau 3.2 La tranche des 20-34 ans dans Hochelaga-Maisonneuve et Montréal en 1991, 2001, et 2016..... | 69 |

LISTE DES ACRONYMES

CAUHM : Collectif d'aménagement urbain d'Hochelaga-Maisonneuve

CCMM : Chambre de commerce du Montréal métropolitain

CÉGEP : Collège d'enseignement général et professionnel

CLR : Comité local de revitalisation

CoCo : Comité de coordination

CRACH : Collectif de recherche et d'action sur l'habitat

CRISES : Centre de recherche sur les innovations sociales

EXTRA : Programme Expérience de travail

GRT : Groupe de ressources techniques

HLM : Habitation à loyer modique

HM : Hochelaga-Maisonneuve

HOMA, Homa, HoMa : Hochelaga-Maisonneuve

IDU : Institut de développement urbain du Québec

INRS : Institut national de la recherche scientifique

LAU : Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

LTQHM : La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve

OPA : Opération populaire d'aménagement

OSBL : Organisme sans but lucratif

RUI : Revitalisation urbaine intégrée

RUI Hochelaga : Revitalisation urbaine intégrée de Hochelaga

SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement

SDC HM : Société de développement commercial d'Hochelaga-Maisonneuve

SHQ : Société d'habitation du Québec

RÉSUMÉ

Hochelaga-Maisonneuve, comme d'autres quartiers pauvres de Montréal, a fait l'objet d'interventions à travers des politiques de revitalisation urbaine à partir des années 2000. Les interventions que nous exposons ici sont celles qui mobilisent la notion de « mixité sociale » avec la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels (2005) et avec le programme de la revitalisation urbaine intégrée (2003) mobilisant la notion d'*empowerment*. L'objectif qui leur est commun est de soutenir des changements socioéconomiques de façon endogène, notamment par l'introduction de résidents issus des classes moyennes. L'argument est que l'« entre-soi » dans les quartiers pauvres représente un handicap à l'amélioration des conditions de vie. Cependant, les études qui se sont intéressées aux mutations dans le quartier les présentent comme étant inscrites dans un processus d'embourgeoisement où le marché immobilier en serait la principale cause. Nous suggérons plutôt de considérer les politiques de revitalisation dans les causes de la transformation du quartier, et ainsi diriger l'analyse vers la ségrégation sociospatiale, qui relève à la fois d'un processus et d'un état. Comme ces politiques de revitalisation ont contribué à l'arrivée de nouveaux résidents de classe plus aisée dans le quartier, qui y ont inscrit un nouveau modèle culturel, la notion de classe sociale à partir de l'appartenance y est réactualisée dans une approche inspirée par la première vague des *cultural studies*. Ainsi, nous mobiliserons un corpus important d'analyses internationales qui démontrent les effets pervers des politiques de revitalisation sur les populations des quartiers pauvres et populaires, bien que leurs objectifs affirmés soient l'inclusion et l'égalité des chances.

Mots clés : mixité sociale, ségrégation, classes sociales, politique de revitalisation urbaine, Hochelaga-Maisonneuve.

ABSTRACT

Hochelaga-Maisonneuve, like other poor neighborhoods in Montreal, has been subject of interventions through urban revitalization policies, which have been intertwined since the 2000s. The interventions we present here are those that mobilize the notion of "social mix" through the strategy for the inclusion of affordable housing in new residential projects, and the project of integrated urban revitalization zone of 2003, both referring to the notion of empowerment. Their shared objective is to support socioeconomic changes endogenously, especially through the introduction of residents from the middle classes, because living in a "between the self" environment is seen as reproducing poverty. However, some studies that have focused on the changes in the neighborhood present it as rather being part of a gentrification process in which the real estate market plays a major role. Instead, we suggest considering revitalization policies as the causes of their transformation and redirecting the analysis within the framework of socio-spatial segregation, which is both a process and a state. As these revitalization policies have contributed to the arrival of new wealthy class residents in the neighborhood, who have inscribed a new cultural model there, the notion of social class is here updated as based on cultural affiliation, according to the British cultural studies framework. We mobilize a lot of international analyses that demonstrate the perverse effects of revitalization policies on the populations who are living in poverty and the working-class neighborhoods, despite their stated objectives being inclusion and equal opportunities.

Keywords: social mix, segregation, social class, urban revitalization policy, Hochelaga-Maisonneuve.

INTRODUCTION

Nous assistons depuis quelques années à une véritable hémorragie quant aux nombres de personnes en situation de précarité qui basculent vers l'itinérance à cause d'un manque de logements ou de leurs coûts trop élevés. Ce phénomène s'observe notamment dans des quartiers pauvres de villes américaines telles qu'à New York, où l'on dénombrait 350 000 sans-abris en décembre 2024, parmi lesquelles des personnes seules, des étudiants et des familles, une situation qui rappelle celle de la grande dépression de 1929 (Wolde-Giorghis, 2024). La même année, c'est 4400 sans-abris réfugiés dans des tentes et des abris de fortune qui envahissaient le quartier de Skid Row à Los Angeles (Ducas, 2024). À Montréal, c'est le campement Notre-Dame, à l'extrémité sud d'Hochelaga qui attire l'attention depuis la pandémie de Covid-19 (Poirier, 2024). La problématique que rencontrent ces personnes pour se loger est une conséquence de la logique néolibérale dans les politiques publiques, ce qui ne cesse de repousser les classes défavorisées et populaires des quartiers centraux, car ceux-ci offrent des emplacements propices à l'investissement privé (Bacqué et Charmes, 2016). À Montréal, des projets de grande envergure pour créer de nouveaux quartiers mixtes sont annoncés, tels que celui du quartier Molson (Paquette-Comeau, 2024), dans le Centre-Sud, un quartier péricentral, encore reconnu pour sa défavorisation. Le projet est présenté comme un nouveau quartier d'habitation avec des commerces et des services, tel qu'une école primaire, tout en servant de pôle touristique avec la construction d'un hôtel avec une vue sur le fleuve Saint-Laurent. Le projet prévoit la construction de 5000 unités d'habitations selon la réglementation de la « ville mixte » de la mairesse Valérie Plante, c'est-à-dire comprenant 20 % de logements sociaux, 20 % de logement communautaire et 20 % de logements familiaux, et dont le 40 % restant d'habitations est réservé pour des copropriétés sur le marché privé. Les espaces ainsi accordés aux promoteurs pour déterminer où vivront les ménages moins nantis s'inscrivent dans un contexte politique plus large qui détermine également le rapport qu'une société entretient avec les « pauvres ». La problématique de la pauvreté confronte maintenant les quartiers et les politiques sociales municipales ; ainsi « agir sur l'urbain devient un des moyens mis en œuvre pour répondre à la question sociale » (Lenel, 2013, p. 2). C'est ainsi que les approches liées aux peuplements des quartiers défavorisés qui ont émergées au courant des années 1960 aux États-Unis s'arriment sur des politiques de revitalisation convergeant vers les mêmes objectifs, car il s'agit de miser sur la présence d'une élite sociale pour leurs réalisations (Kirsbaum, 2008). De cette façon, les politiques

de revitalisation visent à transformer les quartiers pauvres de façon endogène, c'est-à-dire en favorisant l'arrivée de résidents issus des classes moyennes, qui y demeureront en tant que groupe dominant. En ce qui concerne la mixité sociale en habitation, elle repose sur le fait de faire cohabiter des personnes de divers statuts socioéconomiques, souvent à l'intersection de considération raciale, dans l'espace d'un quartier pauvre ou d'un immeuble, afin de favoriser l'égalité des chances, car habiter un quartier pauvre serait en équation avec un manque de ressources. La revitalisation endogène repose également sur la conception d'un développement communautaire pour contribuer à la mise en valeur du capital physique, commercial, financier, et civique de la communauté ciblée.

Après avoir pris connaissance de cette littérature française et américaine sur les expériences de politiques urbaines de revitalisation qui ont cours depuis des décennies en France et aux États-Unis, il nous est apparu qu'il serait fécond, par la même approche, de s'intéresser à celles de nature similaire en contexte montréalais, car elles s'en sont fortement inspirées (Dansereau et *al.*, 2002 ; Ville de Montréal, 2004 ; Sacco, 2011).

C'est ainsi que Hochelaga-Maisonneuve nous est apparu comme étant le quartier exemplaire pour étayer une problématique autour de politiques de revitalisations urbaines. D'abord, en tant que quartier d'origine ouvrière, sa population a subi un choc économique à partir des années 1970-80, ce qui en a fait l'un des quartiers les plus pauvres de la ville pendant les décennies qui ont suivi (Conférence régionale des élus de Montréal, 2004 ; Dansereau et *al.*, 2002). Cette première caractéristique apparaît d'emblée dans la littérature sur les politiques urbaines de revitalisation comme l'une des plus courantes pour justifier des interventions publiques, la défavorisation d'un quartier ne pouvant plus être tolérée (Bacqué et Charmes, 2006). Les communautés urbaines avec des statuts socioéconomiques faibles sont ainsi perçues comme ayant des difficultés d'organisation et une perte de contrôle sur les comportements déviants (Robitaille, 2006).

Cependant, la littérature produite sur Hochelaga-Maisonneuve l'évoque comme un quartier sous le joug d'un processus d'embourgeoisement depuis plus d'une vingtaine d'années, ce qui serait à l'origine de clivages entre groupes socioéconomiques sur son territoire (Bourély, 2023 ; Fleurant, 1989 ; René, 2022). Dans cette perspective d'analyse, on ne peut ignorer le contexte politique néolibéral est surplombant, car les décideurs publics ne favorisent pas la construction de logements sociaux dans ce type de quartier qui en nécessite le plus. Les décideurs publics laissent plutôt libre cours au marché immobilier privé, jusqu'à rendre plus facile l'accès à des terrains pour la

construction de condos. De cette façon, les interventions publiques ne sont pas considérées comme un facteur significatif à l'origine de l'arrivée de résidents des classes moyennes dans ce quartier populaire. Elles ne considèrent pas plus les potentiels conflits que cette cohabitation génère. Pourtant, les politiques de revitalisation interviennent souvent au début d'un processus d'embourgeoisement (Bourély, 2023 ; René, 2022), car l'intérêt d'intervenir sur ces territoires en mutation est l'organisation de leur peuplement (Authier et Grafmeyer, 2008 ; Bacqué et Charmes, 2016 ; Kirsbaum, 2008).

Afin de faire valoir ce dernier argument dans les causes des transformations d'Hochelaga-Maisonneuve, nous réinterpréterons l'approche d'analyse de l'embourgeoisement pour faire du quartier un cas plutôt soumis à un processus de ségrégation sociospatiale. Cette approche permet de considérer l'attribution et la fonction des espaces dans le quartier par les administrations municipales, ce qui nous croyons a contribué à la mise à l'écart de la population d'origine populaire et moins nantie à l'échelle du quartier. De cette façon, le questionnement qui guide cette étude est de savoir comment la ségrégation spatiale dans le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve peut être liée aux rapports de classes sociales.

C'est ainsi que, dans notre premier chapitre, nous poserons les fondations de notre argumentaire en présentant les transformations sociodémographiques et économiques du quartier Hochelaga-Maisonneuve depuis son industrialisation. Nous présenterons également une synthèse d'études qui ont pris le quartier pour objet à partir du contexte de l'embourgeoisement, ce qui nous permettra de justifier le cadre théorique de la ségrégation sociospatiale que nous avons plutôt choisi pour ce terrain. Cependant, suivant ce choix, notre revue de littérature exige un survol des politiques de revitalisation par la mixité sociale dans l'habitation par l'exposé de quelques cas de réalisation et du débat que suscite cette notion. Dans la même perspective, nous présenterons quelques propositions de nomenclature pour une approche des clivages sociaux par les classes sociales, car cette notion fait également l'objet de débat. C'est pourquoi nous avons retenu l'approche anthropologique des *cultural studies* qui sont fondés sur des études de cas dans des quartiers populaires lorsqu'une classe ouvrière formait l'essentiel des résidents de ce type de quartier. Nous mobiliserons également des études qui présentent ces quartiers populaires en transformation, car investies par les classes moyennes. Enfin, nous détaillerons notre méthodologie.

L'approche théorique de la ségrégation que nous avons retenue propose que les causes soient de nature institutionnelle, mais imbriquée dans la structure économique, dont les approches de gestions de la ville sont dépendantes. C'est pourquoi notre deuxième chapitre se concentre essentiellement sur les politiques urbaines que les administrations municipales ont élaborées au début des années 2000, et qui ont ciblé des zones de pauvreté, dont le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les deux principales politiques sont de l'initiative de l'administration du maire Gérald Tremblay (2001-2012), soit celle de la stratégie d'inclusion de logement abordable dans l'habitation des nouvelles constructions résidentielles, qui a mené à la réalisation de deux projets d'habitation mixte dans le quartier, suivi du programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI), et enfin de celle de la RUI Hochelaga qui en a découlé. Le contenu de ces politiques sera dévoilé au regard de l'analyse des notions qu'elles mobilisent comme argument, soit celles des « effets de quartier », de la mixité sociale, ainsi que de celle de l'*empowerment*.

Enfin, notre troisième et dernier chapitre sera consacré aux tensions entre les classes moyennes et les classes populaires, en tant que conséquences des politiques de revitalisation initiées dans les années 2000. D'une première nomenclature de distinction par des attributs socioéconomiques, nous présenterons les cultures de classes constitutives des appartenances en compétition pour leur inscription sur le territoire du quartier. C'est ainsi que l'identité des classes moyennes y est en construction par diverses stratégies, dont la mobilisation des politiques de revitalisation, alors que celles des classes populaires est inscrite dans l'espace physique, social, et symbolique depuis l'industrialisation, mais dont les moyens de résistance s'amenuisent à mesure que les classes moyennes redéfinissent l'identité du quartier.

Ce qui permet d'autant plus de mettre en exergue les conflits sociaux résultant de la structure économique est le fait qu'Hochelaga-Maisonneuve soit le quartier montréalais qui s'est toujours maintenu comme ayant la plus faible proportion de résidents issus de l'immigration (Centraide du Grand Montréal, 2020 ; Nastase, 2020). La question raciale n'est pas un enjeu lié à l'habitation dans ce quartier ni à des clivages ethniques. En plus d'une faible proportion de personnes issues de l'immigration (16 % comparativement à 34 % à Montréal), le français domine comme langue maternelle (82 % comparativement à 46 % à Montréal), selon Centraide du Grand Montréal (2020). Ce qui fait admettre à certains chercheurs qu'il s'agit du quartier le plus « blanc » de Montréal (Nastase, 2020). Cette caractéristique se retrouve typiquement dans les quartiers populaires

d'origine ouvrière (Paugam, 2023, chapitre 9). De cette façon, la question des classes sociales dans ce quartier ne nécessite pas de considérer d'autres facteurs pour rendre de la domination de classe, comme un facteur racial.

Par cette étude, nous souhaitons donc mettre à jour les mécanismes d'exclusion institutionnels des classes moins favorisées à une échelle locale, qui est selon nous l'une des manifestations d'une société structurée par des rapports de classes sociales. À partir de cette conviction, nous espérons démontrer que malgré le recul des classes sociales comme élément d'analyse depuis les années 1990 (Chauvel, 2001 ; Charbonneau *et al.*, 2003 ; Dubar, 2003 ; Paugam et Plessz, 2019), cette approche est encore d'actualité, car, durant le XXI^e siècle, les écarts entre les plus riches et les pauvres n'ont cessé de croître (Bacqué et Charmes, 2016).

CHAPITRE 1

MUTATIONS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Dans ce premier chapitre, les effets des mutations de l'économie globale à partir des années 1950 seront d'abord exposés à travers les dimensions géographiques, démographiques et socioéconomiques du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve. De cette façon, il sera possible de dégager les conditions qui ont permis à une classe moyenne et supérieure de s'approprier cet espace habité par une classe populaire. Comme il s'agit d'une problématique qui articule à la fois des facteurs endogènes et exogènes, la revue de littérature se divise en trois parties. D'abord en survolant les différentes conclusions de chercheurs depuis 35 ans sur la cohabitation de ces différentes classes sociales dans le quartier. Par la suite, et de façon à être en accord avec l'hypothèse, le concept de mixité sociale en habitation suivi de celui de classes sociales sera évalué dans une perspective d'application internationale.

1.1 UN QUARTIER ET SA DYNAMIQUE

L'histoire du quartier est liée au développement industriel de la Ville de Montréal (Alvarez, 2020), depuis l'arrivée de colons européens au XVI^e siècle sur ce territoire d'abord habité par des Iroquois, dont seulement le nom de leur village a été conservé : Hochelaga¹. Le village s'incorpore au développement de Montréal et devient officiellement une municipalité en 1870. Son expansion est rapide, car des travailleurs s'y installent afin d'habiter à proximité des usines qui les emploient.

C'est en effet cinq usines qui s'implantent dans le secteur en une douzaine d'années seulement : les moulins Victor Hudon, les Abattoirs de l'Est, la filature Sainte-Anne, Tabac McDonald et la Montréal Gas Work. Les propriétaires francophones préfèrent s'installer plus à l'est de ce qui devient la ville de Hochelaga en 1883, et les ouvriers demeurent dans sa partie ouest. Cette séparation sociale sur ce territoire est à l'origine de la création de la ville de Maisonneuve la même année, car les propriétaires désiraient se distinguer du secteur essentiellement habité par des ouvriers. L'actuel quartier d'Hochelaga-Maisonneuve (depuis 1920) était donc autrefois scindé en deux parties distinctes, ce qui explique, entre autres, la présence actuelle de bâtiments à

¹ Le nom d'Hochelaga proviendrait du terme iroquois *osheaga* qui signifie « gros rapide », pour plus de détails, voir : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/hochelaga>

période que beaucoup de résidents quittent le quartier en faveur de la banlieue. À la suite de ces fermetures d'industries, des services et commerces de proximité ont également fermé laissant la population sur le territoire face à de nombreux problèmes tels que la prostitution, la toxicomanie, un haut taux de chômage et de recours à l'assistance sociale. Cependant, le sentiment d'appartenance au territoire des résidents qui y sont restés a permis de développer un réseau communautaire important sur des bases de solidarité dans un contexte de pauvreté généralisée.

Une étude commandée par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (2005) fondée sur les données du recensement de 2001 trace un portrait des espaces selon les quartiers au sein de l'arrondissement avec l'objectif de servir à l'élaboration d'un plan pour le développement économique. C'est ainsi que la partie qui abrite les quartiers de Mercier-Est et Ouest est influencée par les façons de vivre dans les quartiers voisins, et s'éloigne des caractéristiques socioéconomiques des résidents d'Hochelaga-Maisonneuve. Cette frontière sociale est la résultante du cadre bâti qui a créé, au fil du temps, un effet d'isolement à la suite de la construction d'autoroutes, de grands boulevards, de zones industrielles et d'institutions qui encadrent le quartier. Des caractéristiques communes se révèlent dans des taux élevés de défavorisation pour tous les indicateurs tels que : le revenu moyen des ménages y est de 30 947 \$, alors qu'il se situe à 43 930 \$ pour Mercier et à 49 429 \$ à l'échelle de Montréal, 32 % des familles sont monoparentales, contre 23 % à Mercier tandis que le taux de chômage y est à 12,8 %, ce qui est supérieur à celui de Mercier avec 8,3 % et de Montréal avec 9,2 %.

En s'appuyant sur des données de recensement de 2011, Hamel et Vachon (2017) constatent que la population du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve s'est considérablement transformée durant la période de 1991 à 2006 par des départs de résidents et l'arrivée de nouveaux aux caractéristiques différentes. Premièrement, le taux d'activité a connu une hausse importante jusqu'à atteindre un niveau moyen supérieur à celui de la Ville de Montréal en 2011. Le taux d'emploi pour l'année 1991 était dans le quartier de 44 %, alors qu'il était de 55 % pour Montréal. En 2006, ce même taux était de 60 %, contre 56 % à Montréal. Qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de conversions d'anciennes manufactures, les auteurs constatent que le nombre de condos au nombre de 500 en 1997, a connu une augmentation de 800 % sur une période de vingt ans. L'explosion du développement immobilier et l'augmentation du nombre de logements destiné à des occupants

propriétaires par la construction de condos seraient l'une des raisons majeures de l'embourgeoisement.

1.1.1 Des contingences économiques qui changent le quartier

Dans les analyses sur l'embourgeoisement, la notion de classe sociale réfère à des entités omniprésentes, mais elles sont rarement présentées en termes objectifs. C'est ainsi qu'elles apparaissent à l'origine des changements de dynamique de quartier avec l'introduction de résidents de la « classe moyenne » ou d'une « classe aisée » par rapport à une « classe populaire ». Il semble que certaines dimensions inhérentes à la constitution des classes sociales soient négligées dans ces analyses, en raison de la difficulté à les définir en tant que concept, ou alors parce qu'elles apparaissent comme allant de soi dans les représentations collectives. Qu'elles soient présentées comme une donnée naturelle à nos sociétés ou relayées au second plan dans la littérature scientifique, il n'en demeure pas moins que la question des classes sociales peut être mise à jour en considérant l'embourgeoisement du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve comme faisant partie d'un plus large processus, celui de la ségrégation spatiale en contexte urbain. C'est la problématique à laquelle nous désirons nous attarder dans cette analyse en articulant le lien qu'entretient la matérialité des lieux avec les classes sociales. La problématique renvoyant nécessairement aux politiques de revitalisation montréalaise, car elles sont soumises aux impératifs économiques d'une société industrialisée.

Matthieu Giroud détaille dans l'ouvrage de Bacqué et Charmes (2016) que les politiques visant l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers défavorisés par la mixité sociale font rarement l'objet de critique, tant dans l'espace public que de la part de chercheurs sur leurs effets. Il relève ainsi qu'elles favorisent l'installation de résidents de la classe moyenne et moyenne supérieure dans des quartiers populaires; ces politiques masquent le fait qu'elle participe activement à l'embourgeoisement des quartiers visés et par conséquent, à l'éviction de la population que la législation prétend aider.

Lemel relate que le groupe « des pauvres » a longtemps été considéré comme une classe, jusqu'au début des années 1980, étant donné leur persistance à exister selon des caractéristiques communes, en tant que modes de vie qui se transmet à chaque génération depuis celle du premier prolétariat.

Ce serait l'une des raisons qui fait dire à certain chercheur que les politiques publiques de lutte à la pauvreté, telle que celles qui font la promotion de la mixité en habitation, n'arrivent pas à avoir d'incidence sur la diminution du phénomène (Kirzbaum, 2008). Il en résulte que dans le cadre urbain, ces politiques semblent plutôt dévoiler des stratégies de dispersion et de relégation des populations défavorisées à certains espaces, ce qui accentue les inégalités existantes.

1.1.2 La ségrégation spatiale

La ségrégation est un cadre conceptuel qui s'attache à la fois à la géographie sociale et à la sociologie urbaine. Les théories de géographie critique postulent que l'espace est un lieu de production et de reproduction des rapports de domination, que ce soit sur la base du genre, de la race, ou de la classe (Gintrac et Giroud, 2014). Robert Ezra Park soumet l'idée dans les années 1920 que la grande ville fonctionne comme une écologie humaine. Cette analogie repose sur le fait que différentes espèces ont une forte tendance à se regrouper entre semblables sur un même territoire selon que les conditions du territoire leur sont favorables ou non (Grafmeyer et Joseph, 1979). Pour ce sociologue de la ville de l'École de Chicago, l'analogie devait démontrer le lien existant entre l'espace et la communauté qui l'habite. De cette façon, le chercheur, en parlant de ségrégation, renvoyait plutôt à un ordre naturel qui fait se regrouper des individus aux mêmes caractéristiques sur un territoire qui répond à celles-ci. Selon Park, lorsque les caractéristiques d'un territoire ou de sa dynamique changent, certaines personnes se déplaceront alors vers une autre communauté qui leur correspond mieux. Il n'entrevoit pas nécessairement la ségrégation comme la conséquence d'une forme de domination, mais plutôt comme la reconnaissance d'être membre d'un groupe partageant la même situation culturelle (race et langue) ou économique (profession et classe). Il accordait également de l'importance à l'urbanisme, c'est-à-dire à l'aménagement des routes, des marchés publics et des espaces commerciaux ainsi qu'à l'immobilier comme facteurs de transformation de la ville ayant une incidence sur la mobilité de ses habitants.

L'utilisation de la notion de ségrégation revient donc aux sociologues de l'école de Chicago qui l'ont détaillé à travers le développement de l'approche de la ville par l'écologie humaine (Charron, 2002 ; Préteceille et Oberti, 2016). C'est dans le contexte de l'arrivée massive, sur une période relativement courte à partir de la fin du XIX^e siècle, d'immigrants de pays variés que les chercheurs constatent leur circonscription dans des secteurs précis de la ville de Chicago. Cette augmentation a eu pour effet de désorganiser les différents quartiers pour les consigner à des classes sociales et

groupes ethniques spécifiques, ce qui a généré des problématiques d'intégrations qui se sont entre autres manifestées par de la délinquance. Depuis le cas des quartiers de Chicago qui a fait naître cette sociologie urbaine américaine, ses applications se sont étendues dans d'autres villes de pays au capitalisme avancé ayant forcé un développement rapide de l'urbanisme. Les quartiers concernés démontrent une forte concentration de pauvreté inséparable de problèmes sociaux et cette situation crée une séparation du groupe social par rapport aux autres dans l'espace urbain.

Cependant, le terme de « ségrégation » nécessite de s'attarder à sa définition, car son sens est polysémique (Genestier, 2005 ; Préteceille et Oberti, 2016) et se prête facilement à des glissements de sens (Di Méo, 2014). La notion de ségrégation urbaine prend plus d'ampleur dans une littérature d'origine française, car elle y est largement mobilisée par les pouvoirs publics dans des discours politiques pour légitimer des interventions en faveur de la mixité dans des quartiers ciblés. Genestier (2005) pose en premier lieu, que le terme renvoie directement à la notion de mixité dans une symétrie inversée, mais dont les deux termes sont fondés sur le même système de valeurs. Il y a donc une déconstruction à faire à partir de ses représentations dans les discours pour comprendre de quelle façon la notion de ségrégation oriente les actions et quels en sont les effets.

Les principes théoriques et méthodologiques sur lesquels nous avons choisi de nous appuyer pour articuler le processus de ségrégation spatiale dans le cas du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve sont issus de ceux qui font consensus autant en géographie sociale (Di Méo, 2014) qu'en sociologie urbaine (Grafmeyer et Authier, 2008 ; Oberti et Préteceille, 2016).

D'abord, le géographe Di Méo, avec son ouvrage *Introduction à la géographie sociale* (2014), fait état des courants théoriques dominants et des concepts fondamentaux de cette discipline, mais en s'attardant sur « les spatialités du social ». De cette façon, il met en lumière les acteurs, les idéologies et représentations, les pratiques et les conflits à mobiliser dans la description de la ségrégation et de l'exclusion.

Pour Di Méo (2014), la ségrégation est un processus de discrimination et relève d'un traitement visant à inférioriser des groupes déjà en position de domination. De cette façon, le noyau du groupe dominant agissant recherche une mise à l'écart des autres en les assignant dans un espace, pour se distinguer et se valoriser. Sans en faire, un facteur de désignation exclusif, l'habitat d'un individu, qui réfère à son lieu géographique, à l'environnement construit de ce lieu et au type d'occupation

(en location ou propriété), contribue fortement à établir son identité et sa position sociale. Il s'agit donc d'un facteur significatif de sa distinction sociale qui contribue à sa reproduction.

Cependant, comme le géographe le souligne, le terme de ségrégation renvoie à des actes délibérés alors que l'histoire ne démontre une intentionnalité coercitive que dans de rares cas limite, tel que dans celui de l'*apartheid*. Les auteurs sur la ségrégation urbaine s'entendent sur le fait qu'il s'agit d'un processus qui implique une relation de domination entre groupes, raciaux ou de classes, dont la conséquence est la perte d'accès à un espace urbain, fondé sur des inégalités sociales qui préexistent dans la structure de la société. La ségrégation spatiale doit donc être traitée par son double caractère d'être à la fois un processus et un état (Di Méo, 2014 ; Lehman-Frisch, 2009).

1.1.2.1 Les causes et les effets de la ségrégation

Pour notre analyse, nous retenons trois types d'explications interreliées qui sont parmi les plus couramment utilisées sur les origines de la ségrégation sociospatiale (Authier et Grafmeyer, 2008 ; Oberti et Préteceille, 2016). Une première catégorie d'explications englobe celles qui suggèrent que la ségrégation soit le résultat d'une mise à l'écart intentionnelle d'un groupe en particulier ; la deuxième, celles qui l'attribuent aux effets combinés, et non intentionnels, de l'économie, de facteurs sociaux et politiques ; et la troisième, celles qui se traduisent par une accumulation de décisions individuelles de plusieurs acteurs.

En effet, le cadre des logiques économiques entrevoit que la ségrégation urbaine résulte du mode de production capitaliste, la ville est donc capitaliste et vue comme un marché. Les inégalités d'accès au logement d'un territoire urbain sont fondées sur des inégalités de revenus entre classes sociales. Les groupes des catégories sociales entrent alors en concurrence sur le marché du logement qui est également structuré par l'offre et la demande ainsi que par les différentes politiques publiques qui décident de la fonction du sol, de l'urbanisme et de la réglementation foncière. C'est pourquoi les logiques institutionnelles, en tant que seconde proposition d'analyse de ségrégation urbaine, doivent être considérées au même titre et en fonction des causes et des effets engendrés par la structure économique capitaliste. Le géographe Di Méo (2014) propose en ce sens que les institutions doivent être comprises comme des « acteurs » qui détiennent des capacités d'actions. À la différence d'un acteur individuel, identifiable, les actions sont en quelque sorte dépersonnalisées, de façon à ce qu'elles apparaissent comme le fait d'un pouvoir invisible. Selon Oberti et Préteceille (2004), les intervenants publics ou privés, nationaux ou locaux agissent

dans une intentionnalité plus ou moins consciemment orientée sur la répartition des groupes sociaux sur les territoires urbains, mais dont les politiques sont ségrégatives et souvent en contradiction avec des intentions antiségrégatives. Parmi ces politiques publiques qui ne sont pas ségrégatives de façon explicite se retrouvent celles concernant les aménagements urbains qui peuvent mener à la dévalorisation d'un espace comme le fait de construire une autoroute ou une voie ferrée près des habitations. Également, les politiques qui concernent l'habitation sont celles qui influencent le plus la répartition des classes sociales, ce qui fait que certains quartiers sont assignés à une classe en particulier. C'est ce qui semble être le cas avec le secteur d'Hochelaga Sud, qui est le plus enclavé du quartier (Tableau 1.1).

Enfin, la troisième cause de ségrégation interreliée aux précédentes, est le « résultat collectif émergeant de la combinaison de comportements individuels discriminatoires » (Authier et Grafmeyer, 2008, p. 40). Ces comportements communs de discrimination reposent sur des perceptions à propos du sexe, de la race ou de la classe sociale, qu'elles soient conscientes ou non. En pratique, cela se traduit par des choix de lieu de résidence et de fréquentation, de voisinage, ainsi que des personnes à fréquenter dans ces lieux divers, desquels fait partie celui du travail. C'est ainsi que ces causes seront reprises dans le cadre de notre étude, car la séparation physique des groupes sociaux est le résultat de politiques urbaines qui influencent la présence de certaines personnes appartenant à des groupes sociaux spécifiques, qui par leur choix d'y résider, ont des pratiques qui contribuent à l'exclusion d'autres groupes.

Nous ferons l'hypothèse que la ségrégation urbaine est étroitement liée aux inégalités de classes sociales. Le concept de classe sociale ne fait toujours pas consensus, les nomenclatures et les schémas qui en découlent varient selon les pays (Boucher-Valat et Jayet, 2019). À partir des conclusions des études qui seront exposées sur les changements du tissu social dans Hochelaga-Maisonneuve depuis les années 2000, nous faisons l'hypothèse que des frontières existent entre les divers groupes, en référant aux classes sociales, fondées sur l'appartenance et des intérêts communs. Traiter des classes à partir d'une culture ayant une relative autonomie permet également de ne pas exclure la dimension économique qui est transversale aux différentes propositions théoriques sur les classes sociales. Comme le concept de classe sociale, celui de mixité sociale renvoie à de multiples acceptions, qui dépendent du contexte politique et social dans lequel il est mobilisé. Le concept de mixité sociale sera donc compris comme étant une idéologie traduite dans

un discours mobilisé à des fins politiques par les groupes dominants. S'il est un discours idéologique, la déconstruction de celui-ci par les effets qu'il produit participe tout autant à sa définition. Le discours sur la mixité sociale est partie prenante des conditions d'exercice de la ségrégation spatiale, car toute la légitimité des actions institutionnelles repose sur cet argument aux effets contradictoires.

1.2 REVUE DE LITTÉRATURE

Afin de parcourir les facteurs enchevêtrés au processus de ségrégation que nous souhaitons démontrer, notre revue de littérature se présente en trois volets. D'abord, des études ethnographiques au regard des changements dans le quartier à partir des années 2000, toutes fondées sur l'embourgeoisement en tant que facteur de changement dans la composition des groupes sociaux sur le territoire. Les résultats de ces études seront réinterprétés dans les chapitres suivants afin d'alimenter nos hypothèses. Ensuite, nous présenterons l'approche de la revitalisation par la mixité sociale dans l'habitation dans divers contextes nationaux, car celles réalisées à Montréal, notamment dans Hochelaga-Maisonneuve, reposent sur les conclusions de ces dernières. Enfin, le troisième volet de notre revue de littérature sera consacré aux définitions théoriques que nous avons choisies pour rendre compte des clivages sociaux dans le quartier. Celles-ci se regroupent en deux approches des classes sociales que nous combinerons, soit celles par la stratification socioprofessionnelle et celle de la culture de classe.

1.2.1 Changement du tissu urbain dans Hochelaga-Maisonneuve depuis les années 2000

En 2010, encore peu de littérature faisait état du processus d'embourgeoisement dans le quartier, selon la géographe Isabelle Lépine. Son objectif n'est pas de démontrer l'existence d'un processus d'embourgeoisement, bien qu'il y soit sous-jacent, mais plutôt de démontrer la récente diversification de la population et le renouvellement du cadre bâti. La géographe utilise donc les données statistiques des recensements de 1991 à 2006 pour établir des profils socioéconomiques sur la base de sept indicateurs. Ces variables lui permettent ensuite d'identifier deux groupes qu'elle met en relation pour aborder la possibilité d'une ségrégation : les démunis qui sont les anciens résidents et les nantis, qui sont les nouveaux résidents. L'auteure ne définit pas la notion de ségrégation, mis à part qu'elle l'inscrit dans un écart entre les deux groupes sur leurs différences socioéconomiques qui agissent sur leur capacité d'être propriétaire ou non. Sur cette base, elle conclut qu'une forme de ségrégation existe entre démunis et nantis selon le type d'occupation du logement et la proportion du revenu consacré au logement. Elle propose que le processus d'embourgeoisement puisse être significativement ralenti ou transformé en revitalisation, ce qui est à son avis différent, car la revitalisation n'exclut pas une partie de la population qui habite le quartier. Elle appuie cette hypothèse sur le fait que les décideurs à la Ville de Montréal et de l'arrondissement démontrent depuis les années 2000 une volonté de développement dans une perspective d'inclusion et de mixité. Des programmes sont mis en place dans cette optique telle que l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2009-2011 entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Celle-ci prévoit octroyer un soutien financier à des projets ciblant l'aménagement urbain, l'économie et l'emploi, l'éducation, ainsi que le logement. Selon l'auteure, d'autres acteurs sur le territoire, tel que les organismes communautaires, peuvent également contribuer à maintenir dans le quartier la population plus ancienne et défavorisée, et ainsi éviter les effets néfastes de l'embourgeoisement sur les moins nantis. La mixité sociale serait donc la situation recherchée.

Durant la première phase de l'embourgeoisement, les chercheurs suggéraient, en aval ou en amont de leurs analyses, que partager le même espace urbain pour des groupes aux caractéristiques socioéconomiques et culturelles différenciées aurait des effets bénéfiques pour chacun. Or, une dizaine d'années plus tard, la géographe Iulia Alexandra Nastase (2020) confirme plutôt que le processus d'embourgeoisement a modifié la vie de quartier au profit des nouveaux résidents. Elle

attribue la cause principale de l'appropriation de l'espace par les plus riches à la volonté de divers acteurs disposant des moyens de définir l'espace urbain, tel que les pouvoirs publics et certains résidents dont l'objectif est d'attribuer les espaces les plus attrayants à une classe aisée. Ces stratégies de revitalisation urbaine s'inscrivent dans le projet politique plus large de la mairesse et des maires précédents de rendre une image attrayante et dynamique de la Ville de Montréal à l'international afin de favoriser son développement économique.

De cette dernière approche qui lie les origines de l'embourgeoisement aux choix des décideurs publics et de leurs intermédiaires, la sociologue Claire Alvarez (2020) cherche à éviter la réduction à l'économie et écarte l'analyse en termes de classes sociales au profit d'une approche ethnographique des groupes différenciés de résidents. Dans son étude, elle identifie donc trois groupes de résidents : les étudiants, les enracinés, qui sont de jeunes professionnels et de jeunes familles dans une tranche d'âge entre 23 et 43 ans, et les natifs, qui sont nés dans le quartier. Elle relate que les étudiants et les enracinés ont un discours et des perceptions qui sont similaires, notamment sur le fait que le quartier se scinde en deux, renvoyant aux origines du quartier qui fait de la partie de Maisonneuve un secteur habité davantage par une classe moyenne, et Hochelaga une partie plus défavorisée. Ces deux groupes sociaux détiennent la caractéristique d'être plus jeune que les natifs, ce qui alimente une perception du quartier qui était déjà dans un processus de changements lorsqu'ils l'ont connu, alors que les natifs maintiennent une perception du quartier selon des référents liés au passé ouvrier de celui-ci. Bien qu'elle affirme réaliser un déplacement du cadre d'analyse des classes sociales vers celui de groupes différenciés sur la base de leur relation à la vie de quartier en mixité sociale, sa conclusion demeure la même que les autres études : les différents groupes vivent dans un « entre-soi » et n'entretiennent pas de relation en dehors de leur groupe d'appartenance. C'est ainsi qu'elle conclut que la mixité sociale n'est qu'une vue de l'esprit, une représentation idéale.

1.2.2 La mixité sociale dans l'habitation : des études de cas

La mixité sociale est un thème présenté comme une dimension sous-jacente à l'embourgeoisement. L'idée de la mixité est née de la vision d'urbanistes en Europe, il y a plus d'un siècle pour être ensuite mobilisée dans les discours de décideurs publics pour la répartition des habitants dans les villes, selon le statut socioéconomique et/ou la race. La littérature scientifique s'est penchée sur

ses causes et effets pour la définir et orienter des recommandations en faveur ou non de ces politiques d'habitation dans différents pays, dont seulement quelques-unes seront ici soulevées.

1.2.2.1 La mixité dans les politiques d'aménagements urbains

La littérature qui expose les réalisations de la mixité sociale dans l'aménagement urbain réfère à deux périodes significatives scindées par la Deuxième Guerre mondiale, deux périodes qui s'inscrivent aussi dans deux courants de pensée (Cauchy, 2021 ; Gaudreau, 2005).

C'est au début du XX^e siècle qu'Ebzener Howard propose de réaliser la mixité sociale fondée sur son paradigme de la cité-jardin qui inspire encore la mise en œuvre de projet contemporain (Cauchy, 2012). En effet, la cité-jardin renvoie à un idéalisme préindustriel d'une communauté dont la force repose sur des liens de voisinage, tel que ceux observés dans les villages. Le village comme modèle de communauté apparaissait comme une solution aux problèmes de pauvreté dans le contexte du développement urbain afin de maintenir la cohésion sociale au sein des grandes villes, car des conflits de classes s'y manifestaient (Gaudreau, 2005). Le maintien de la cohésion sociale en est donc la principale préoccupation. Cependant, au regard des réalisations de mixité sociale fondées sur le revenu, les aménagements de cités-jardins, tant en Angleterre qu'aux États-Unis ont révélé que les populations défavorisées avaient peu d'intérêts à résider dans ce type d'aménagement. Il y a donc dans cette perspective celle de fonder l'avenir en se référant au passé, alors que la mixité sociale programmée a par la suite été davantage mobilisée à partir de définitions théoriques et idéologiques (Cauchy, 2012).

Dans le contexte de l'après-Deuxième Guerre mondiale, l'idée de la mixité sociale prend de l'ampleur, notamment comme idéal pouvant permettre la réalisation d'une communauté soudée et équilibrée, ce qui donnerait une chance égale aux moins nantis (Kirszbaum, 2008 ; Dansereau et *al.*, 2002 ; Gaudreau, 2005). L'idéal de communauté, comme celle représentée par le village préindustriel, s'est traduit dans le courant d'urbaniste du *New Urbanism* fortement mobilisé dans les pays anglo-saxons pour la rénovation de quartier populaire et défavorisé. Sur ce dernier point, Kirszbaum (2008) souligne que l'inscription de la mixité sociale dans ces politiques émerge d'une volonté de façonner, voire de réformer l'ordre social. Selon l'auteur, cette tendance ne serait pas étrangère à l'émergence des théories sur l'*underclass* et de « la culture de la pauvreté » qui font des populations pauvres des groupes vivants repliés dans des quartiers problématiques. C'est ainsi que leur culture « se singulariseraient par le refus des normes sociales dominantes, la banalisation de la

déviance, de la dépendance aux aides sociales ou une sexualité très précoce » (Kirszbaum, 2008, p. 47). Rétablir l'ordre moral est par ce fait l'objectif souhaité par l'introduction de la mixité sociale lorsque ce type de ménage se trouve concentré dans un secteur ou quartier d'une ville.

En somme, deux grandes catégories d'arguments demeurent mobilisées pour faire de la mixité sociale le principe fondateur d'une planification d'aménagement urbain (Dansereau et *al.*, 2002). D'abord, les arguments dans le prolongement de principes démocratiques, principalement attribuable à un État qui souhaite un accès universel aux prestations de service, principalement à l'éducation et aux soins de santé. Ensuite, la fréquentation de lieux publics communs développerait la tolérance et l'ouverture envers autrui par la confrontation à la différence. La seconde catégorie d'arguments, à connotation paternaliste, suggère que des contacts réguliers des classes populaires avec des résidents appartenant à la classe supérieure leur permettraient d'améliorer leur éducation et leur situation économique. Ces résidents pourraient alors faire figure de modèles à suivre pour améliorer le sort des moins nantis. La mixité sociale est donc présentée comme une solution pour déconcentrer des zones de pauvreté.

En France, c'est vers 1970 dans un contexte de changement socioéconomique qu'est émise explicitement l'idée de la mixité sociale pour orienter les politiques de logements en milieu urbain. Elle renvoie à un idéal de communauté qui peut offrir des opportunités de rencontre et de solidarité entre différentes catégories sociales de résidents (Germain et *al.*, 2010). Mais les enjeux des politiques de mixité se sont rapidement déplacés vers un souci d'attribution des logements sociaux afin d'atténuer les concentrations de ménages défavorisés dans les grands ensembles de logements et de les relocaliser dans des quartiers moins pauvres. Un enjeu qui s'ajoute à ce dernier, et qui est particulier au cas français est celui des immigrants, car ils constituaient une masse significative des ménages défavorisés dans les ensembles de logements sociaux. Il était donc impératif de contrer l'effet de « ghetto » dans ces grands ensembles de logements sociaux, la déségrégation est devenue la préoccupation principale de la politique de la ville. La loi Besson adoptée en 1990 et la loi d'orientation pour la ville (LOV) l'année suivante sont les textes législatifs fondateurs qui ont introduit tout un nouveau discours pour soutenir leur légitimité. En effet, Kirszbaum relève la présence récurrente dans les textes législatifs d'expressions telles que « diversification dans l'habitat », « respect des équilibres sociaux » et la « coexistence des diverses catégories sociales ». Ces lois ont connu plusieurs changements, qui ne faisaient que réaffirmer les mêmes orientations.

Aux États-Unis, l'approche diffère du fait d'avoir été initiée dans l'objectif d'une mixité entre Blancs et Noirs pouvant favoriser l'égalité des chances des populations défavorisées (Dansereau et *al.*, 2002 ; Kirszbaum, 2008). Ces lois qui ont débuté il y a une cinquantaine d'années résultent de la période de revendication des droits civiques pour les Noirs et d'une déségrégation dans l'aménagement urbain pour le logement. C'est ainsi que le Congrès adopte en 1968 le *Fair Housing Act* pour rendre accessibles les banlieues blanches aux Noirs, espaces dont ils étaient exclus, en dictant leur répartition tant dans le marché privé que par des logements sociaux. La mixité est donc assimilée à une volonté de déségrégation résidentielle. Une autre approche également créée dans les années 1960, et particulière aux États-Unis, implique d'améliorer les conditions de vie de milieu défavorisé sans créer de mobilité. Cette approche vise à élever la classe défavorisée aux conditions de la classe moyenne en offrant à la communauté visée les moyens de changer leur quartier.

Au Canada, Gaudreau (2005), qui s'est intéressé à la mixité sociale en habitation en tant qu'idéologie urbanistique et politique examine le projet de False Creek à Vancouver durant les années 1970. Cette zone centrale de Vancouver à forte activité industrielle et majoritairement habitée par des ouvriers mal logés a été investie par une nouvelle classe moyenne. Le projet favorisait des actions de revitalisation destinées à la communauté afin que cette zone ne soit pas uniquement configurée pour servir les industries. Les différents îlots d'habitations abordables, qui logent des groupes sociaux différents, ont été construits autour d'espaces extérieurs communs afin de provoquer des rencontres entre résidents de diverses classes socioéconomiques. Or, l'objectif de diversité comme source d'enrichissement pour la communauté n'a pas rencontré le même élan chez les résidents les plus défavorisés sur qui reposait la réalisation de cette solidarité. En effet, cette situation étant vécue comme un manque d'intimité. De plus, l'appartenance de classe freine le besoin d'interagir avec des voisins qui appartiennent à une classe différente.

L'une des caractéristiques qui distinguent les politiques d'habitation de logements sociaux au Canada est que plusieurs intervenants en tant qu'intermédiaires sont impliqués de la construction de ceux-ci jusqu'à leur attribution à des locataires (Kirszbaum, 2008). En effet, la mixité est comprise en tant que mode d'occupation entre locataires et propriétaires, ce qui est dépendant d'une mixité de statuts socioéconomiques (Boucher et *al.*, 2010), que ce soit à l'échelle d'un bâtiment ou dans des ensembles sur des sites d'échelle restreinte. Contrairement à plusieurs pays européens, le logement social est peu développé et est envisagé comme une option de derniers recours pour les

ménages les plus défavorisés. La part des propriétaires occupants domine les modes d'occupation (66 %) avec une tendance à supplanter le marché locatif, ceci fait que la question des interventions dans les quartiers pauvres est alimentée par la valorisation du nombre de propriétaires occupants (Germain *et al.*, 2010). C'est ainsi que la question de la mixité sociale au Canada est orientée par le fait d'un marché résidentiel axé sur la propriété.

Enfin, « l'absence de définition rigoureuse de la mixité sociale a conduit de nombreux commentateurs à souligner qu'elle était avant tout un idéal relevant de la sphère du discours politique... la mixité sociale est un mode de pensée plus proche d'une logique mythique que d'une logique scientifique » (Kirszbaum, 2008, p. 45). En même temps, selon ces discours, la mixité sociale est liée à des questions d'inégalité sociospatiale dans les villes, elle permet donc de rétablir un certain ordre par des politiques de peuplement (Bacqué et Charmes, 2016).

1.2.2.2 La mixité à Montréal

En 2002, la Ville de Montréal commande un rapport sur la mixité sociale en habitation réalisé par un groupe de chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) (Dansereau *et al.*, 2020) dont l'objectif est d'établir les limites et les enjeux des politiques de mixité dans l'habitat réalisées dans d'autres pays, pour entrevoir la pertinence ou non de politiques similaires dans les quartiers pauvres de Montréal. Les chercheurs constatent d'abord que la majorité des études internationales font état des effets négatifs de la mixité sociale pour les populations défavorisées. Ils affirment que malgré le peu d'avantages qu'offre l'implantation de politiques en matière de mixité dans l'habitation, qu'il est impératif de maintenir cette idée en proposant plutôt des avenues pour en contourner les écueils. Ils suggèrent d'inscrire les futures politiques de mixité sociale dans la perspective du milieu de vie pour lutter contre la pauvreté sous trois axes : la répartition des logements sociaux, le zonage et la promotion socioéconomique des résidents. La justification de la mixité sociale repose sur trois grands principes démocratiques : l'égalité des chances, la solidarité dans le quartier et la possibilité de rester dans le quartier si la situation socioéconomique ou familiale des résidents venait à changer.

Germain et Rose (2010) affirment que de chercher à introduire des propriétaires qui occupent leurs logements issus de la classe moyenne dans un quartier populaire de Montréal est une démarche qui cherche à rétablir la diversité qui y était présente autrefois. À leur sens, la réalisation du projet d'habitations mixtes Lavo au début des années 2000 dans Hochelaga représente un cas

d'intégration planifiée réussie. La mixité sociale se réalise dans ce projet selon les termes établis par la Ville, soit par la cohabitation dans un même espace urbain de groupes établis selon des catégories de revenus et un aménagement distinct d'habitation. C'est ainsi que trois projets cohabitent, tous accordés au même constructeur soumissionnaire, dont deux d'entre eux concernent le logement abordable de type social ou communautaire. Un premier projet est la coopérative d'habitation Jolie-Fontaine d'Hochelaga, comprenant quatre bâtiments qui totalisent 71 logements ; un second projet est sous la gouverne de la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM) et compte 40 logements destinés à des personnes âgées et de jeunes familles. Ces 111 logements s'inscrivent dans le cadre des actions de Solidarité 5000 logements. Un dernier bâtiment du site est réservé à des propriétés sur le marché privé, mais dont 72 % des 93 unités sont offertes à un prix jugé « abordable » pour des ménages aux revenus modestes.

Pourtant, d'autres études (Gaudreau, 2005 ; Kirszbaum, 2008 ; Nastase, 2020) concluent que l'idéal de mixité n'est pas réalisé, et que le discours sur l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté se concrétise plutôt par un maintien des inégalités. En effet, être confronté à un groupe mieux logé, qui a les moyens de se procurer de beaux vêtements, de beaux meubles et d'aller au restaurant contribue à alimenter le sentiment d'exclusion et d'infériorité chez ceux qui n'y ont pas accès et qui en ont tout à fait conscience. Également, le regard des couches supérieures est empreint de jugement qui entretient des stéréotypes. L'une des conséquences est que les moins nantis sont portés à s'auto-exclure de l'espace public et des relations de voisinage. Une autre conséquence rapportée est que la mixité sociale contribue à dissoudre les liens de solidarité très forts qui sont caractéristiques de la « culture de la pauvreté » dans les quartiers populaires (Paugam, 2023, chapitre 9). Marie-Hélène Bacqué (2016) suggère pour sa part que certaines populations marginalisées s'adonnent à un repliement volontaire entre eux, voire à une ségrégation désirée dans un quartier, ce qui leur procure un sentiment de protection contre les normes dominantes. Il y a donc un écart entre l'idéal de la mixité sociale créatrice de liens dans l'espace urbain, et les nombreux constats qui tendent à montrer que les politiques d'aménagement urbain mixte ne font qu'alimenter les inégalités. Les multiples acceptions et interprétations de la mixité sociale ne font pas consensus (Kirszbaum, 2008), ce qui fait que la notion peut être tout autant mobilisée pour justifier l'embourgeoisement que pour militer pour une plus grande équité (Bacqué et Charmes, 2016).

1.2.3 Le problème des classes sociales contemporaines

L'approche des classes sociales par le marxisme classique a été le cadre théorique dominant en sciences sociales durant les années 1960 et 1970, pour pratiquement disparaître à partir des années 1990 (Charbonneau *et al.*, 2003). Le problème est que l'interprétation de Marx au tournant du XX^e siècle ne prévoyait pas que des transformations au mode de production industrielle créeraient les conditions d'émergence de classes moyennes, lesquelles étaient représentées par les petits bourgeois, qu'il considérait comme d'une ampleur marginale. Marx ne prévoyait pas non plus que le « sous-prolétariat » qui regroupait des personnes sans travail, pourrait devenir un groupe significatif dans la société structurée en classes sociales (Bensussan et Labica, 1982). Le fait que les analyses actuelles s'éloignent du cadre marxiste développé pendant la première phase d'industrialisation (Charbonneau *et al.*, 2003), porte plusieurs chercheurs à postuler que les classes sociales n'existent plus, ou qu'une approche par les classes sociales n'est plus pertinente (Chauvel, 2001 ; Paugam et Plessz, 2019). Nous sommes plutôt de l'avis que ce ne sont pas les classes sociales qui ont disparu, mais le discours sur celles-ci dans le champ scientifique, car ce sont maintenant les questions des identités particularistes, telles que le genre et la race, et des rapports d'inégalités qui dominent (Charbonneau *et al.*, 2003). Cependant, les années 2000 marquent un retour des classes sociales comme objet de recherche en tenant compte de la complexité des rapports de production contemporains pour démontrer qu'il est encore d'actualité de chercher à les définir comme des réalités empiriques (Boucher-Valat et Jayet, 2019 ; Dubar, 2003). C'est ce que plusieurs théoriciens ont tenté d'établir à partir du marxisme ou de sa critique. Parmi les propositions, nous retiendrons d'abord celles qui relèvent de la tradition marxiste, c'est-à-dire qui portent l'analyse de catégories socioprofessionnelles et économiques à partir de données statistiques nationales pour traduire les rapports de dominations engendrés par le mode de production capitaliste. Cependant, nous soutenons également la position des chercheurs qui affirment qu'il est réducteur de former des catégories sociales en ne s'en tenant qu'à des frontières économiques, mais qu'à partir de cette première forme de nomenclature, la formation des classes populaires et moyennes peut se comprendre à partir d'une culture d'appartenance observable dans sa quotidienneté, c'est-à-dire à partir de style de vie, de pratiques sociales, de discours et de représentations partagées (Bidou, 1984 ; Fleurant, 1989 ; Hoggart, 1957). Comme le mentionne Catherine Bidou, « ces dimensions de base qui structurent toutes cultures peuvent également être présentes dans une problématique classiste » (1984, p. 13).

1.2.3.1 Le marxisme et les classes antagonistes

La définition des classes sociales associée au marxisme les définit à partir d'un conflit entre classes ouvrières et capitalistes, qui résulte d'un développement particulier du mode de production, qui, par ce fait, crée un certain type de rapports sociaux. Si Marx s'est approprié le thème des classes sociales pour exprimer une critique de l'économie capitaliste vers la fin du XIX^e siècle, les classes préexistaient cependant à cette période dans la structure des sociétés (Bensussan, et Labica, 1982 ; Dubar, 2003 ; Lemel, 2004), qu'il s'agisse de l'époque féodale ou plus ancienne comme celle où le droit romain dominait, en passant par les systèmes de castes. La description qu'en a faite Gurvitch en 1966 traduit bien de la difficulté épistémologique contemporaine qu'entraîne le concept de classe sociale à partir de ses origines marxistes. Il y relate comment Marx établit la prégnance de deux classes sociales qui se définissent par antagonisme et en relation de dépendance. Dans le *Manifeste du Parti communiste* (1848), la notion de classe est interprétée à partir de celle de « classes opprimées » qui se traduira par le « prolétariat ». Cette classe prolétarienne se constitue progressivement, le Manifeste communiste a donc pour objectif de l'aider à arriver à l'état de conscience de sa situation pour la consolider. La finalité de ce processus de prise de conscience est de l'inscrire comme acteur politique dans l'histoire et c'est à cette condition qu'il sera possible de parler de cette masse prolétarienne en tant que classe. C'est en tant que groupe politique solidaire que les prolétaires pourront abolir la propriété privée des moyens de production pour réaliser l'idéologie socialiste selon Marx. L'idée est d'arracher le pouvoir politique aux oppresseurs de la « classe bourgeoise » qui, elle, est déjà une classe comme telle, car les étapes de sa prise de conscience de classe ont devancé celle des prolétaires. La mainmise de la bourgeoisie sur l'organisation de la société correspond à une évolution caractérisée par une présence constante comme acteur politique, que ce soit par son ascendance sur le Tiers État, dans l'émergence de la grande industrie à partir de la manufacture jusqu'à sa prédominance dans la gouvernance des États modernes. C'est pourquoi ces deux classes sociales s'inscrivent dans une dynamique de lutte qui s'appuie sur la propriété des moyens de production au cœur du capitalisme.

1.2.3.2 Le maintien de la domination dans le mode de production

Définir la ou les classes moyennes demeure le principal défi auquel font face les théoriciens des classes sociales contemporaines (Bidou, 1984 ; Dubar, 2003 ; Lemel, 2004), alors que la majorité des travailleurs des sociétés modernes en font partie (Krais, 2006). L'une des approches les plus

répandues est celle d'une stratification à l'intérieur d'une large classe moyenne, à partir d'une nomenclature fondée sur des catégories professionnelles nouvelles et diversifiées, ce qui nous fait adhérer aux propositions qui affirment qu'il y aurait plutôt « des classes moyennes ».

Le sociologue américain Olin Wright (1985) est l'auteur qui a le plus développé la notion de « classe moyenne » dans le souci de rester fidèle à la définition marxiste. Il insiste notamment sur ce qui serait un effet de la transformation du capitalisme sur la structure de classe, c'est-à-dire la forte émergence de positions intermédiaires attribuable aux postes d'encadrement et de fonctions d'expertises. Il reprend la notion d'exploitation du travail sur la base du contrôle de trois différentes ressources qui la conditionnent et qui mettent en lumière les rapports de classes. Il propose que dans le monde du travail il y ait divers types de ressources à considérer ensemble pour définir la capacité du travailleur à exercer une position de domination².

Du côté de la Grande-Bretagne, Goldthorpe (1995) est, selon Lemel, un auteur incontournable qui a également élaboré un schéma en structure de classe construit sur la nature des relations de travail qu'il traite selon deux distinctions. La première se fait entre les travailleurs indépendants, les employeurs et les employés. L'autre s'attarde aux types de salariés, soit ceux dont la nature de leur travail les lie à un contrat qui définit les tâches et la rémunération qui devra s'effectuer sous le contrôle d'un supérieur. De l'autre côté, les travailleurs salariés qui ne sont pas liés par contrat pour l'exécution de leurs tâches, mais dont les employeurs peuvent assurer une évolution de carrière dans l'organisation, ceux-ci font référence à la majorité de la « classe moyenne ». Selon Vézinat (2016), le schéma de classes de Goldthorpe est un modèle influent à l'origine de nomenclatures internationales pour l'étude des professions à partir de données nationales pour ensuite servir de comparatif entre pays européens, tel que le modèle Erickson-Goldthorpe-Portocarero. Cependant, en s'attardant à une théorie sur la nature du travail, il a omis l'analyse des rapports sociaux qui en découlent (Lemel, 2004).

² Il y a d'abord le contrôle du capital par sa possession, ensuite la détention des ressources qui dépendent de la place qui est occupée par le travailleur dans l'entreprise, et finalement les ressources associées aux connaissances de l'employé pour réaliser son travail. À partir de cet angle théorique, Goldthorpe détermine qu'il y ait douze positions, qui correspond à des groupes qui sont, soit des exploités ou des d'exploités à différents degrés. Ces douze positions se déclinent en quatre catégories, qui sont, à partir du haut, les capitalistes, les petits bourgeois, les positions de « classe moyenne » et les travailleurs. Les postes d'encadrement et d'expertises ont des particularités qui les placent dans des positions contradictoires entre les capitalistes et les travailleurs salariés dans une entreprise, car ces travailleurs de la « classe moyenne » bénéficient d'une autorité accompagnée de certains privilèges par rapport aux autres travailleurs.

Le sociologue Bourdieu, quant à lui, peaufine, à partir des années 1960, avec *Les héritiers* (1964) et *La Distinction* (1979), une théorie différente de celles qui relèvent de positions de groupes définis selon les critères fondés sur le travail et le mode de production (Lahire, 2002), mais sans les exclure non plus. À partir de la société française, il propose que les classes n'existent pas en tant que telles, mais qu'il y ait un espace social dans lequel s'articulent différentes positions. Ce qui définit la position des agents dans l'espace social est le volume et le type de capital, soit les capitaux économique, social et culturel. Dans *La Distinction*, publié en 1979, il associe les styles de vie à la formation des goûts qui sont à l'origine des classements des agents et de l'appartenance de classes. Le volume de capitaux possédés résulte des habitus qui sont inculqués de façon inconsciente durant l'enfance de façon à correspondre à son milieu socioéconomique et culturel. L'habitus de classe est à l'origine de la production et de la reproduction des positions qu'occupent les agents en incorporant dès l'enfance des façons de bouger, de parler, et de se comporter à table qui une fois adulte détermineront leurs intérêts à se diriger vers des études supérieures ou non, d'habiter un quartier plutôt qu'un autre pour se retrouver entre semblables. Selon cette théorie, un individu qui évolue depuis sa naissance dans un milieu socioéconomique défavorisé avec un entourage peu scolarisé reproduira le même schéma en effectuant un travail non spécialisé et peu rémunéré, et par ce fait, il se maintiendra dans la même position de classe que sa famille. Ces positions de classe peuvent apparaître aux agents lorsque leurs styles de vie entrent en relation avec ceux d'agents dans une autre position, ce qui en révèle toutes les différences et crée l'appartenance avec ceux au style de vie similaire. C'est de cette façon que les frontières deviennent apparentes. Ce que propose Bourdieu détient le mérite d'exposer la relative autonomie d'une culture de classe, mais qui ne vaut que pour les dominantes et ne saurait être valable pour les plus dominées des classes prolétariennes, qui n'apparaissent dans ce cadre d'analyse qu'en situation de manque (de capital culturel, économique, symbolique, etc.) (Willis, 1977/2011).

1.2.3.3 La formation de l'appartenance : les frontières entre classes sociales

C'est durant la période des années 1950 à 1980 que des chercheurs ont voulu inverser l'approche dominante du marxisme pour investiguer à partir « du bas », c'est-à-dire en déployant la formation des classes populaires et moyennes à partir de leur quotidienneté (Bidou, 1984 ; Hoggart, 1957/1970 ; Willis, 1977/2011). L'approche culturaliste de l'anthropologie est à l'origine d'un

courant innovant pour interpréter la formation et la reproduction des classes sociales sur la base de l'appartenance.

C'est en réaction à l'hégémonie des théories marxistes qui font apparaître la classe ouvrière au travers de déterminants bourgeois que le Britannique Richard Hoggart, considéré comme l'un des principaux fondateurs des *cultural studies*, prend pour objet la culture populaire ainsi que des pratiques de la « sous-culture » pour mettre au jour les mécanismes de résistance ou de soumission à la culture dominante (Mattelard et Neveu, 2018). Selon lui, la vision bourgeoise n'entrevoit pas toute la production de sens qui se fait à travers la vie quotidienne à l'extérieur du lieu de travail, comme dans les quartiers ouvriers. Son ouvrage fondateur, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre* publié en 1957 (*The uses of literacy*, 1957 ; trad. fr. 1970), est une enquête sur les habitants des quartiers populaires comme dans la ville de Leeds. Hoggart s'appuie d'abord sur une division en cinq classes sociales fondées sur les revenus, dont trois d'entre elles sont regroupées pour former les classes populaires. À partir de données existantes sur les revenus des résidents de quartiers ouvriers, il retient les classes moyennes inférieures (17 %), les classes populaires (64 %), et les classes démunies (7 %) (Hoggart, 1957/1970, p.31). Mais il considère que le revenu n'est pas un référent valable pour déterminer les frontières entre les classes populaires et ouvrières et celles des bourgeois notamment. Il y aurait donc, selon Hoggart, un système de normes, auquel tous les individus des classes populaires adhèreraient. Il a cependant été amené à resserrer ces attitudes autour de « la masse indifférente », c'est-à-dire les personnes qui vivent leur vie telle qu'elle se présente, sans contestation ni prise de position politique.

Dans les diverses composantes du style de vie des classes populaires, Hoggart évoque les représentations et pratiques qui construisent le « eux » et le « nous ». D'abord, il soutient que la cohésion tourne autour du foyer et des relations de voisinage, les « autres » pour les classes populaires revêtent le visage des inconnus qui n'appartiennent pas à ce terrain restreint et qui ont un pouvoir d'intervention. C'est le monde des autres, représentés par les patrons, et tous les autres groupes de personnes qui sont susceptibles d'exercer une autorité tels que des fonctionnaires de l'éducation, de la justice, de la santé ou de la défense nationale. Dans la couche la plus défavorisée des classes populaires, il note une forte présence d'un sentiment de méfiance envers ces travailleurs, car ils ne comprennent pas les raisons de la légitimité de leur autorité, ce qu'ils

interprètent comme de l'hypocrisie ou une vérité qui serait voilée dans leurs intentions. Leur refus de l'autorité fait qu'il serait mal venu qu'un individu appartenant au « nous » exerce une fonction qui relèverait d'une position d'autorité. En effet, cela mènerait à une exclusion de la part des membres de sa classe sociale, car cette transgression de leurs normes serait perçue comme une trahison. Les valeurs fondamentales du groupe ne doivent jamais être transgressées et il est caractéristique des groupes des classes populaires de vivre dans un état de fermeture. La banalité et la dureté du travail quotidien et les schémas déjà tracés à suivre ne sont jamais remis en question, ils sont acceptés tels qu'ils se présentent comme faisant partie de l'ordre des choses. Dans cet ordre accepté, le quotidien y est difficile, mais le fait que leur situation soit collectivement partagée fait qu'elle n'est pas vécue avec un sentiment de désespoir ni d'injustice.

Ils se considèrent comme des personnes dignes et tolérantes qui s'affairent chaque jour au travail sans se plaindre. Ces sentiments qui émergent de leurs conditions communes sont constitutifs de l'appartenance de classe et font qu'il y a une exclusion de toute idée qui suggérerait une transformation de l'ordre social, qu'ils considèrent comme des abstractions sans prise sur leur réalité.

L'auteur souligne que les classes populaires accordent un intérêt particulier pour les détails du quotidien qu'il se manifeste par la décoration de leur logis, dans l'art populaire ou les journaux, ainsi que dans leur langage. Hoggart propose donc que ce soit à travers le quotidien des classes populaires qu'il est possible de relever des pratiques qui sont à l'origine des appartenances des individus qui composent les classes populaires. « Ce que les sociologues appellent "styles de vie" est une pratique sociale qui produit des structures sociales, en l'occurrence réelles, c'est-à-dire des classes sociales produites par les acteurs dans l'action et qu'ils perçoivent en tant que tel » (Kraïš, 2006, p. 138).

Dans le sillon théorique de Hoggart, Paul Willis inscrit son travail dans la tradition de la première vague des *cultural studies*, avec la publication originale en 1977 de *Learning to labour: How working class kids get working class jobs*, une enquête dans l'angle de la reproduction de classe du point de vue des classes populaires ou comme il le mentionne d'emblée vu « par le bas ». Il aborde donc son étude par le biais d'un établissement d'enseignement secondaire dans un quartier ouvrier, car il s'agit de l'institution qui contribue à la reproduction de l'ordre social. Il reprend ainsi les préceptes d'une sociologie de l'éducation qui affirme que les codes de la culture scolaire

défavorisent les enfants issues de milieux populaires. La question au centre de sa réflexion est de savoir pourquoi les enfants (garçons) d'ouvriers acceptent, au terme de leur scolarisation obligatoire, d'effectuer le même travail d'ouvrier que leurs parents, alors qu'il s'agit d'un travail physiquement difficile, avec un salaire peu attrayant et sans perspective d'évolution. Sans nier que les mécanismes de reproduction de l'ordre social porté par l'institution scolaire sont en quelque sorte subis, Willis démontre que les fils d'ouvriers contribuent largement à la reproduction de leur situation à partir d'une culture de classe. L'hypothèse d'une culture anti-école produite et reproduite par l'attachement à la classe ouvrière détermine le choix individuel de pratiquer un métier manuel. La notion de la culture qu'il privilégie inclut celle de l'appartenance de classe :

je considère la culture non pas seulement comme un ensemble de structures internes transférées (comme dans les conceptions habituelles de la socialisation) ni comme le résultat passif de l'action d'une idéologie dominante dirigée par le bas..., mais au moins en partie, comme le produit de la pratique collective. (Willis, 1977/2011, p. 9)

Son groupe d'enquêtés est constitué de 12 garçons qui ont une « appartenance à une culture oppositionnelle » face à l'école et qui sont en lien d'amitié fort. Willis détermine qu'il y a un ensemble de règles qui doit être adopté pour faire partie du groupe tel que sécher les cours, ou ne pas travailler dans les cours, de façon à contourner l'autorité en place. Comme le témoigne l'un des « gars » : « se déclarer enfin comme un des gars est un accomplissement personnel » (Willis, 1977/2011, p. 107). Le sentiment d'appartenance est donc essentiel pour eux par la reconnaissance de comportements valorisés par les camarades. À la suite de son enquête à l'école, Willis poursuit ses observations en usine auprès des « gars » après qu'ils y ont obtenu un travail pour lequel ils ont cessé leur scolarité. Ainsi, c'est à partir de leur rapport et de représentations au travail d'atelier que Willis définit ce qu'il appelle la « culture d'atelier » (Willis, 1977/2011, p. 92). Cette « culture d'atelier » est le lien de causalité entre la culture anti-école et celle du monde ouvrier, car les caractéristiques du travail en usine et des relations entre les ouvriers sont transposées dans la culture anti-école des fils d'ouvriers et la font ainsi advenir. Ce qui fait affirmer à Willis que « leurs réponses culturelles face à l'école sont en homologie avec les dispositions valorisées dans le monde de l'atelier et les rendent complices, à leur insu, d'un processus de reproduction sociale » (Willis, 1977/2011, p. xii). Les comportements en homologie sont le refus de l'autorité, qui sous des règles implicites au groupe doivent être suivis, sinon l'individu qui obéit à sa hiérarchie se verra exclu et ostracisé par les autres membres. Également les représentations machistes font que le travail en

atelier qui demande de l'endurance physique est hautement valorisé, alors que le travail intellectuel et académique est considéré comme n'ayant aucune valeur.

Catherine Bidou (1984) propose pour sa part de mettre l'accent sur la culture comme élément permettant de lier des individus à la classe moyenne, qui tel que le proposait Hoggart avec les classes populaires, inclut plusieurs groupes socioprofessionnels et de revenu dans le contexte de la société française. En effet, le contexte de la troisième révolution industrielle a fait naître un large spectre de nouvelles classes moyennes, et avec elle, un système culturel qui participe à leur visibilité dans l'espace social. Ces nouvelles classes ont une forte culture universitaire promulguée par l'État et l'économie qui insiste sur l'individualité. Les valeurs de ces classes sont toutefois marquées par un intérêt pour les pratiques collectives et organisationnelles. C'est d'ailleurs en concordance d'avec les secteurs d'emploi qui les ont fait émerger, par exemple dans celui des ressources humaines, qui accorde une place importante aux diplômés. La centralisation de l'État a créé nombre d'emplois dans le secteur public, tel qu'en santé et en éducation, en favorisant l'accès aux études, et du même coup à la mobilité de classe. Catherine Bidou observe par ses entretiens qu'à travers ces catégories de professions diversifiées, se manifeste « une sorte d'autoreconnaissance, de langage et de sensibilité commune » et que « c'est essentiellement un courant culturel qui s'est constitué » (Bidou, 1984, p. 11). Elle affirme que les nouvelles classes moyennes ont des valeurs et des pratiques auxquelles elles s'identifient avec une capacité de les imposer aux autres classes grâce à l'investissement de l'espace social et de son organisation. Elles marquent les frontières de façon à se déterminer en opposition aux classes populaires et bourgeoises à la fois. C'est ainsi que l'épanouissement personnel, par les relations humaines et la liberté, devient une composante dans la pratique du travail qui est vécue comme un privilège au regard du travail en usine de leurs parents.

Cependant, un décalage est souvent ressenti par rapport à leur milieu familial d'origine, ce qui peut constituer une perte de repère. Pour la chercheuse, l'expression de cultures selon les couches moyennes nécessite des espaces de déploiement dans lesquels s'affirment des représentations et des normes communes. Elle affirme donc que le « local », en contenant des modes de vie spécifiques, offre ainsi la possibilité d'un investissement de sens et de pratiques pour observer les classes moyennes.

En 1989, la sociologue Nicole Fleurant est la première chercheuse à exposer l'arrivée d'un nouveau type de résidents dans le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve, qui affecte par ce fait la dynamique socioculturelle, encore fortement ancrée dans une identité populaire. Comme le phénomène d'embourgeoisement des anciens quartiers ouvriers était relativement récent, elle s'est référée à une littérature américaine et européenne en termes de réanimation urbaine. Elle choisit de centrer son analyse sur les représentations et le vécu des différents groupes de populations qui y sont en cohabitation, car elle constate que les écarts socioéconomiques observés entre la population locale et les nouveaux arrivants ne sont pas assez significatifs pour les distinguer en différents groupes. Elle affirme donc que leurs différences se constatent davantage sur des attitudes liées à des appartenances de classes.

En s'inspirant directement de l'ouvrage *The urban Villagers* (1965) de Gans Herbert, elle postule que le concept des sous-cultures est fondamental pour son analyse, car le rôle de la culture est celui de constituer des identités collectives par la socialisation à des codes de vies, à des habitudes, et à la conscience d'un espace physique dans lequel cette socialité advient. Elle fera donc état de quatre sous-cultures en co-présence à Hochelaga-Maisonneuve, lesquelles se regroupent ensuite en deux catégories, c'est-à-dire celles relevant d'origines ouvrières et celles appartenant aux classes moyennes. Elle présente d'abord la sous-culture de la classe laborieuse, dont ses membres exercent des métiers liés à la production industrielle, ce qui assure des salaires suffisants dans des conditions pouvant assurer la stabilité du réseau familial élargi et sa reproduction. Ensuite, la sous-culture pauvre, de la même façon que la précédente, met l'accent sur une situation socioéconomique particulière qui organise le réseau familial auquel ses membres accordent une grande importance. C'est ainsi que la précarité de leurs emplois moins bien rémunérés et moins stables a une incidence sur la cohésion de leur réseau, car il leur est plus difficile d'entretenir des projets sur le long terme. Par ce fait, les personnes les plus défavorisées économiquement qui ont participé à l'étude se trouvaient toutes être bénéficiaires de l'assistance sociale et chef de famille monoparentale. Selon Fleurant, leur sentiment de manque d'emprise sur leur destinée se traduit par du fatalisme, ce qui constitue le trait le plus typique de cette sous-culture. Elle présente la sous-culture de la classe moyenne comme étant caractérisée par des choix pratiques pour le maintien de leur statut social, dont l'investissement dans le développement de leurs enfants doit en assurer la reproduction et l'amélioration. C'est ainsi que les membres de cette sous-culture ont un réseau d'appartenance plus limité, tel que la famille qui est restreinte à sa forme nucléaire. Ils accordent de l'importance à la

réussite professionnelle et financière, que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, à travers l'obtention d'un diplôme pour des professions communément pratiques, tels qu'infirmière ou comptable. Enfin, la dernière sous-culture de classe attribuable à un nouveau groupe social dans le quartier est celle de la classe moyenne supérieure professionnelle, dont ses membres se consacrent sur le développement d'une carrière, car elle représente une possibilité et une fin en soi projetée comme une réalisation professionnelle et sociale à la fois.

La sociologue en conclut que les divers groupes appartenant à une sous-culture ont tendance à rester ensemble plutôt que de chercher à entrer en relation avec les autres. Entre autres, les initiateurs de projets d'amélioration du quartier, à l'école ou dans des groupes communautaires, qui appartiennent tous à la nouvelle élite professionnelle, déplorent le manque d'implication des autres, tels que les résidents de la classe laborieuse. Cependant, ce manque de volonté est réciproque, car en accusant le manque d'intérêt des autres, déplore en fait que les autres n'adhèrent pas à sa vision du quartier.

1.3 QUESTION DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE

1.3.1 Questions de recherche

Nous suggérons de déplacer le questionnement habituel sur l'embourgeoisement d'Hochelaga-Maisonneuve vers une analyse multifactorielle de la ségrégation spatiale. L'analyse des politiques de revitalisation dans leurs contextes économiques fait notamment émerger une contradiction entre les discours qui soutiennent ces politiques et les effets qu'elles génèrent.

Quelle relation est-il possible d'établir entre la répartition spatiale des populations dans le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve et les rapports de classes sociales ?

Une sous-question découle de la question principale ;

Comment l'appartenance de classe influe-t-elle sur la division de l'espace dans Hochelaga-Maisonneuve ?

Dans la perspective théorique de la ségrégation spatiale que nous adoptons, nous pouvons distinguer plusieurs types d'explication. Nous questionnerons les intentions des politiques de revitalisation urbaine à travers leurs acteurs municipaux, mais également à travers les chercheurs

qui ont contribué à leur élaboration ou à leur justification. D'autres explications seront cherchées du côté des choix individuels de résidence, et du côté des styles de vie du sentiment d'appartenance.

L'objectif de cette recherche est de démontrer qu'il y a une asymétrie des rapports de classes sociales dans l'appropriation de l'espace urbain à l'échelle du quartier.

1.3.2 Hypothèses

La ségrégation urbaine est donc abordée à travers trois axes, institutionnel, individuel et économique, étroitement liés. Nous entendons donc que la ségrégation urbaine est un état et un processus à la fois, car dans cette perspective, le processus de la ségrégation est le résultat structurel de la production capitaliste de l'espace dans lequel la division urbaine détient un rôle dans la reproduction des classes sociales (Lehman-Fisch, 2009). De cette approche, nous retenons deux hypothèses qui en permettront l'exploration.

D'abord, l'hypothèse centrale de la recherche propose d'explorer le rôle des politiques de revitalisation visant les quartiers défavorisés à Montréal dans la répartition sociospatiale des classes sociales dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Une seconde hypothèse qui découle de l'hypothèse centrale est que la répartition sociospatiale dans le quartier résulte notamment de rapports de classes fondés sur l'appartenance.

1.3.3 Méthodologie

Les études qui entendent déterminer les causes de la transformation des quartiers populaires montréalais, sont orientées vers le marché immobilier et l'accessibilité des logements, vers les politiques municipales favorisant la construction de condos et vers les stratégies résidentielles des ménages qui en sont les acheteurs. Le processus d'embourgeoisement est en ce sens dicté par une volonté politique de revitalisation dont le thème de la mixité sociale en permet la légitimation et l'acceptation (Hamel *et al.*, 2017), ainsi que la dispersion des ménages vulnérables (Bacqué et Charmes, 2016). Nous souhaitons donc aborder les transformations qu'a connues le quartier Hochelaga-Maisonneuve par l'hypothèse que les politiques de revitalisation elles-mêmes, qui reproduisent les inégalités de classes, sont un facteur de ségrégation spatiale.

Nous aborderons les politiques publiques du tournant des années 2000 selon le postulat de Sacco incitant à « entrevoir le spectre d'une homogénéisation des recettes de politique publique malgré la très grande diversité et la complexification des systèmes institutionnels » (Sacco, 2011, p. 43).

Comme l'administration de la Ville de Montréal en matière d'habitation et d'urbanisme s'inscrit dans un contexte institutionnel et sociospatial qui lui est particulier, nous soutiendrons comme

Sacco et d'autres chercheurs que ce sont davantage les principes de revitalisation qui sont mis de l'avant dans les politiques sur le logement. Ces politiques de revitalisation urbaine, majoritairement américaines et françaises, dont se sont explicitement inspirés les décideurs publics et les chercheurs du Québec (Dansereau et *al.*, 2002 ; Ville de Montréal, 2004), pourront être analysées au regard des théories dont elles proviennent et nous analyserons également les effets de leurs mises en application dans des contextes français et américains. À cet égard, certains chercheurs se sont attardés à des études comparatives afin d'identifier des similitudes et des discontinuités entre les politiques française et québécoise, notamment sur le logement social dans les politiques de mixité (Desage, 2017), et de revitalisation par la concertation locale (Sacco, 2011). Une distinction notable s'observe dans la législation entourant le logement social au Québec, car elle implique tout un réseau d'acteurs municipaux, paramunicipaux, communautaires et de la société civile (Kirszbaum, 2008), ce qui en fait un enjeu de luttes dans les quartiers défavorisés. Également, la situation géographique et le cadre bâti sont des éléments qui font d'Hochelaga-Maisonneuve un cas particulier qui rend difficile la transposition des politiques de revitalisation étrangère dans son contexte montréalais sans créer des effets pervers.

C'est pourquoi le contenu de trois plans de revitalisation montréalais ayant pour cible des zones habitées par les populations en contexte de pauvreté sera examiné afin de mettre à jour les discours et idéologies politiques qui les ont orientés. D'abord, le plan Dozois proposé en 1954, ensuite la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de 2005, qui a été élaboré et mis en œuvre dans la même période que le programme de Revitalisation urbaine intégré (RUI) dans quelques quartiers à Montréal. Par l'examen de leur contenu, nous démontrerons que ces politiques de revitalisation sont à l'origine de modifications dans l'espace et le tissu social d'Hochelaga-Maisonneuve. En plus de ces documents produits par les équipes des diverses administrations qui se sont succédé à la Ville de Montréal, ceux des programmes financés au niveau fédéral et provincial pour la construction de logements sociaux et abordables seront

examinés sur la même période. Les orientations idéologiques se révèlent également dans des déclarations politiques, des communiqués de presse, des entrevues dans les médias, des rapports de consultation et des mémoires et avis qui sont des types de documents émis en aval ou en amont des politiques de revitalisation.

Les données de recensements de Statistique Canada³ seront essentielles pour l'identification de la population défavorisée suivant des variables socioéconomiques, notamment fondées sur le revenu. Ces données statistiques sur la population du quartier se retrouvent dans un ensemble de documentation traité par diverses institutions tel que la Ville de Montréal, Centraide du Grand Montréal et plusieurs organismes locaux qui visent le développement économique ou résidentiel pour ce territoire. Plusieurs recherches démontrent que, si les statistiques socioéconomiques permettent de constituer des catégories d'analyse pour des classes sociales, l'aspect économique demeure toutefois insuffisant pour appréhender les dynamiques qui rattachent les individus à ces catégories (Alvarez, 2020) ou comprendre comment se définissent les frontières entre ces catégories (Fleurant, 1989 ; Hoggart, 1957/1970). Nous ferons donc appel à des données de recherche ethnographique afin de confronter les objectifs des politiques de revitalisation et leur effet sur la population vulnérable du quartier. La majorité de ces études ethnographiques ont été réalisées sous forme de mémoires ou de thèses en sociologie et en géographie portant sur les transformations d'Hochelaga-Maisonneuve ou la concertation citoyenne pour la revitalisation (Fleurant, 1989 ; Alvarez, 2020 ; Boucher ; 2021 ; Simamonika, 2019 ; Nastase, 2020 ; Lépine ; 2020, René, 2022), ainsi que sur la population bénéficiant de service en HLM (Germain et Leloup, 2006). Dans ces études, les résidents ayant fait l'objet d'entretiens sont présentés en tenant compte du nombre d'années de résidence dans le quartier, de leur occupation et de leur position, en faveur ou non des changements du cadre bâti et du tissu social dans leur quartier. Parmi ces résidents, certains ont fait l'objet d'une analyse portant sur leur implication en tant que membres de la RUI Hochelaga pour saisir la portée de cette implication au sein du quartier. Ainsi, nous pourrions nous appuyer sur cet ensemble d'études pour mieux comprendre comment se sont inscrits de façon endogène les rapports d'inégalité spatiale dans ce quartier de Montréal que nous croyons façonné par des rapports de classes sociales.

³ Comme il n'y a pas, à ce jour, de publication qui trace le portrait de la population du quartier à partir des données de recensement les plus récentes (2020), et afin d'être en accord avec les différentes publications mobilisées, les données de recensement de Statistiques Canada de l'année 2016 seront les plus récentes à apparaître.

CHAPITRE 2

STRATÉGIES MONTRÉALAISES DE RENOUVELLEMENT URBAIN : DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LEURS RÉSEAUX

Dans ce deuxième chapitre, nous nous consacrerons à l'étude de trois politiques urbaines qui ont été mises en place pour transformer les « zones de pauvreté » depuis les années 1950. Comme le contexte économique global influence la façon d'organiser les villes, les politiques de revitalisation urbaine sont souvent imbriquées dans les politiques provinciales et fédérales d'habitation. C'est le cas d'abord, à Montréal, avec le plan Dozois de 1954, qui s'est attaqué au problème des taudis en misant sur la démolition massive de logements dans des secteurs centraux et péri-centraux. Durant la période des années 1960-70, ce sont les politiques provinciales et fédérales en matière d'habitation, notamment avec la construction de HLM qui contribueront, jusqu'aux années 1990, à développer le logement social pour les ménages défavorisés et modestes. Ensuite, la stratégie urbaine d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels, de 2005, et le programme de la RUI à Montréal ont plutôt misé sur les rénovations et l'attractivité des quartiers pauvres. Par l'analyse de ces politiques montréalaises, nous pourrions dégager le processus ayant mené à une ségrégation sociale et économique, c'est-à-dire à travers la transition de la ville du contexte de la révolution industrielle à celui d'une société post-fordiste et néolibérale (Le Goix, 2022 ; Sénécal [dir.], 2016). De cette façon, le réseau d'acteurs qui s'est articulé autour des politiques énoncées par les décideurs publics jusqu'à leur appropriation par les résidents et divers organismes d'Hochelaga-Maisonneuve apparaîtra comme un maillon important dans ce processus de transformation sociospatiale.

2.1 DU RENOUVEAU URBAIN À LA REVITALISATION

La façon de gouverner les villes favorise des actions en phase avec le développement économique (Ginrac et Giroud , 2013). Le contexte compétitif entre les villes fait qu'elles dépendent de leur capacité à attirer des professionnels de talent, des touristes, ainsi que des investissements privés et issus de fonds public. Ce mode de gouvernance a été adopté à Montréal et dans d'autres métropoles,

et les quartiers pauvres en sont les premières cibles, car ils y apparaissent comme un obstacle au développement des villes.

2.1.1 Faire l'économie des espaces : désindustrialisation et modernité

Il est essentiel pour nous de débiter l'analyse avec un retour sur *Le Projet de rénovation d'une zone d'habitation défectueux et de construction d'habitation à loyer modique (PR)*, mieux connu sous le nom de plan Dozois présenté par la Ville de Montréal en 1954, et qui projette d'agir dans des secteurs défavorisés centraux ou en périphérie du centre-ville. Le plan Dozois s'inscrit dans un contexte où la gouvernance des villes est autoritaire avec l'approche de la démolition/reconstruction à laquelle la Ville de Montréal soumet les problèmes d'habitations des quartiers ouvriers pauvres. Les membres du clergé ainsi que ceux de la bourgeoisie montréalaise exercent une pression sur les décideurs publics depuis la fin du XIX^e siècle, « que ce soit à travers des préoccupations hygiénistes, morales ou économiques » (Drouin, 2012, p. 25).

Le plan Dozois est important, car, pour la première fois dans l'histoire montréalaise, une publication gouvernementale énonce l'évolution des besoins dans le domaine de l'habitation, dresse un état général de l'immobilier dans les secteurs les plus défavorisés et propose un projet de construction d'habitation à loyer modique. (Mercure-Jollette, 2015, p. 2)

Ce que rapporte d'abord le plan Dozois c'est que certains secteurs résidentiels sont défectueux selon un ensemble de critères déterminés ; aux bâtiments qui sont très vieux s'ajoutent une insuffisance de services communautaires et de routes, ainsi que des conditions sanitaires inadéquates (Drouin, 2012 ; Mercure-Jollette, 2015). Par conséquent, l'occupation de ces espaces par des îlots de taudis porte à une dévaluation des secteurs occupés exclusivement par des logements qui ne généraient aucun revenu. L'objectif énoncé est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres par la démolition massive de taudis qui seront remplacés par des HLM. Il s'en est suivi que le plan a bien été réalisé dans sa première phase, menant à la démolition complète de quartiers centraux. Les Habitations Jeanne-Mance situées au centre-ville représentent l'un des rares cas où la démolition de taudis s'est soldée par la reconstruction d'habitation pour des locataires à revenu faible ou modeste, car à cette époque, le maire Drapeau ne reconnaît pas la nécessité des logements à prix modiques. Plutôt que des espaces d'habitation pour des locataires, Drapeau désire développer des espaces centraux dédiés aux activités économiques et culturelles pour dynamiser l'image de la ville. Sa vision du développement urbain est axée sur les affaires et

le commerce afin de rendre Montréal plus compétitive par rapport aux autres villes canadiennes, pour qu'elle se maintienne en tant que métropole du commerce à l'international. Des 28 234 logements démolis entre 1957 et 1974, près d'un dixième (9,8 %) sont situés dans la partie sud-ouest du quartier d'Hochelaga (Favretti, 2014).

Cependant, les préoccupations ne sont pas seulement esthétiques et économiques, car le rapport relève que les zones ciblées sont l'objet de fortes activités de délinquance juvénile et liées à la prostitution, ce qui sert d'argument pour l'éradication de ces milieux de vie. Ces espaces d'habitations surpeuplés et délabrés sont donc présentés comme une cause directe avec des comportements pathologiques. L'objectif sous-jacent est donc d'effacer du centre-ville et de sa périphérie immédiate les problèmes sociaux, considérés comme étant pathologiques. De cette façon « le discours sur la moralité publique trouve dans l'urbanisme une série de moyens pour assainir les mœurs urbaines » (Mercure-Jollette, 2015, p. 4).

C'est ainsi que durant la vingtaine d'années de gouvernance du maire Drapeau, en plus des démolitions occasionnées par le plan Dozois, des projets majeurs d'infrastructures et d'aménagement urbain ont achevé de faire de la partie sud-ouest d'Hochelaga-Maisonneuve une zone dédiée aux résidents les plus pauvres. Les diverses mises en chantier avaient pour objectif de redonner à Montréal son titre de métropole économique du Canada, titre perdu par la ville à l'avantage de Toronto (Drouin, 2012). Entre 1965 et 1972, le projet de l'autoroute est-ouest qui devait traverser une partie de Montréal pour rejoindre le pont-tunnel Louis-Hyppolite-La Fontaine force la démolition de 5000 logements qui se dressent sur le tracé de la future autoroute. 1200 de ces logements se situent en bordure de la rue Notre-Dame Est, sur les territoires de quartiers populaires, dont celui d'Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que ses voisins limitrophes à l'ouest, Centre-Sud et Sainte-Marie.

La réalisation du tronçon de l'autoroute en périphérie de ces quartiers n'a cependant jamais eu lieu à la suite des démolitions, ce qui a accentué les inégalités sociales par la détérioration du milieu de vie, notamment des résidents d'Hochelaga-Maisonneuve (Poirier, 2015 ; Sénécal, 2004). C'est ainsi que cet espace laisse des terrains vacants entremêlés d'espaces servant à des activités marginales face au port avec de nombreux bâtiments en mauvais état. Ces modifications du bâti urbain en zone d'habitation ont fortement accentué les conséquences de la désindustrialisation avec

le départ des populations qui disposaient de moyens pour se déplacer vers la banlieue ou vers de plus beaux quartiers, laissant sur place une population défavorisée et vulnérable.

Cette période où le manque de logement est criant à Montréal, mais également à l'échelle nationale, oblige la création en 1967 de la Société d'habitation du Québec (SHQ) à l'initiative de Paul Dozois, alors ministre des Affaires municipales. Cette initiative représente un changement majeur face à la crise du logement qui sévit, car jusqu'à cette période, le gouvernement laissait le marché et les promoteurs gérer ce domaine sans intervenir. C'est le contexte sociopolitique qui a fait naître ce premier organisme d'État pour des logements abordables selon l'historien Jean-François Vachon (2017) qui a retracé l'histoire des cinquante premières années de la SHQ. Le programme pour la construction de HLM a été le premier au Québec pour faire face à une crise du logement pour les personnes en situation de pauvreté. Le rôle de la SHQ, de 1967 à 1974, est de servir d'intermédiaire entre l'État, les municipalités et les offices d'habitation pour l'accord de financement, et ainsi s'assurer des conditions de construction de coopérative d'habitation (COOP) et de logements détenus par des organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation. Il est prévu que le loyer des unités en HLM corresponde à 25 % des revenus des ménages auxquels ils sont destinés. En 1974, le rôle de la SHQ est élargi et n'est plus seulement d'administrer le financement des logements sociaux, mais également de soutenir davantage les municipalités en procédant directement aux mises en chantier. Ainsi, le gouvernement désire accélérer la construction de HLM et la SHQ sera propriétaire de ces nouveaux bâtiments de HLM considérés comme des logements publics. Cependant, en 1994, le gouvernement fédéral se retire du financement et aucun nouveau HLM n'a été construit depuis au Québec. Les normes sont alors entièrement relayées à la SHQ. Les conditions actuelles de financement des HLM font que les gestionnaires d'organismes sans but lucratif bénéficient d'un programme de la SHQ qui les autorise à boucler chaque année financière en déficit d'exploitation, et le montant déficitaire est assuré par des versements gouvernementaux (SHQ, 2023).

Le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve abrite actuellement 1351 unités de HLM, soit 54 % de ceux de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Office municipal d'habitation de Montréal, 2024). Elles se concentrent dans une zone peu attrayante qui longe la rue Notre-Dame Est et qui s'étend dans le secteur de Mercier. Les logements construits de façon linéaire entre la rue Sainte-Catherine et Notre-Dame se trouvent à être particulièrement enclavés, étant limité d'un côté

par le fleuve Saint-Laurent et les activités commerciales du port, et ne bénéficiant que d'un faible accès au transport en commun. La disponibilité de cette zone vacante pour la construction résulte de politiques de rénovation urbaine menée par le plan Dozois directement à l'est du quartier et des projets d'infrastructures routières par le gouvernement du Québec dans Hochelaga-Maisonneuve.

2.1.2 Revitaliser par la mixité : le maire Tremblay et la stratégie d'inclusion en habitation

Face à la persistance de zones de pauvreté, la Ville de Montréal adopte au début des années 2000, sa première politique de mixité en habitation, largement inspirée de cas en sol américain (Dansereau et *al.*, 2002). La mixité sociale dans des secteurs identifiés représente une solution déségrégative afin de rompre la reproduction des problèmes socioéconomiques des espaces urbains en crise (Di Méo, 2014). La politique montréalaise s'est traduite par des projets d'habitation de mixité entre des locataires de logements sociaux et des propriétaires dans ces secteurs. Il apparaît donc que le sens privilégié de la mixité sociale par les autorités municipales est l'un des plus larges qui consiste : « à faire coexister différentes classes sociales au sein d'une même unité urbaine » (Bacqué, 2003, cité dans Kirszbaum, 2008, p. 39).

2.1.2.1 Des groupes socioéconomiques et des logements

C'est dans le contexte d'une offre de logement insuffisante pour les ménages modestes et défavorisés que le maire Gérald Tremblay pose les barèmes de la mixité sociale à Montréal. La stratégie urbaine d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels est officiellement présentée en août 2005. Dans le document de présentation, le maire Tremblay élu en 2001 appuie la nécessité d'agir sur le marché de l'habitation sur des facteurs démographiques, économiques et sociaux. Il projette de revitaliser certaines zones identifiées et vise « l'équilibrage social ».

D'abord, la rétention et l'attrait des jeunes ménages et des travailleurs sur le territoire montréalais sont un enjeu particulièrement présent pour justifier la construction de logements s'adressant à des propriétaires qualifiés de modestes. Au final, l'objectif est d'éviter l'exode des jeunes familles en banlieue, où les propriétés sont plus accessibles, ce qui permettrait du même coup d'attirer des travailleurs étrangers pour le développement économique de la ville. Emploi-Québec avait révélé qu'environ 277 000 emplois à temps plein dans divers secteurs étaient vacants sur l'île de Montréal durant cette période. Soutenu par ces arguments, un plan pour favoriser la mise en marché de

logement abordable est élaboré. Les paramètres de définition du logement abordable varient selon les institutions, mais les décideurs de l'administration Tremblay ont choisi de retenir les plus couramment utilisés aux États-Unis et ailleurs au Canada lorsqu'il est question de politique d'habitation. Celle-ci établit qu'un logement, qu'il soit en location ou en propriété, est abordable lorsque les frais d'occupation mensuels répartis sur une année sont dans une proportion maximale de 30 % du revenu de l'occupant ou d'un couple avec une hypothèque commune. Les frais d'occupation incluent d'abord le loyer ou l'hypothèque, ainsi que le chauffage et les taxes foncières s'il s'agit d'un occupant propriétaire. Le logement social et communautaire, qui s'adresse aux locataires et aux propriétaires de leur habitation, est un type de logement abordable, qui permet d'offrir des frais mensuels inférieurs à ceux du marché privé. Il s'agit de la définition retenue par les pourvoyeurs de fonds et l'encadrement de la construction de logements sociaux, et qui est inscrite dans les deux programmes qui les financent, soit celui d'AccèsLogis⁴ et de Logement abordable Québec. L'administration Tremblay retient donc la définition du logement social et abordable selon les programmes auxquels les projets feront appel, mais applique également certains de ces mêmes critères au logement privé qui ne bénéficieront pas de subventions.

Les balises pour déterminer l'accès aux habitations abordables proposées dans la stratégie de la ville sont d'abord fondées sur les capacités financières des ménages. Deux catégories de ménages sont identifiées comme étant plus vulnérables face au marché, c'est-à-dire comme étant plus enclins à éprouver des difficultés à se loger sans excéder la proportion de 30 % de leurs revenus. Ces deux catégories de ménages regroupent d'abord ceux ayant un revenu annuel inférieur à 35 000 \$, soit ceux qui sont considérés comme des ménages à faible ou très faible revenu, qui habitent exclusivement des logements locatifs. L'autre catégorie tend à viser des ménages locatifs dont une frange d'entre eux est susceptible d'accéder à la propriété, mais dont les revenus se situent entre 35 000 \$ et 55 000 \$.

Comme la stratégie d'inclusion et le Plan d'urbanisme sont reliés, les orientations de la stratégie devront servir au renforcement des objectifs du Plan, publié l'année précédente. C'est ainsi que l'un des principaux objectifs est de rendre disponible entre 60 000 et 75 000 nouveaux logements au courant des dix prochaines années, dont 30 % des nouvelles constructions devront être destinées

⁴ En février 2023, la ministre Duranceau, responsable de l'habitation, a mis fin au programme AccèsLogis. Les nouvelles demandes seront désormais sous les conditions du récent programme d'habitation abordable du Québec.

aux logements abordables. Les moyens que la Ville compte prendre pour l'atteinte de ses objectifs en matière d'habitation reposent sur la promotion de divers programmes de soutien. Il s'agit essentiellement de programmes de subventions et d'encadrement déjà existant, de sources gouvernementales et municipales. Cependant, l'administration admet que la disponibilité de terrains vacants est plutôt restreinte, mais planifie de poursuivre les actions des administrations précédentes qui ont fait l'acquisition de nombreux terrains sur le marché privé dans le but de les revendre à un prix inférieur pour la construction de logement social et communautaire.

Parmi les études mobilisées en aval de la politique par le service de l'habitation, du développement social et de la sécurité du revenu, celle réalisée par des chercheurs de l'INRS (Dansereau et *al.*, 2002), *La mixité sociale en habitation*, est la plus évoquée par l'administration Tremblay quant à son influence et ses recommandations pour les orientations qui sont présentées dans la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels. L'étude commandée et réalisée en 2002 par les chercheurs de l'INRS a pour objectif d'évaluer les limites et les enjeux des politiques en place depuis plusieurs décennies dans certains pays industrialisés tels que les États-Unis et la France, afin d'en tirer des pistes d'application pour Montréal, car les politiques urbaines de mixité dans l'habitation sont absentes au Québec avant les années 2000. À Montréal, les décideurs publics souhaitent connaître le potentiel de politiques de mixité sociale dans l'habitation afin d'intervenir dans les quartiers à forte concentration de pauvreté. La première partie de l'étude consiste à identifier les plus grandes zones de pauvreté à Montréal, dont Hochelaga-Maisonneuve fait partie. Les données de défavorisation utilisées pour identifier les quartiers se sont limitées aux indicateurs fondés sur le revenu (type de revenu, seuil de pauvreté, 30 % du revenu ou plus alloué au logement, etc.) du recensement de 1996. Après une revue de littérature similaire à celle qui en a été faite au premier chapitre de ce mémoire sur la mixité sociale en habitation, les chercheurs en arrivent aux mêmes conclusions quant au consensus sur les effets négatifs que ces politiques engendrent. Cependant, ils affirment que malgré le peu de mérites qu'offre l'implantation de politiques fondées sur la mixité sociale en habitation, il est impératif de maintenir le principe de la mixité.

Tout d'abord, ils suggèrent d'y inscrire le milieu de vie pour lutter contre la pauvreté sous trois axes : la répartition des logements sociaux, le zonage et la promotion socioéconomique des résidents. La persévérance en faveur de la mixité sociale repose sur trois grands principes

démocratiques : l'égalité des chances pour réduire les inégalités sociales, la solidarité dans le quartier, et enfin permettre aux résidents de rester dans le quartier si leur situation socioéconomique ou familiale venait à changer. Premièrement, en ce qui concerne les logements sociaux et le zonage d'inclusion, il est à prévoir que leur construction soit à proximité de services d'aide pour les populations les plus vulnérables qu'elle vise à aider. Également, afin d'assurer l'acceptabilité par les résidents des zones à faible proportion de logements sociaux, une attention doit être portée sur l'esthétique et l'entretien de ces nouveaux logements afin qu'ils s'intègrent bien aux autres bâtiments. En ce qui a trait aux nouvelles constructions en copropriété ou de logements locatifs, une obligation de mixité par une proportion minimalement définie de logements sociaux devrait être envisagée. Cependant, une recommandation est faite afin de prévenir les conflits entre couches sociales différentes. Les chercheurs de l'INRS proposent une répartition plus homogène dans l'idée d'une mixité « modérée » pour que les écarts entre les couches sociales dans une proximité spatiale ne soient pas trop forts. Ils préconisent, entre autres, que l'aménagement intérieur des bâtiments soit conçu afin d'éviter que des couches sociales trop contrastées n'aient à se croiser au quotidien, par exemple dans la cage d'escalier. Les chercheurs proposent donc de croiser la distribution des logements sociaux aux soucis de zonage d'inclusion. Ils proposent également une politique pour la promotion socioéconomique des résidents, en leur offrant des chances de mobilité, sans quoi la mixité ne saurait être effective. En effet, afin d'améliorer l'apport de résidents plus aisés dans les quartiers défavorisés, des mesures pour l'accès à la propriété pour les ménages modestes déjà résidents doivent compléter l'offre diversifiée de logement. Enfin, des caractéristiques des quartiers mieux nantis devraient être développées sur le territoire telles que des services publics de qualité et un meilleur accès à l'emploi. Il est donc essentiel que divers acteurs, tant en logement qu'en santé et en éducation, travaillent conjointement à l'amélioration du milieu de vie des quartiers défavorisés. Ce dernier postulat est retenu dans la stratégie de la Ville de Montréal comme l'un des principaux arguments, faisant des zones de pauvreté les cibles privilégiées afin « d'éviter la ségrégation sociale et le cercle vicieux de l'appauvrissement ».

Des études ont montré que la concentration excessive de la pauvreté dans certains quartiers pouvait avoir un effet négatif sur les chances des personnes démunies d'améliorer leur condition. La promotion de la mixité sociale peut atténuer cet effet négatif du milieu ou, dans une optique préventive, afin d'éviter qu'il ne se développe. Comme effet corollaire, la présence d'une population au statut socioéconomique diversifié permet d'assurer la vitalité économique d'un quartier ainsi que l'accès à des services de meilleure qualité. (Ville de Montréal, 2005, p. 5)

Cette idée d'ascension socioéconomique d'une population défavorisée par une proximité spatiale avec la classe moyenne réfère directement à la théorie sur les « effets de quartier » qui est explorée et retenue par les chercheurs de l'INRS pour orienter leurs conclusions en faveur de la mixité sociale. Les effets de quartiers renvoient à l'hypothèse que la concentration de la pauvreté dans un quartier influence négativement le parcours de ses résidents (Bacqué et Fol, 2007 ; Robitaille, 2006). Malgré que la littérature ne soit pas consensuelle sur sa pertinence, les effets de quartiers « constituent l'arrière-plan scientifique de toutes les interrogations sur la pertinence des politiques de mixité dans l'habitat » (Kirszbaum, 2008, p.51). La théorie est attribuable au sociologue William Julius Wilson à partir de son ouvrage *The Truly Disadvantaged* (1987) sur les conditions qui ont mené à la formation de ghettos noirs qui caractérisaient des zones urbaines américaines dans les années 1980. La détermination des zones de concentration de la pauvreté sur le territoire montréalais par les chercheurs de l'INRS est une transposition directe des critères décrits dans la théorie de Wilson. Les zones ont été identifiées, car elles :

présentent des indicateurs de la pauvreté et plus particulièrement de ce que l'on désigne depuis une quinzaine d'années par l'*underclass*. Le critère habituel à cet égard est un écart de 40 % ou plus par rapport au revenu médian : c'est celui que nous avons appliqué pour identifier d'un côté, les zones de concentration des couches de revenus supérieures et de l'autre, celles des couches inférieures. (Dansereau et *al.*, 2002, p. 5)

En effet, lorsque Wilson développe sa théorie sur les effets de quartier, la notion d'*underclass* fait partie du langage politique répandu dans l'espace public pour faire référence aux populations défavorisées des ghettos. Wilson fixe le seuil à 40 % pour un territoire visé, selon les critères nationaux sur le revenu, à partir duquel les effets de quartiers sont significativement responsables du maintien des problèmes liés à la pauvreté, c'est-à-dire de la présence d'une *underclass* (Bacqué et Fol, 2007). C'est ainsi que les conservateurs américains stigmatisent ces résidents, et Wilson introduit le terme dans le monde académique en y associant les mêmes référents négatifs. Le terme d'*underclass* rassemble en une même entité des individus et des familles dans des situations de chômage prolongé, de pauvreté persistante et par conséquent dépendants de l'assistance sociale et vivant dans un isolement social. C'est à partir de ces situations communes vécues dans un espace partagé qu'émergent des problématiques d'affaiblissement des liens sociaux et familiaux par un accroissement de familles monoparentales, d'échecs scolaires, d'isolements volontaires, de comportements liés à la délinquance et à la criminalité. Wilson associe de cette façon les conséquences de la désindustrialisation sur les populations noires dans les quartiers centraux à une

forme de socialisation spécifique. Selon Divay et Séguin (2004), les discours sociaux et scientifiques entourant l'*underclass* ont trouvé une forte résonance jusqu'au Canada, alimentant des inquiétudes au sujet de zones urbaines où s'observe une concentration de ménage à faible revenu.

À partir du cas de Chicago, Bonnet et Théry (2016) propose un regard critique sur le postulat de Wilson qui affirme que les zones de pauvreté sont le résultat de la désindustrialisation qui a fait qu'une partie de la population, celle appartenant à la classe moyenne, a quittée vers d'autres quartiers avec de meilleures perspectives, alors que celle restée s'est enlisée dans le chômage et l'assistance sociale, ainsi que dans la criminalité. Ce qui a contribué à attirer l'attention sur la suggestion de Wilson, c'est qu'il explique en partie que la concentration de la pauvreté dans les ghettos noirs par l'absence de *role model*, provenant de la classe moyenne, et qu'il déplace la question d'une inégalité de nature raciale à celle d'une inégalité structurelle attribuée à l'homogénéité d'une classe sociale. Les problèmes sociaux sont pour Wilson, une conséquence de la perte de lien de communauté, et la présence de la classe moyenne noire était pour lui l'assurance d'un ordre moral propre à la communauté. Il place au centre de sa thèse l'idée que c'est lorsqu'il y a une concentration de problèmes sociaux structurels tels que le chômage et la pauvreté dans un quartier que les occasions de réinsertion à l'emploi sont rares. Cette idée a été reprise dans de nombreuses études, notamment celles qui portent sur la délinquance, en défendant « que les normes déviantes se diffusent par la fréquentation des pairs » (Bacqué et Fol, 2007, p.185). Cependant, cette théorie est davantage de l'ordre hypothétique, bien qu'elle exerce une hégémonie dans la sociologie de la pauvreté, un nombre grandissant de sociologues soulèvent son insuffisance depuis sa publication (Bonnet et Théry, 2016).

Bacqué et Fol proposent en 2007 de mesurer la pertinence de la théorie de Wilson au regard du débat théorique qu'elle génère par un examen de son opérationnalisation dans le contexte de villes américaines. Certains travaux s'accordent sur le fait que les effets de quartiers sont bien réels, mais seulement lorsqu'ils sont corrélatifs d'un taux de pauvreté élevé. D'autres concluent que les effets de quartier sont négligeables sur les parcours individuels comparativement au revenu, à l'éducation et à l'emploi des individus et de leurs parents. C'est ainsi que selon Bacqué et Fol, plusieurs travaux suggèrent qu'il serait davantage bénéfique de diriger les actions publiques vers les familles lorsqu'il s'agit de traiter de problématiques liées à la défavorisation socioéconomique. Le rapport

de l'INRS cité plus haut réfère à des cas précis pour conclure à la réalité des effets de quartier qui doivent être pris en compte pour favoriser l'égalité des chances.

Il y a en effet des expériences américaines bien connues sur lesquels s'appuient les chercheurs du rapport qui ont été menées afin de rompre les effets de quartier, mais les résultats demeurent mitigés (Bacqué et Fol, 2007). C'est notamment le cas du *Gautreaux Program* à Chicago, une politique de déségrégation qui relocalise des ménages noirs de quartiers défavorisés vivant dans des logements sociaux vers des secteurs plus aisés et blancs, dont la législation les avait exclus. L'expérience qui a débuté dès 1988 a fait l'objet d'une analyse qui compare deux groupes de résidents : celui des résidents étant restés dans leur quartier défavorisé et un groupe ayant déménagé. C'est ainsi que parmi le groupe ayant déménagé dans un quartier plus aisé, une majorité affirme que le cadre de vie y est meilleur, qu'ils y ont trouvé plus facilement un emploi, et ont pu observer une amélioration des résultats scolaires chez leurs enfants. Cependant, près du tiers des ménages (30 %) ont préféré retourner vivre dans un quartier pauvre du centre-ville, car le déménagement initial avait créé une rupture de leurs liens sociaux et familiaux. Le degré de satisfaction demeure le même chez les ménages qui se sont portés volontaires au déménagement sous un autre programme qui en est son extension, celui de *Moving To Opportunity*.

Plusieurs ménages ayant participé aux programmes de relocalisation ont cependant affirmé vivre dans un certain isolement social et ont vu leurs enfants être mis à l'écart, car ils ont été placés dans des classes pour élèves en difficulté. Quant à la question de l'emploi, la facilité d'accès ne s'est pas accompagnée d'une amélioration de la situation économique des participants, car il s'agissait d'emplois peu rémunérés et précaires. Bacqué et Fol notent que les ménages qui se sont portés volontaires au déménagement ont retiré plus de bénéfices de leur nouveau milieu de vie comparativement aux groupes qui se sont déplacés dans un contexte de contraintes. Ces programmes financés par l'État à travers le pays sont nés du constat que le développement planifié des banlieues est historiquement lié à un processus de ségrégation raciale, inscrite dans la législation (Bacqué et Fol, 2007). La déségrégation urbaine guide ces politiques à partir de l'effet de quartier, plutôt que de viser la mixité résidentielle. Ils ont généré le déménagement d'environ 15 000 familles noires vers des quartiers mieux nantis (Bacqué et Fol, 2007).

Également cités par les auteurs du rapport commandé par la Ville de Montréal, le programme HOPE VI, lancé en 1994 aux États-Unis, qu'ils présentent comme un projet inscrit dans le

mouvement du néo-urbanisme, c'est-à-dire d'un mouvement architectural et d'aménagement urbain visant à recréer en quelque sorte la dynamique d'un village ou d'une communauté. Les moyens entrepris reposent essentiellement sur la diversité architecturale, dans la fonction des espaces et dans l'offre résidentielle. De cette façon, l'objectif du projet HOPE VI est de transformer de grands complexes de logements sociaux défavorisés en quartier socialement plus diversifié tout en développant des espaces aux fonctions également plus diversifiées. Bacqué et Fol expliquent qu'il s'agit d'un programme de démolition massive du parc de logements sociaux qui repose sur la dispersion des locataires, la densification des quartiers et leur reconstruction soutenue par un partenariat public-privé.

Kirszbaum (2008) relève que le programme HOPE VI, qui s'est étendu à des quartiers parmi les plus défavorisés des États-Unis, est effectivement cité par les chercheurs comme générateur de métamorphose réussie. Il souligne que des recherches plus exhaustives apportent des nuances : l'amélioration du cadre bâti et des logements a généralement eu un effet de détérioration pour les ménages déjà vulnérables que ciblait le programme. Ces recherches mentionnent, entre autres, que les administrateurs pouvaient écarter les personnes ayant commis des infractions criminelles, et même étendre l'interdiction à tous les membres de la famille.

Malgré la disponibilité de ces données au moment de rendre leur rapport, les chercheurs de l'INRS maintiennent que la théorie des effets de quartier s'avère pertinente pour la déconcentration de la pauvreté. Ils affirment que les bénéfices évoqués ne résultent pas d'un effet de contagion d'une classe supérieure sur les plus défavorisées.

Ce n'est donc pas la mixité en tant que telle qui a été la plus décisive. Plus nette semble avoir été l'influence du milieu dans sa dimension matérielle, économique et symbolique. Cela suggère que l'on peut augmenter les chances de promotion sociale, dans une optique de réduction des inégalités, en agissant directement sur le milieu défavorisé. (Dansereau et *al.*, 2002, p. 44)

Ce postulat en faveur de la mixité repose sur l'hypothèse répandue, mais non démontrée, que l'augmentation du nombre de propriétaires dans une zone défavorisée augmente les capacités à investir dans des services, dans l'immobilier, dans des commerces, et cela en faveur des moins nantis (Cauchy, 2012). Cette tendance à mobiliser la théorie des effets de quartiers en ignorant son inscription dans un débat controversé était tout aussi forte dans les politiques de peuplement en France au début des années 2000 (Bacqué et Fol, 2007). Nastase (2019) appuie cette interprétation

en ajoutant que pour la Ville de Montréal, l'objectif est de donner du lustre à la métropole à l'international. Ainsi, favoriser la mixité sociale se traduit par des bénéfices en termes de taxes foncières. Les ménages de la classe moyenne qui viennent s'y installer pourront s'adapter aux changements du quartier, alors que les ménages pauvres disparaîtront progressivement.

Les politiques de mixité sociale en habitation au Canada et à Montréal se distinguent par le fait qu'elles cherchent une mixité de statut socioéconomique entre locataires et propriétaires dans des quartiers défavorisés, plutôt que d'introduire des logements sociaux dans des quartiers aisés, comme c'est notamment le cas en France et aux États-Unis (Germain *et al.*, 2010). La référence à la « mixité sociale » fait appel à une définition ambiguë qui dépend largement des variables et des méthodes utilisées pour la définir (Kirszbaum, 2008). Ceci n'est pas sans soulever plusieurs questionnements, notamment sur la façon de déterminer les proportions et les tranches de revenus qui font d'un espace une réalité de mixité sociale. À partir de quels critères un quartier est mixte ou ne l'est pas ? Pourquoi les quartiers défavorisés sont ciblés par des politiques de mixité, alors que d'autres quartiers, qui auraient une population plus aisée dans les mêmes proportions que celle des quartiers pauvres, ne sont pas considérés comme ayant un déficit de mixité ?

2.1.2.2 Une zone d'expérimentation

Une démarche politique répandue est l'investigation d'un ancien quartier ouvrier en voie d'embourgeoisement afin d'expérimenter la mixité sociale, c'est ainsi que le projet Lavo dans Hochelaga a servi à élaborer la politique d'inclusion dans l'ensemble résidentiel, en tant que laboratoire d'expérimentation (Germain *et al.*, 2010). Lors de la présentation de la stratégie d'inclusion en 2005, le projet d'habitation mixte Lavo est alors prêt pour sa mise en chantier. Le projet tient son nom de l'entreprise qui était propriétaire du site industriel et de ses bâtiments dont la Ville de Montréal a fait l'acquisition en 2000 dans le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve. Les logements abordables qui devaient y être construits faisaient partie des 5000 unités projetées dans le projet des logements de solidarité. La transformation du site avait le double objectif d'augmenter l'offre de logement abordable dans ce secteur et de le revitaliser à la fois. En effet, la croissance de l'entreprise Lavo et le retrait d'une partie de l'ancien chemin de fer menant à l'entreprise ont fait augmenter considérablement le trafic de poids lourds et par ce fait une dégradation de la qualité de vie des résidents à proximité. La Ville a donc initié des mesures d'accompagnement pour la relocalisation de l'entreprise par la vente d'un terrain industriel situé à Rivière-des-Prairies. La

transaction s'est effectuée sous l'administration précédente à celle du maire Tremblay, qui a lancé l'appel d'offres pour la construction de logement abordable en 2004, soit deux ans après que l'entreprise ait définitivement quitté le quartier.

Le mandat de la consultation publique est délégué au Collectif d'aménagement urbain d'Hochelaga-Maisonneuve (CAUHM). Le CAUHM est actif sur le territoire depuis 1995 et son objectif est la revitalisation du quartier afin de mettre un terme à la détérioration des bâtiments, conjointement à celle de la dynamique sociale. D'emblée, le collectif est en faveur de l'adoption du projet présenté, car la « mixité sociale » est ce qui assure la revitalisation avec une offre de logements destinés à des propriétaires de la classe moyenne. Ce positionnement particulier pour un organisme a suscité l'intérêt des décideurs politiques (Germain *et al.*, 2010), qui l'ont mobilisé afin d'assurer son acceptabilité par la communauté (Cossette, 2013). C'est ainsi que quelques mois avant la publication du rapport sur la mixité en 2002 par les chercheurs de l'INRS, le rapport de consultation publique est publié par le Collectif. Dans la présentation rapport, les membres du CAUHM affirment que leur vision de la revitalisation fait écho aux commentaires reçus lors des consultations publiques. Il apparaît que l'organisme y fait valoir les mêmes arguments en faveur de la mixité que ceux qu'il fait entendre dans l'espace public depuis le début de ses activités dans le quartier. En effet, les membres de l'organisme se positionnent en faveur d'un plus grand nombre de propriétaires occupants comme moteur de revitalisation. L'argument est que les propriétaires occupants, que ce soit dans un plex ou une coopérative ont un plus grand sentiment d'appartenance, sont davantage enclins à entretenir leur habitation et ses environs, ainsi qu'à s'impliquer pour maintenir un climat sain et des services de qualité pour la communauté puisqu'ils sont des payeurs de taxes.

Cependant, le rapport du CAUHM souligne que l'opposition la plus récurrente face au projet provient des intervenants les plus près des populations défavorisées qui affirment que pour être en accord avec les besoins des résidents du quartier, le projet devrait plutôt comporter 100 % de logements sociaux. Les comités pour le logement, malgré leur désaccord avec le principe de mixité, concluent à un compromis, soutenus par les groupes communautaires (Sénécal [dir.], 2016). Dans ce contexte, ces intervenants ont tendance à céder rapidement, jusqu'à être en accord avec des mesures qui excluent la population qui devait initialement bénéficier du projet, car il s'agit d'une opportunité, sans laquelle aucun autre projet de construction de logements sociaux ne verrait le

jour (Desage, 2017). C'est ainsi que le nombre de logements sociaux et communautaires dans le cadre du projet Lavo sera légèrement plus élevés que prévu (60 %) avec 71 unités en coopératives, 93 en copropriété, dont 72 % répondent aux critères d'abordabilité, et 40 à but non lucratif (Germain *et al.*, 2010).

Dans un article sur la revitalisation d'Hochelaga-Maisonneuve paru en 2003 dans *Le Devoir*, le journaliste Denis Lord s'entretient avec Jean Rouleau, président du CAUHM où il réaffirme sa position favorable à l'embourgeoisement, car la mixité sociale est une solution aux problèmes sociaux dans un quartier hors de contrôle, elle est, selon lui, la promesse d'un retour à l'équilibre. De cette façon, il se positionne en accord avec la théorie des effets de quartier, car il affirme que les études sont concluantes à ce sujet. En effet, en habitant dans des quartiers plus favorisés, les plus pauvres acquièrent un désir d'ascension sociale grâce à la fréquentation de gens plus fortunés. Il semble donc se lier aux conclusions des chercheurs de l'INRS sur le fait que la théorie des effets de quartiers est applicable au cas d'Hochelaga-Maisonneuve. Une justification en faveur de la mixité sociale, mainte fois répétée par le CAUHM est qu'il s'agit d'un retour à une mixité sociale disparue. De cette façon, l'organisme contribue à une forme de contrôle par la mobilisation sélective de la mémoire locale fondée sur le passé ouvrier afin de redéfinir les normes et la réorganisation sociale à l'échelle locale (Giroud dans Bacqué et Charmes, 2016).

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la production de nouveaux logements abordables est passée de 32,9 % en 2004 à 39,4 % en 2006, ce qui, à première vue, apparaît comme étant favorable à l'intégration de ménages modestes dans les nouveaux projets de construction résidentielle. Cependant, deux types de constructeurs qui fournissent deux types de logements abordables sont à l'origine de cette évolution. C'est ainsi que la construction de logements sociaux et communautaires, voués à la location a connu un déclin, passant de 15,9 % en 2004 à 12,3 % en 2006, alors que la construction d'entrepreneurs pour le marché privé a connu une forte hausse passant de 17 % en 2004 à plus de 27 % en 2006, qu'ils soient subventionnés ou non. Ce sont les copropriétés non subventionnées qui représentent la production principale du logement abordable chez les promoteurs privés. Les propriétés privées doivent atteindre en 2006 un prix de vente maximal de 170 000 \$ pour être considérées comme étant abordables. Cependant, comme l'un des enjeux est la rétention des jeunes familles à Montréal avec la possibilité d'accéder à la propriété, la Ville constate que les critères d'abordabilité pour le marché privé représentent une

contrainte quant à la capacité de construire des copropriétés ayant une aire habitable suffisante. Considérant que la surface habitable pour une famille doit être de 93 m², le nombre de copropriétés abordable à Montréal répondant à ce critère est seulement de 7 % en 2006. C'est pourquoi les acheteurs des copropriétés qui ont bénéficié du programme d'accès à la propriété sont majoritairement des ménages sans enfants.

Les termes de la stratégie demandent aux promoteurs qu'il y ait une collaboration avec les élus au niveau des arrondissements. C'est pourquoi la réglementation municipale constitue un levier majeur pour l'adhésion des promoteurs privés, qui sont à l'origine de la majorité des nouveaux logements abordables, car dans presque tous les cas, ils ont besoin d'un changement aux règlements municipaux. C'est ainsi que l'obtention d'un changement de zonage, ou l'achat d'un terrain municipal ou à vocation publique pour les promoteurs constitue un moyen de négociation pour leur adhésion à la stratégie d'inclusion de logement abordable. Les changements aux règlements doivent également faire l'objet de consultation publique. Malgré que cette stratégie incitative soit présentée comme donnant un avantage à l'administration municipale, Desage (2017) propose que les promoteurs en retirent des bénéfices puisque la construction de logements sociaux et abordables légitime les parts du marché privé. C'est ainsi que les promoteurs privés ont accès à des sites et à des bâtiments à moindre coût dans des zones de quartiers populaires en voie d'embourgeoisement qui sont très convoités. De cette façon, ils peuvent développer dans des zones dans lesquelles ils rencontraient une certaine résistance à la copropriété auparavant. La résistance des groupes communautaires locaux est atténuée par le fait qu'il doit y avoir un partenariat avec le promoteur du projet d'habitation.

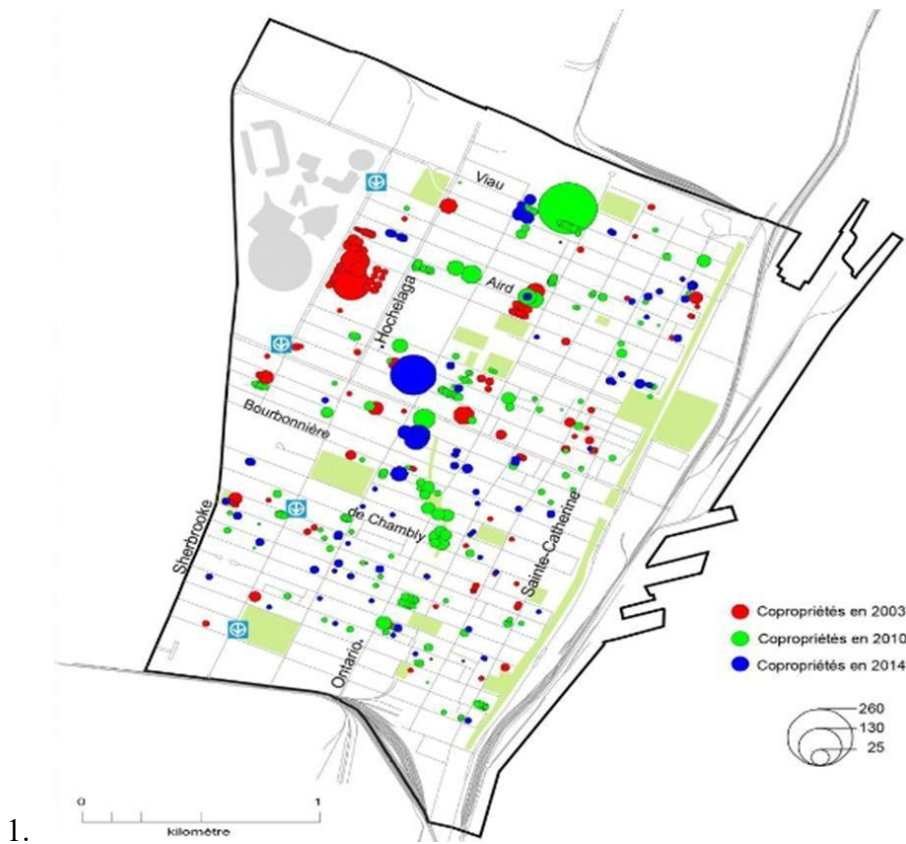
En ce sens, les promoteurs ont un pouvoir d'exclure les locataires les moins fortunés en attente d'un logement social. D'abord, par l'aménagement sociospatial qui répartit de façon segmentée les modes d'occupations. C'est pour les promoteurs une façon de préserver la valeur de leur construction en dédiant les espaces les plus avantageux du site aux propriétaires, tout en donnant moins de visibilité aux bâtiments de logements sociaux. Selon les propos rapportés par Desage recueillis auprès des groupes de ressources techniques (GRT) en 2017, les promoteurs exercent une volonté de construire des logements abordables sous le modèle de coopérative, plutôt que sous forme d'OSBL d'habitation, car il s'agit du modèle le plus ressemblant à celui des copropriétés. Cette pratique s'explique par le fait que ces propriétaires, et les membres qui les sélectionnent

recherchent de futurs résidents qui ont des compétences pouvant leur servir dans le modèle d'organisation d'une coop. Ils détiennent donc plus de ressources financières et disposent d'un plus large réseau et d'un niveau de scolarité plus élevé que s'il s'agissait de candidats résidents en attentes de logements communautaires subventionnés. Le profil des membres des coopératives d'habitation de 2003 à 2013 exprime une augmentation de membre avec des diplômes et des revenus plus élevés. Cette tendance s'est d'ailleurs maintenue comme le révélait une enquête menée par Zacharie Goudreault du *Devoir* en début d'année 2025. L'autonomie accordée aux coopératives fait qu'il n'y a pas d'obligation de fixer un revenu maximal pour les logements abordables.

Ceci a pour conséquence que les ménages les moins nantis sont en diminution constante dans les coopératives. En effet, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation estime que la part des ménages gagnant plus de 70 000 \$ est passée de 6 % en 2017 à 15 % en 2022. Une problématique que soulèvent des organismes communautaires montréalais est qu'une fois que les mieux nantis sont membres du comité de sélection, un contrôle est exercé afin de sélectionner des locataires qui ont le même profil, créant ainsi des coopératives pour des gens plus riches que ce que prévoyait initialement le programme.

Les projets qui ont émergé de la stratégie, selon le bilan de 2007, représentent bien cette tendance d'une mise à l'écart des moins favorisés dans cette approche d'inclusion et de lutte à la pauvreté. À l'échelle de la ville, environ 7121 unités sont au stade de la consultation, mais dont la majorité ont été approuvées ou en construction. De celles-ci, 1697 sont des logements sociaux et communautaires (23,83 %), alors que la cible était de 30 %, les autres unités sont des condos partagés entre ceux ayant bénéficié du programme montréalais Accès Condos et relevant du marché privé.

Figure 2.0.1 Évolution et répartition des copropriétés entre 2003 et 2014 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve



Source : Assises sur la gentrification, Ville de Montréal, 2017

La promotion de la mixité sociale par des modes d'occupation divers dans ce secteur s'est soldée par l'augmentation du nombre de copropriétaires durant les dix années qui ont suivi, plus spécifiquement dans la partie de Maisonneuve et à sa périphérie dans Hochelaga.

2.1.3 La métropole mixte

Les administrations qui ont succédé à celle du maire Tremblay ont poursuivi l'élaboration de stratégies de revitalisation ciblant les quartiers pauvres en favorisant l'accès à la propriété des ménages issue de la classe moyenne, et ce sous prétexte qu'il s'agit de mesures favorisant l'inclusion et la mixité (Simamonika, 2019). Cependant, la mise en œuvre de celles-ci se fait à travers les projets d'urbanisme et la délégation au marché immobilier privé.

Le Règlement pour une métropole mixte de l'administration de Valérie Plante (2017-2025) est présenté en novembre 2020 et est effectif dès avril 2021. Il est la continuité de la stratégie

d'inclusion pour le logement abordable dans les nouvelles constructions. La mixité sociale en demeure l'objectif, et le Règlement doit en assurer la permanence, tout en continuant de cibler les populations vulnérables ainsi que les familles de la classe moyenne. Cependant, il impose maintenant des obligations de construction et certaines contraintes financières aux promoteurs privés. Le fait que la Ville dispose d'une capacité réglementaire, contrairement à la précédente stratégie, est attribuable à des modifications en 2017 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) qui donne plus de pouvoirs aux municipalités afin de développer l'offre de logements abordables et sociaux. C'est ainsi qu'un fonds de contribution obligatoire à la stratégie d'inclusion est créé en contrepartie lorsque les promoteurs sont dans l'impossibilité de respecter la part de 30 % de logements abordables dans leurs projets de construction résidentielle comptant au moins 100 unités d'habitations.

Les contraintes rencontrées ne permettant pas de respecter les objectifs de construction sont liées à la nature du projet initial et du site, ou à la reconnaissance des élus d'arrondissement et de la Ville sur l'inclusion de logements abordables, car ce type de logements peut s'avérer ne pas être pertinent dans certains contextes ou secteurs. Dans ces cas, trois modes de contribution au logement social et communautaire sont possibles afin d'offrir une certaine flexibilité pour les promoteurs. En effet, il est possible de contribuer au logement social en cédant à la Ville un immeuble ou un terrain ou encore un projet qui sera réalisé dans le cadre des programmes de financement pour ce type de logement. Lorsqu'il n'est pas possible d'inclure du logement social au projet de construction, les promoteurs sont dans l'obligation de contribuer à un fonds géré par la Ville qui le réserve pour du logement social. Cependant, la Ville souhaite que cette option n'en soit qu'une de dernier recours. Enfin, la contribution peut être une combinaison de ces deux derniers modes de contribution.

La mobilisation de cette nouvelle réglementation pour avoir une emprise plus profonde sur le développement du logement abordable se justifie par un contexte du marché locatif et privé qui place les ménages pauvres et modestes en position de précarité nettement plus significative qu'en 2005. C'est ainsi que l'administration Plante révèle que les prix médians des plex et des copropriétés ont connu une augmentation de 43 % en 5 ans (Ville de Montréal, 2020, p. 2) à Montréal, ayant pour effet direct une augmentation des hypothèques et par conséquent, des logements locatifs. Il y a donc près d'un ménage sur trois qui consacre 30 % ou plus de ses revenus pour se loger. Tout comme dans la stratégie de 2005, le Règlement pour une métropole mixte cible

les familles modestes éprouvant davantage de difficultés à trouver des logements de taille suffisante qui sont en fonction de leur capacité financière.

L'administration Plante soutient que des études ont démontré que la mixité sociale n'engendre pas d'effets négatifs sur la qualité de vie et que la cohabitation se traduit positivement en regard de la stratégie de l'administration précédente. Or, les deux études auxquelles réfère le responsable de l'habitation de l'administration Plante, proviennent toutes deux d'un mandat confié à l'INRS. La première est celle réalisée pour l'administration Tremblay en 2002, qui est l'étude principale à partir de laquelle la stratégie a été élaborée, tel que nous l'avons précédemment présenté. La seconde, *La qualité de vie dans les projets résidentiels denses*, publiée en 2007, a pour objectif d'évaluer les retombées de la mise en application de la stratégie d'inclusion à travers trois réalisations de projet d'habitation de mixité sociale. Deux des trois réalisations présentées sont du même type d'organisation spatiale de la mixité, c'est-à-dire réalisées selon un modèle segmenté, tel que celui sur lequel s'est réalisé le projet du site Lavo. De cette façon, différents bâtiments sur le même site correspondent à divers types d'occupations et de résidents. L'attrait pour ce modèle repose sur les recommandations des chercheurs en 2002, soit de limiter les occasions de contacts directs entre les résidents aux statuts socioéconomiques différents. C'est ainsi que la seconde étude du même groupe de recherche propose de continuer à développer des projets sur le modèle segmenté en séparant les logements selon les statuts d'occupation dans un même espace. Faire cohabiter des résidents aux statuts d'occupation différents est selon eux la meilleure façon d'éviter les conflits. Ils proposent également d'accorder une importance à l'architecture, ainsi qu'à la disponibilité de services de proximité. En somme, l'étude de 2007 réaffirme les orientations du premier rapport en faveur des projets résidentiels de mixité en milieu défavorisé.

La mise à jour des retombées du Règlement d'avril 2024 fait le bilan des constructions de logements abordables qui ont fait l'objet d'une entente ou dont la réalisation est terminée depuis son application en avril 2021. Les retombées sont présentées selon le mode de contribution au logement abordable. En effet, le nombre d'ententes pour le logement social et communautaire avec la contribution financière est au nombre de 213, celles prévoyant plutôt une cession de bâtiments ou de terrains sont au nombre de 7, alors que la Ville faisait état dans son bilan des deux premières années suivant l'application du règlement de la réalisation de seulement 86 unités de logements

sociaux. Pour ce qui est du logement abordable, 38 ententes ont fait l'objet d'une contribution financière, contre une qui est un engagement de réalisation de logements.

La Ville propose trois modifications⁵ au règlement en 2021⁶, dont la mise en œuvre sera étalée sur une période de trois ans afin de contraindre davantage l'adhésion des promoteurs. Ce resserrement résulte d'une des problématiques observées, car il n'y a pas de mécanisme pour vérifier l'incapacité ou la résistance des promoteurs à inclure des logements sociaux à leurs projets.

Les modifications envisagées au Règlement ont suscité des inquiétudes dans la même lignée qu'au moment de son annonce de la part de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). Ainsi, au moment des consultations pour le dépôt du projet du Règlement pour une métropole mixte en 2019, la CCMM émet des inquiétudes par l'entremise d'un avis sur un effet possible de contrainte financière sur les promoteurs, qui les forcerait à promouvoir des projets résidentiels à l'extérieur de Montréal. En effet, les promoteurs affirment que le Règlement pourrait engendrer des manques à gagner générés par la construction, ou non, de logements abordables, auxquels s'ajoute une possible inflation des autres types d'unités. Selon la CCMM, le déséquilibre de l'état de l'offre résidentielle par rapport à la demande est attribuable à l'application du Règlement par la Ville de Montréal en 2021, dont le renforcement aurait un effet encore plus dévastateur. La CCMM rapporte que les mises en chantier et les demandes de permis de construction sont dans un creux historique en 2023, avec une diminution de 42 % par rapport à l'année précédente, dans un contexte où la pandémie de la Covid 19 a eu pour conséquence l'augmentation des coûts de construction ainsi qu'une augmentation marquée des taux hypothécaires. Dans ce contexte, elle estime que l'action à entreprendre, pour offrir plus de logements abordables, est d'augmenter rapidement les mises en chantier de tous les types de logements, ce qui aura pour effet de réduire les coûts des logements locatifs et privés pour toutes les catégories de ménages. C'est donc au regard de ce constat, que les promoteurs de la CCMM demandent à la Ville de Montréal de ne pas imposer plus de contraintes sur les constructeurs,

⁵ Soit : 1) Une redéfinition de logement social et abordable afin d'être en concordance avec les nouvelles options de financement ; 2) la mise à jour des sommes versées aux promoteurs pour les terrains destinés aux logements sociaux ; 3) une augmentation des pénalités imposées aux développeurs immobiliers pour les projets qui ne comportent pas de volet de logement social.

⁶ À partir des modifications faites par l'administration Plante, la politique porte le nom du Règlement 20/20/20, car il prévoit une obligation de 20 % de logements sociaux, 20 % destinés aux familles et 20 % de logements abordables.

d'autant que le règlement en vigueur depuis avril 2021 n'a pas permis d'atténuer la pénurie de logements à Montréal.

L'Institut de développement urbain du Québec (IDU) abonde dans le même sens quant à l'inefficacité du règlement depuis sa mise en vigueur qui est attribuable au fait qu'il a été conçu dès le départ sans tenir compte de la dynamique du marché immobilier, il est en ce sens « contreproductif » (IDU, 2023, p.11). En effet, selon le calcul de l'Institut, lorsque la pénalité sera intégralement appliquée en 2007, elle représentera une augmentation de 72 %, ce qui représente environ 3000 \$ de plus par unités de condo, une augmentation qui devra se refléter sur le prix de vente. De plus, le fait que la cession d'un terrain à la Ville, malgré un ajustement aux prix du marché, se maintienne à un prix équivalent à 60 % de sa valeur marchande, n'est pas et n'a jamais été une mesure pouvant inciter les promoteurs à y adhérer. C'est ainsi que l'administration Plante cède aux demandes des promoteurs avec un moratoire, ce qui met le règlement sur pause pour une période de deux ans (Boulianne, 2024).

C'est ainsi que la Ville de Montréal s'est inscrite dans le même mouvement que d'autres grandes villes européennes et américaines, avec des politiques néolibérales du logement misant sur l'accès à la propriété, délaissant ainsi le logement social (Le Loix, 2022).

2.2 LE POUVOIR AUX RÉSIDENTS AVEC LE PROGRAMME DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

C'est en 2003 que la Ville de Montréal initie des projets pilotes de revitalisation urbaine intégrée, qui ont des caractéristiques similaires avec des opérations des gouvernances publiques de la France, du Royaume-Uni ou des États-Unis (Divay et Séguin, 2004). Cette deuxième partie de chapitre sera donc consacrée au programme de la RUI⁷ de la Ville de Montréal, qui a suivi de peu les réalisations des politiques de mixité sociale dans Hochelaga-Maisonneuve durant les années 2000.

Le programme de la RUI, tout comme la stratégie, relève d'une structure institutionnelle marquée par la contradiction entre ses idéaux et les effets induits dans le quartier.

⁷ Le programme de la RUI a été remplacé par l'approche des Quartiers inclusifs et résilients, dont l'annonce s'est faite en octobre 2023. L'approche se veut dans la continuité de celle de la RUI.
<https://www.newswire.ca/fr/newsreleases/montreal-devoile-sa-nouvelle-approche-pour-reduire-les-iniquites-entre-ses-quartiers-835056028.html>

2.2.1 Le programme de la RUI : pour une nouvelle gouvernance urbaine de la pauvreté

L'établissement d'un programme de RUI, qui est issue des consensus du Sommet de Montréal de juin 2002, cherchait à améliorer les conditions de vie des résidents vivant dans certains secteurs identifiés (Ville de Montréal, 2005). Selon l'administration Tremblay, certaines zones de la métropole maintiennent des taux de pauvreté élevés, et ce, malgré la présence de divers intervenants dans ces secteurs, qu'ils relèvent des pouvoirs publics, privés ou communautaires. La présentation de ce constat s'appuie sur l'indice de défavorisation élaboré par Pampalon et Raymond, lequel indique que la Ville de Montréal compte parmi sa population 25 % de ménages prestataires de l'aide de dernier recours alors qu'il se situe à 23 % pour l'ensemble de la province. Par conséquent, Montréal compte nettement plus de personnes dans la strate la plus défavorisée avec 36 %, alors que ce taux se situe à 20 % pour la province. À cela s'ajoute le constat que les secteurs à forte concentration de pauvreté sont habités par 43 % de la frange la plus pauvre de la province. Il en a découlé que huit secteurs prioritaires d'arrondissement ont été ciblés, car plusieurs d'entre eux avaient un indice de défavorisation pouvant atteindre jusqu'à 60 %, c'est-à-dire ayant une concentration de pauvreté jugée problématique par les autorités publiques. Les réflexions ont poussé les décideurs de la Ville à élaborer trois projets pilotes dans des zones prioritaires d'intervention à partir desquelles douze démarches ont vu le jour, dont celle d'Hochelaga en 2012.

Cependant, les origines du programme résultent d'échange entre le maire de la métropole à la fin des années 1990, Pierre Bourque et ceux de villes françaises telles que Lyon, alors que le maire cherchait un mode d'intervention dans les zones de pauvreté persistante dans les quartiers péri-centraux. Ces zones de pauvreté sont la conséquence du mouvement de désindustrialisation, du déplacement des classes moyennes vers la banlieue, ainsi que de l'arrivée d'immigrants pour qui le marché de l'emploi est défavorable. C'est ce que met en lumière Muriel Sacco (2011) lorsqu'elle revient sur l'appropriation de l'approche intégrée de la politique de la ville française par l'administration Bourque. C'est ainsi qu'en 1999, le maire obtient du gouvernement québécois la mise en œuvre de la politique « Quartiers ciblés » et « Quartiers sensibles », dont les noms sont intégralement repris du cas français qui l'a inspiré. Les intérêts du maire de Montréal et du premier ministre québécois de l'époque, Lucien Bouchard, se sont rencontrés dans la dimension économique, car Montréal, en tant que métropole économique, a toujours bénéficié d'un statut particulier par rapport aux autres villes de la province. Cette approche apparaissait donc comme

une solution aux politiques qui ciblaient les quartiers défavorisés, car elles relevaient de programmes distincts qui ne communiquaient pas entre eux (Divay et *al.*, 2006). Le principe de la RUI est une concertation intersectorielle entre les acteurs publics, communautaires et privés en tant que ressources pour agir sur des problématiques localisées. Tout comme la stratégie d'inclusion de 2005, le programme de la RUI s'arrime aux objectifs des plans d'urbanisme en vigueur à la Ville. C'est ainsi que celui de 2004 présente les orientations des trois projets pilotes :

elle entend agir sur plusieurs éléments du cadre physique et bâti, comme le logement, les équipements et l'aménagement urbain, mais aussi sur les facteurs sociaux et économiques. Une approche intégrée et multisectorielle aura ainsi des effets durables sur les conditions physiques et socioéconomiques dans les secteurs visés. (Ville de Montréal, 2004, p. 14)

Le programme de la RUI de la Ville de Montréal est généralement présenté de manière positive, car il s'inscrit dans l'esprit du mode de gouvernance « *bottom up* », dont l'objectif est de donner aux communautés locales le pouvoir de définir les orientations que doit prendre la revitalisation de leur milieu de vie et d'agir sur leur territoire (Boucher, 2021 ; Chevrier et Panet-Raymond, 2014 ; Simamonika, 2019). Cette approche décentralisée et ascendante est en opposition avec celle du « *top down* », une stratégie de mises en œuvre par le haut qui appartient au passé (Sénécal [dir.], 2016). En effet, il n'est plus question de vastes chantiers de démolition et de déplacement des populations pauvres, tel que réalisé avec le plan Dozois, mais plutôt de donner un cadre d'action aux résidents.

Dans le contexte néolibéral, la notion d'*empowerment* se pose « à la fois comme renforcement de la capacité des individus (surtout des pauvres) de prendre en main leur propre destinée, et comme développement d'une capacité d'action collective autonome au niveau microlocal (c'est-à-dire dans les zones d'intervention) » (Divay et Séguin, 2004, p. 72). L'*empowerment* est à ce titre le résultat des liens qui se créeront entre les résidents, les organismes et autres acteurs à travers des activités, et d'une concertation au sein de la collectivité et de ses espaces (Chevrier et Panet Raymond, 2014). Cependant, ce sont d'abord les décideurs publics qui déterminent le cadre d'action pour la collectivité, ainsi que les zones dans lesquelles ces actions devront être déployées.

Une fois les conditions du programme établies par la Ville de Montréal, l'identification des mesures à mettre en application est reléguée à des regroupements de citoyens et d'organismes du milieu sous forme de Table de quartier, à laquelle la Ville octroie un financement. Chacun des secteurs a donc l'obligation de former une Table de concertation pour pouvoir bénéficier de financement pour

la réalisation de projet dans leur milieu. Les projets varient donc d'un secteur à l'autre, allant de l'aménagement d'un espace public à la mise en place de services pour soutenir l'emploi et l'éducation, à la construction d'une maison de la culture ou d'un centre communautaire. Le financement provient de plusieurs sources, dont la Ville de Montréal en assure jusqu'à 50 %, le reste provenant la plupart du temps de diverses instances gouvernementales.

C'est ainsi que la participation citoyenne est devenue une véritable injonction qui pèse sur la planification de politique publique urbaine (Bacqué *et al.*, 2005). Sénécal (2016) rappelle cependant que ce sont les autorités municipales qui délèguent le pouvoir de coordination aux Tables de quartier ou Tables intersectorielles de quartier pour l'élaboration des priorités, la réalisation des projets, ainsi que le processus des consultations publiques pour des projets d'aménagement. L'un des mandats des Tables de concertation consiste également à tisser un réseau de collaboration plus large pour susciter l'implication d'acteurs communautaires qui ne sont pas membres de la Table, ainsi que de la population locale qui pourrait bénéficier des projets d'aménagement.

Les conditions de la participation citoyenne qui sont données par la Ville renvoient donc à des intentions politiques d'amener des zones défavorisées à des standards économiques et sociaux plus près de ceux des quartiers qui les entourent. Dès le départ, Divay et Séguin (2004) ont contesté les postulats sur lesquels le modèle territorialisé des RUI s'est développé. D'abord, le modèle de l'*empowerment* suggère que les communautés locales visées disposent des capacités de se prendre en charge, sinon que les plus pauvres doivent améliorer leur capacité à le faire. Les auteurs soulignent qu'il est contradictoire de privilégier la concertation, car elle regroupe habituellement des associations ou des organismes dotés de ressources. Une autre problématique soulevée par les auteurs est qu'il est peu probable que les actions puissent être dirigées vers des intérêts communs, notamment ceux des plus défavorisés, car des rivalités ou des luttes de pouvoir existent entre les diverses associations et groupes communautaires sur les territoires. Les individus les plus pauvres sont susceptibles d'être tenus à l'écart, laissant la défense de leurs intérêts à des organismes qui affirment les représenter.

Dans le contexte montréalais, la légitimité démocratique dépasse les secteurs de la RUI, car ce sont les élus locaux qui en appliquent les balises. Le deuxième postulat identifié est que « la lutte contre la pauvreté urbaine concentrée est une affaire de mise aux normes du "milieu" » (Divay et Séguin,

2004, p. 73). Selon les auteurs, ce dernier postulat évoque l'adhésion des décideurs publics à la théorie des effets de quartiers, alors que la littérature scientifique sur le sujet est plutôt mitigée sur le sujet ; il existe peu d'études empiriques démontrant un lien significatif entre le fait de résider dans un quartier fortement défavorisé et les parcours individuels de ses résidents, et aucune étude de cas canadienne ne le fait d'ailleurs.

Ainsi, Sénécal (2016) affirme que la participation citoyenne qui engendre l'*empowerment* fait l'objet de diverses interprétations positives ou critiques selon le contexte. Selon les arguments favorables, ce type de dispositifs participatif et démocratique est une occasion de transformer les normes institutionnelles, de voir émerger des acteurs politiques et de redéfinir les discours dans une perspective de mouvements sociaux. Cependant, les écueils relevés au sein du dispositif de la RUI Hochelaga, et dans la structure de participation citoyenne elle-même nous font nous rallier aux positions critiques. Sénécal affirme ainsi, qu'après l'analyse de politique du gouvernement britannique d'Atkinson (1999) :

le sens des termes de participation citoyenne et émancipation est construit, produit et reproduit au sein d'un discours dominant et d'un contexte de relation de pouvoir et de contrôle préalable. Le discours dominant qui opère en régénération urbaine apparaît dès lors comme facilitant, structurant et limitant la participation citoyenne dans un cadre d'action très précis. (Sénécal [dir.], 2016, p. 82)

Atkinson admet que la mise en commun des ressources des divers acteurs de la communauté contribue au renforcement de leurs acquis. Les actions entreprises sont en concordance avec le discours dominant, car elles doivent être présentées et légitimées selon un langage spécifique.

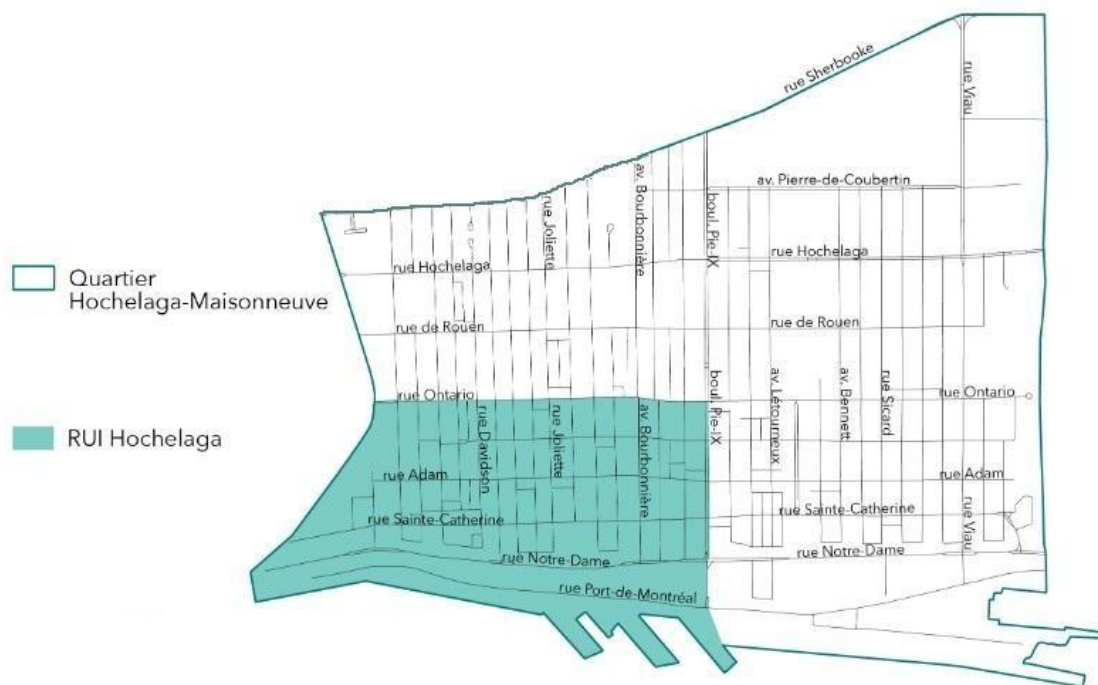
Selon Sénécal (2016), l'interprétation de Muir (2004) est similaire sur la question de la participation citoyenne, car il y a bien la présence hégémonique d'une idéologie dominante qui s'impose dans les processus de consultation dans le contexte de programmes de revitalisation fondés sur un partenariat entre les organes étatiques et les acteurs de la société civile. Malgré que les interventions soient locales, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une autonomie qui est sous le contrôle d'institutions publiques qui dictent la structure générale. Ceci fait que la réalisation des projets soumis est conditionnelle aux termes élaborés par les décideurs publics (Sénécal [dir.], 2016).

2.2.2 La RUI Hochelaga et l'inclusion sélective

L'appel d'offres de la Ville de Montréal pour l'établissement du programme de la RUI interpelle les membres de LTQHM, car le quartier est identifié comme un secteur problématique (Samimonika, 2019). Selon les propos rapportés sur le site web de LTQHM, l'adhésion au programme de la RUI s'est faite dans un contexte où le souci de revitalisation par la concertation citoyenne et un fort réseau d'organismes communautaires étaient déjà bien inscrits dans la dynamique locale depuis plusieurs décennies. Cependant, c'est lors du Forum de développement social local du quartier que le secteur sud-ouest est identifié comme devant faire l'objet d'un plan de revitalisation.

L'année suivante, une démarche de planification concertée est entreprise par l'arrondissement et la Ville de Montréal, par l'accord de financement à LTQHM, donne le coup d'envoi à la RUI Hochelaga.

Figure 2.2 Secteur de la RUI Hochelaga dans le quartier Hochelaga-Maisonnette, 2019



Source : LTQHM, Portrait de quartier Hochelaga-Maisonnette 2019, p. 1

La zone ciblée par LTQHM est délimitée par la ruelle au nord de la rue Ontario Est, le boulevard Pie-IX à l'est, le fleuve Saint-Laurent au sud et le site ferroviaire appartenant au Canadien Pacifique à l'ouest de la rue Moreau. Cette zone restreinte est habitée par 11 500 personnes.

En 2011, après avoir identifié les enjeux sur lesquels travailler pour l'amélioration de ce secteur à l'aide d'une opération populaire d'aménagement (OPA), LTQHM obtient l'année suivante la reconnaissance de la démarche par le financement du programme. C'est d'abord elle qui prend en charge l'organisation de la RUI Hochelaga. Les rôles pour la gouvernance sont ensuite distribués entre deux comités distincts, soit le Comité local de revitalisation (CLR), en tant que comité décisionnel et le Comité de coordination (CoCo) en tant que comité consultatif.

Maxime Boucher (2021) s'est intéressé, à travers une recherche participative, aux stratégies d'implication des divers acteurs pour réaliser ce type de démarche citoyenne, fondée sur des principes démocratiques. Plus précisément, il observe comment le dispositif de la RUI Hochelaga permet aux participants de prendre la parole et d'utiliser leurs compétences pour devenir des acteurs politiques dans l'espace public. L'espace dans lequel s'inscrit cette prise de parole prescrit une façon d'être qui confirme ou non l'appartenance au groupe. Conformément à ce postulat de départ, Boucher constate que la structure organisationnelle imposée par la Ville influe sur la façon de présenter les enjeux au public, car ils sont teintés de la vision de chacun des membres, qui ont des intérêts et idéologies divergents selon l'organisme qu'ils représentent au sein de LTQHM.

Ce serait donc dire que la logique néolibérale de la revitalisation urbaine est beaucoup plus influente qu'on pourrait le penser et qu'elle fait partie des schèmes de pensée des acteurs, au détriment d'une logique voulant que la revitalisation doive mettre de l'avant des efforts considérables pour s'attarder aux personnes les plus fragiles du quartier. (Boucher, 2021, p. 333)

Il souligne que les partenaires du CoCo ont préséance sur le CLR, car ils ont le mandat de préparer les rencontres et le contenu leur revient. C'est ainsi que les partenaires, en présentant l'ordre du jour, présentent en fait des points dont ils ont préalablement discuté, ce qui revient à dire que les discussions seront orientées dans le sens voulu. De cette façon, les sujets sensibles qui pourraient soulever des débats trop vifs sont écartés ou très peu de temps leur sont alloués. Le chercheur affirme également que suivant l'idéologie du CoCo, il serait plus qu'improbable qu'une personne appartenant à un groupe qui milite contre l'embourgeoisement puisse faire partie de LTQHM. Il y

a donc une centralisation des pouvoirs et des rôles qui prend largement le dessus sur l'idéal d'une participation démocratique.

Maxime Boucher révèle qu'il y a un certain conformisme qui s'installe dans la démarche de revitalisation, qui fait que des personnes qui émettent une position critique trop forte ou sans suivre le protocole de la prise de parole sont rapidement soumises à la pression collective pour respecter la norme établie. Une personne qui maîtrise parfaitement les normes, en plus d'être éloquente, ralliera facilement les autres à son point de vue. Le cadrage donné par la RUI permet aux partenaires, par exemple, qui visent une revitalisation économique de la rue Sainte-Catherine d'orienter les discussions vers ce genre de priorité.

Deux projets réalisés dans le cadre de la RUI Hochelaga au terme de dix années d'existence sont présentés comme des réussites ; le prolongement de la promenade Luc-Larivée pour sa portion située dans le secteur de la RUI, qui deviendra le Lien vert, et un projet de revitalisation de la rue Sainte-Catherine Est (Boucher, 2021 ; Sénécal, 2016). Le Lien vert est un tracé piétonné conçu pour créer un espace de déplacement sécuritaire entre divers lieux d'activités du quartier dont l'aménagement s'est échelonné de 2014 à 2019. Il suit le tracé de l'ancienne voie ferrée, et permet entre autres de relier le site des habitations mixtes sur l'ancien site de Lavo et la place Valois. La revitalisation de la rue Sainte-Catherine quant à elle traduisait un souci de relance économique et faisait écho à des préoccupations liées à la présence d'une population marginalisée composée de toxicomanes et de personnes s'adonnant à la prostitution. La Brigade verte a été créée pour répondre à ces problématiques afin de mobiliser des résidents pour l'entretien du secteur. Ce qui s'observe sur le territoire de la RUI est donc surtout l'aménagement d'espaces publics pour les rendre plus propres, plus verts et augmenter ainsi le sentiment de sécurité.

En 2019, Simamonika réalise une étude sur la RUI Hochelaga reposant sur des entretiens réalisés auprès de membres actifs du comité local de revitalisation, qui ont également répondu à titre de résidents du quartier. Il en conclut que les objectifs de la RUI n'ont pas été atteints. Le constat est qu'une entente sur des orientations communes est difficile étant donné la présence d'acteurs aux intérêts diversifiés, que les conditions de l'exercice de la participation citoyenne sont défailtantes, et que l'insuffisance du financement limite les actions. Au final, l'objectif de lutte à la pauvreté dans sa dimension économique n'est pas atteint. Les répondants sont d'avis que le dispositif de la RUI permet d'accroître la capacité d'agir des habitants, mais ils soulignent cependant l'absence de

participation et d'intérêt des résidents les plus pauvres. Ces conclusions qui apparaissent communes aux deux chercheurs (Boucher, 2020 ; Simamonika, 2019) sur la RUI Hochelaga sont également partagées par Loïc Blondiaux, qui constate que les groupes marginalisés et leurs représentants sont mis à l'écart dans ce type de dispositif démocratique. Il précise cependant qu'il s'agit d'un constat attribuable à des clivages socioéconomiques lorsqu'ils sont préexistants sur le territoire.

En effet, Blondiaux (2001) s'est penché sur le concept de démocratie locale et de participation citoyenne dans le contexte de la formation des conseils de quartiers en France dans les décisions relevant habituellement d'instances publiques sur l'aménagement urbain ou l'environnement par exemple. C'est à la suite d'observations dans divers contextes locaux qu'il conteste la forme de représentativité qui se manifeste dans des quartiers avec de forts clivages sociaux. Ces dispositifs sont essentiellement incarnés par une frange de la population qui répond aux logiques de participation politique, c'est-à-dire ceux qui ont les compétences et la formation intellectuelle, notamment une maîtrise de la rhétorique participative. Les populations les plus vulnérables sont peu enclines à faire valoir leur intérêt, laissant cette responsabilité aux divers associations ou organismes qui les représentent. Cependant, le positionnement militant de ces associations et organismes est le plus souvent en désaccord avec les lignes politiques préalablement établies par les conseils de quartiers. Blondiaux poursuit en affirmant que les exigences sur le plan de la maîtrise de la législation, de l'orientation des dossiers et de la rhétorique contribuent à renforcer l'exclusion des populations défavorisées concernant des actions qui affecteront leur milieu de vie.

Dans le contexte de la mise en valeur de politique de mixité sociale qui accompagne l'embourgeoisement, les compétences et les ressources des résidents propriétaires appartenant à la classe moyenne ne favorise pas l'ascension des classes défavorisées (Kirszbaum, 2008). En effet, au regard de travaux américains, Kirszbaum affirme que les résidents aux revenus les plus élevés sont ceux qui se retrouvent à être les membres les plus engagés dans les actions collectives de leur nouveau quartier. De cette façon, leur capacité d'influence fait ombre aux intérêts des populations vulnérables du quartier qui ne concordent pas avec les leurs. Bacqué et Vermersh (2003) affirment que ces classes moyennes ont une plus grande capacité à mobiliser les ressources environnantes pour créer un habitat qui s'inscrit dans leur système de valeurs lorsqu'elles investissent un quartier populaire.

2.2.3 Synthèse

Dans ce deuxième chapitre, nous avons présenté les politiques urbaines montréalaises. Elles évoluent et se transforment, à partir de l'approche de la « rénovation » par la démolition de secteur de quartiers pauvres, jusqu' à l'approche par la « revitalisation » visant la lutte à la pauvreté, à l'exclusion et à la ségrégation sociospatiale. Cependant, ces politiques s'inscrivent dans des contextes où les programmes pour le logement social ont une incidence sur l'inclusion ou l'exclusion des populations défavorisées sur le territoire. Nous avons soigneusement analysé le contenu de deux politiques phares de la revitalisation dans Hochelaga-Maisonneuve, et ce d'une façon qui n'avait jamais été faite auparavant. En effet, soit les études leur sont favorables, soit les critiques ne prennent pas en considération la littérature étrangère sur les cas similaires. Pourtant, au-delà de ces discours, les politiques de mixité sociale en habitation ont par définition une exigence sélective (Kirszbaum, 2008) au regard du type de résidents recherchés, ainsi que celle fondée sur la participation citoyenne, car la RUI Hochelaga a été initiée dans le contexte de l'embourgeoisement du quartier. Les deux politiques convergent en ce sens, car les orientations et le cadre qui leur sont donnés sont d'origine institutionnelle, et elles ont pour objectif d'installer de nouveaux résidents plus fortunés.

CHAPITRE 3

LES CONSÉQUENCES DES POLITIQUES DE REVITALISATION : IDENTITÉS DE TERRITOIRE ET IDENTITÉS DE CLASSES

Dans ce troisième et dernier chapitre, nous exposerons comment les politiques de revitalisation, telles que décrites au chapitre précédent, contribuent à détruire l'identité et l'appartenance des classes populaires dans Hochelaga-Maisonneuve tandis que les classes moyennes s'installent et s'approprient le quartier. Comme l'affirmait le maire de Montréal, Gérald Tremblay en 2005, la stratégie d'inclusion « renforcera l'ancrage dans la communauté et permettra de conserver à Montréal la mixité sociale qui la caractérise » (Ville de Montréal, préface, 2005). Quinze ans plus tard, la mairesse Valérie Plante réaffirme cette identité montréalaise avec le Règlement pour une métropole mixte, qui, « avec son caractère inclusif, garantit la mixité qui fait la force de notre ville » (Ville de Montréal, 2020, p.2). Il a été démontré que la notion d'inclusion, lorsque mobilisée dans les discours politiques, fait référence à l'introduction de résidents appartenant à la classe moyenne pour favoriser leur appropriation d'un quartier défavorisé. Nous exposerons les stratégies de résistance des groupes populaires face à la pression d'une culture dominante dans leur espace. Pour ce faire nous nous référerons aux études sur les styles de vie des classes pauvres et populaires tel que décrites par Richard Hoggart (1970), ainsi qu'à celles de Catherine Bidou (1984), qui s'en est fortement inspiré pour décrire les mécanismes de construction identitaires des classes moyennes qui choisissent de s'installer dans les espaces de quartiers populaires en transformation.

Ces études sur les classes populaires et moyennes seront complétées par d'autres études ethnographiques récentes dans Hochelaga-Maisonneuve permettant ainsi de ressaisir le processus d'embourgeoisement dans la perspective des appartenances de classe.

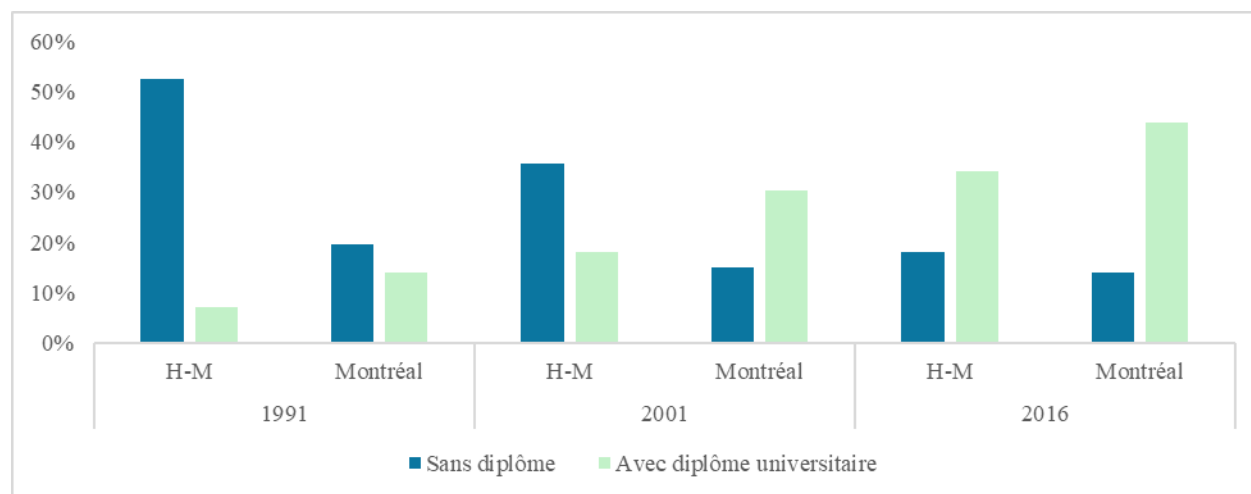
3.1.1 Le déploiement de la culture moyenne

Pour observer la manifestation des classes moyennes dans une approche localisée, leurs statuts professionnels doivent être regardés en même temps que leurs stratégies d'alliances locales et les politiques municipales qu'elles soutiennent (Vergès, 1983).

Le contexte urbain, restreint à l'échelle locale d'un quartier, donne la possibilité d'analyser les mécanismes d'inscription territoriale de certaines franges des classes moyennes à partir d'un ensemble de caractéristiques principales fondées sur le groupe d'âge et le degré de diplomation

(Bacqué et Vermeersch, 2013 ; Bidou, 1984). En appliquant ces variables à notre terrain d'étude, nous pouvons admettre qu'un changement marqué est repérable à partir des années 2000, d'abord en ce qui concerne la scolarité.

Tableau 3.0.1 Degrés de scolarité dans Hochelaga-Maisonneuve et à Montréal en 1991, 2001, 2016



Source : Statistiques Canada : Recensements de 1991, 2001, 2016, pour Hochelaga-Maisonneuve et Montréal

En 1991, c'est un peu plus de la moitié (53 %) des résidents du quartier qui ne détenait aucun diplôme, alors que la proportion de diplômés universitaire dans Hochelaga-Maisonneuve y était au même moment de 7 %, mais cette proportion atteint 30 % en 2016. Les domaines de diplomation les plus représentés par les résidents du quartier en 2016 sont d'abord le commerce, la gestion et l'administration (19 %). Ensuite, ce sont les domaines des sciences humaines, des sciences sociales et du droit (23 %) qui sont les champs d'études comprenant le plus de diplômés.

Selon Bidou (1984), la question de la scolarité, et d'autant plus dans le contexte des États occidentaux qui ont facilité l'accès de l'université à partir de la fin des années 1960, est cruciale pour comprendre l'émergence des classes moyennes. Ces classes moyennes et moyennes supérieures détiennent d'ailleurs un taux supérieur de diplomation, surtout universitaire, dans des domaines en particulier. Ceux-ci représentent des secteurs d'emplois apparus avec l'évolution des conditions de production, telle que ceux liés à l'encadrement et à la finance, ainsi qu'une multitude d'emplois dans les services publics des soins et de l'éducation, tels qu'enseignant, travailleur social et infirmière. À propos de cette deuxième catégorie, la sociologue affirme que les travailleurs de la fonction publique ont un certain sentiment d'autonomie et un rôle d'intervention sur les individus qui sont la raison d'être de leur occupation. Pour Bidou, il s'agit d'une caractéristique particulière

des nouvelles classes moyennes. Elle affirme que ces nouvelles classes moyennes sont en forte émergence lors de son étude au début des années 1980, et que l'accès à l'éducation durant les années 1960 en est notamment la cause. Cependant, nous croyons que ces nouvelles classes moyennes ont davantage émergé quelques générations plus tard au Québec, et que c'est plutôt durant les années 2000 qu'elles ont émergées selon le modèle culturel décrit par Bidou.

En effet, durant les années 1960, la province cumulait un retard considérable quant à la scolarité comparativement à ses provinces voisines, ce qui était problématique face à l'émergence de types d'emploi qui demandait des compétences particulières. Ce contexte pousse le système d'éducation au Québec à une réforme majeure afin de l'adapter au contexte économique et social en mutation.

C'est pourquoi nous entrevoyons une concordance entre les jeunes adultes qu'elle décrit comme faisant partie des nouvelles classes moyennes et ceux qui investissent Hochelaga-Maisonneuve depuis une vingtaine d'années, car leur modèle culturel résulte des mêmes causes.

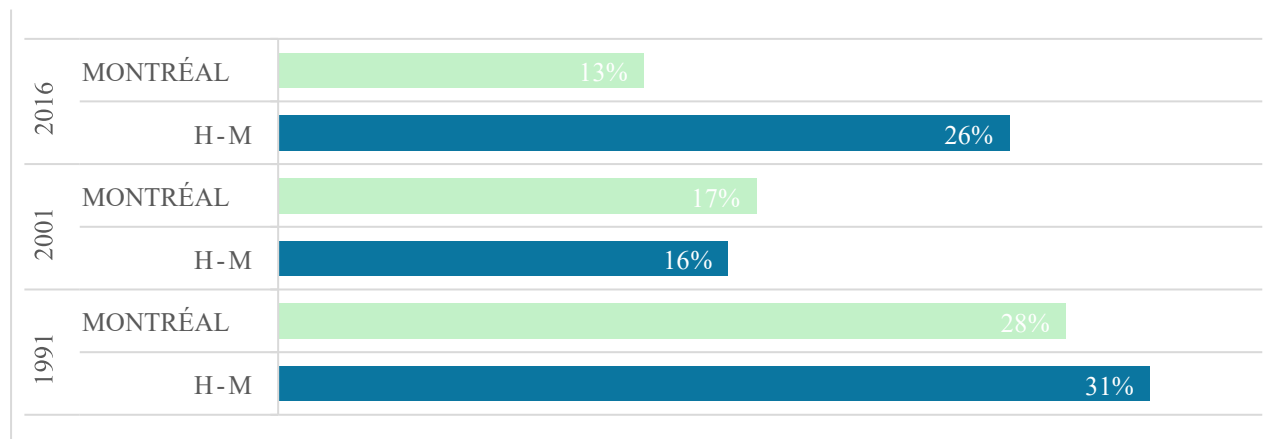
En retraçant l'évolution du système d'éducation québécois, il apparaît que, la hausse de la scolarité et particulièrement celle des niveaux universitaires, est le fait des réformes et d'un processus intergénérationnel (Dionne, 2001). C'est ainsi qu'est créé le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) durant les années 1960-70 est en réalisation, ainsi que le réseau universitaire public, notamment dans les régions. Les personnes nées dans les années 1940 n'ont pu bénéficier pleinement de cette réforme et demeurent plus faiblement scolarisées.

Les personnes qui ne détenaient qu'un diplôme primaire ou secondaire représentaient plus de la moitié de cette population (55 %). Il faut attendre la fin des années 1990 pour constater un niveau de diplomation plus significatif au niveau collégial et universitaire. D'abord, en 1998-99, la diplomation collégiale pour une technique concerne 15 % de cette génération aux abords de la vingtaine, et 39 % de ces jeunes obtiennent un diplôme collégial préuniversitaire. Durant cette même période, 27 % d'entre eux obtenaient un premier grade universitaire. Cette hausse récente est également attribuable à la présence des femmes sur le marché du travail. Selon la description de l'évolution de la diplomation à travers les générations d'ici, les données présentent la génération des jeunes adultes aux débuts des années 2000 comme étant davantage scolarisées que leurs parents.

Ceci rappelle les franges moyennes sur lesquelles repose l'étude de Bidou, qui sont issues de milieux familiaux aux origines ouvrières et peu scolarisées, mais qui ont bénéficié d'une certaine mobilité par l'accès à des études supérieures favorisées par l'État. Bidou précise également que ces nouveaux arrivants dans des espaces populaires sont caractérisés par un niveau de diplomation plus élevé et se situent majoritairement dans une tranche d'âge de la mi-vingtaine à la mi-trentaine.

Il s'agit bien d'une caractéristique démographique à Hochelaga-Maisonneuve, qui depuis les années 2000, a vu la proportion de jeunes adultes augmenter, jusqu'à supplanter celle de Montréal, alors qu'auparavant, les deux proportions étaient sensiblement les mêmes.

Tableau 3.2 La tranche des 20-34 ans dans Hochelaga-Maisonneuve et Montréal en 1991, 2001, et 2016



Source : Statistiques Canada, Recensement de 1991, 2001, 2016 pour Hochelaga-Maisonneuve et Montréal

Selon LTQHM (2019), ces jeunes constituent un groupe surreprésenté étant donné leur nombre nettement supérieur par rapport à l'ensemble de la ville, ce qui est imputable à l'arrivée massive d'une population de jeunes adultes appartenant plus spécifiquement à la tranche des 25 à 34. La présence de ces jeunes dans le quartier qui a crû durant les années 2000 est donc mise en correspondance avec la proportion de diplômés universitaire, également en surreprésentation depuis cette même période (Tableau 3.2).

C'est d'ailleurs ce que les résidents de cette tranche d'âge installés récemment dans le quartier d'Hochelaga (moins de 10 ans) ont confié à Claire Alvarez (2020). Ces jeunes ont un discours en concordance sur le fait qu'ils apprécient la proximité des commerces et qu'il y ait une diversité de résidents, en faisant référence aux natifs et aux plus défavorisés du quartier. Ceci se traduit pour

eux par l'affirmation d'un fort sentiment d'appartenance à cet espace, qu'il réfère d'emblée à un village, et dont ils sont des membres à part entière.

Catherine Bidou propose en 1984 une approche dans le prolongement de celle d'Hoggart avec les *cultural studies*. Ses observations porte sur une génération de classe moyenne ayant des caractéristiques communes en termes de diplomation et d'occupation professionnelle. Elle conçoit que les sociétés modernes sont constituées d'une multitude de groupes sociaux qui coexistent en partageant des normes sociales, des pratiques, des représentations et des discours, qui s'inscrivent dans un territoire. L'auteure, comme Hoggart au sujet des classes populaires, précise que les classes moyennes sont stratifiées, mais tendent à partager le même modèle culturel. Elle présente la culture de ces nouvelles classes moyennes à partir de leurs installations dans des quartiers péricentraux parisiens d'origine populaire qui sont en mutation progressive, ainsi que dans des communes plus éloignées. Pour Bidou, il s'agit du même modèle culturel pour ces classes moyennes, mais qui se déploie avec plus ou moins de visibilité, selon, entre autres, les moyens institutionnels qui leur sont tendus. De cette façon, elle expose que dans les communes, qui sont gérées par une mairie et dont l'échelle est restreinte, les nouveaux arrivants sont notamment invités à prendre part aux décisions citoyennes, ce qui n'est pas possible dans un quartier parisien.

Elle affirme d'abord que l'attrait pour ces lieux de résidence se justifie par des représentations d'authenticité reposant sur l'idée d'un mélange social, à l'image de la société qui se compose d'une mixité d'individu. Dans le contexte d'un quartier, cette représentation est celle d'un village où les petits commerces côtoient les locaux d'artisans, où les activités de loisirs, de sociabilité et de consommation se réalisent dans ses limites géographiques. Bidou rappelle que, de façon générale, les classes moyennes pourront se déployer dans un contexte local, car le terrain permet de donner corps à cette culture et d'agir plus directement sur les normes à définir face aux enjeux locaux. De cette façon, ce sont les individus les plus impliqués dans des associations et des regroupements de citoyens qui peuvent apparaître dans l'espace et définir le nouveau modèle culturel. Cependant, l'idée d'un quartier unifié qui ressemblerait à un village, relève davantage de l'imaginaire que de la pratique. C'est pourtant ce que continuent à croire la majorité des nouveaux résidents qui, tout en promouvant les valeurs de proximité et les liens avec l'espace local, disposent de plusieurs autres ancrages à l'extérieur du quartier. Il s'agit donc d'une contradiction entre le discours et la pratique,

car la majorité des résidents travaillent à l'extérieur de leur quartier d'une part, et ne socialisent pas avec la population plus ancienne du quartier.

C'est ainsi qu'avec des propos recueillis sur les effets de l'embourgeoisement dans Hochelaga-Maisonneuve, Cauchy (2012) identifie les représentations qui forment le modèle culturel des classes moyennes qui s'installent dans le quartier. En se référant aux conditions socioéconomiques de ces résidents, elle fait écho au constat de Bidou, et relève que ceux ayant un revenu plus élevé disposent d'un réseau de diverses appartenances, notamment professionnelles, à l'extérieur de leur lieu de résidence, et ils sont souvent absents de leur lieu de résidence et du quartier. À l'inverse, les résidents à faible revenu entretiennent un réseau d'appartenance lié à l'espace géographique de résidence.

Cependant, comme le précisent Guénola Capron et Sonia Lehman-Frish (2017) les commerçants de ce genre de quartier en transformation, auquel appartient Hochelaga-Maisonneuve, ont une forte tendance à s'investir davantage, car le développement d'une dynamique locale peut servir leurs intérêts. C'est donc par l'entremise d'associations de commerçants qu'ils agissent sur l'aménagement du quartier et qu'en 2013, la Société de développement commercial d'Hochelaga-Maisonneuve (SDC HM) devient l'entité à travers laquelle ils investiront d'abord l'espace public et commercial avec la place Valois. L'année de création de la SDC HM correspond à celle de la RUI Hochelaga, alors que le secteur visé par la SDC HM pour le développement commercial faisait partie de celui défini dans le programme de la RUI Hochelaga.

La SDC HM est l'initiatrice du projet d'aménagement de la place Valois, qui représente l'une des réalisations emblématiques dans le cadre des actions de revitalisation initiées par la Ville de Montréal (Germain *et al.*, 2010). Le projet d'aménagement de la place Valois s'enchevêtre donc dans ceux issus des politiques de revitalisation du quartier autour du retrait d'une ancienne voie ferrée qui desservait les activités de l'ancienne usine Lavo. En effet, la reconversion du site industriel Lavo en espace résidentiel rebaptisé Le NOVO, qui résulte de la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels (2005), a entraîné avec elle des projets de revitalisation pour aménager le prolongement du site d'habitation par le Lien vert, réalisé dans le cadre du programme de la RUI (2014-2019). C'est donc dans le cadre de la réalisation du Lien vert que la promenade Luc Larrivée, qui s'y rattache, s'est transformée en corridor piétonnier pour relier le site d'habitation à l'espace public et commercial de la place Valois. Elle a été conçue pour

être une place publique où s'annexent de nouveaux commerces, ainsi que des habitations en copropriété.

Les interventions de représentants des commerçants dans le cadre de la RUI leur ont permis de faire valoir l'objectif de revitalisation des artères commerciales dans les enjeux prioritaires, faisant dévier par ce fait celui de la lutte à la pauvreté (Boucher, 2021 ; Simonika, 2019). Si l'objectif principal de la lutte à la pauvreté, qui est celui qui est le plus largement partagé par les mesures fondées sur l'*empowerment* (Racine, 2010), a été dévié ainsi, c'est que le pouvoir d'agir n'a pas été donné à un groupe qui n'en disposait pas. Ainsi, « seuls les personnes et les milieux sans pouvoir requièrent une intervention axée sur l'*empowerment*, car ceux et celles qui exercent déjà un contrôle sur leur destinée n'en ont tout simplement pas besoin » (Ninacs, 2002 cité dans Racine, 2010, p. 45). L'urbaniste Philippe Cossette (2013) attire l'attention sur le fait que les aménagistes et architectes qui ont initialement soumis les plans du Lien vert l'ont présenté en misant sur des représentations identitaires du quartier, dont le patrimoine industriel. C'est donc l'image du quartier qu'il faut transformer, mais à partir d'éléments du passé. Ainsi, le Lien vert est présenté en insistant sur son origine, car il résulte du retrait des voies ferrées qui scindaient autrefois Hochelaga et Maisonneuve. Il est par ce fait un symbole d'unification du quartier, qui débouche sur l'actuelle place Valois, où s'entrecroisaient les voies ferrées. C'est ainsi qu'une trame narrative autour de l'aménagement de ce secteur a permis sa transformation en espace d'attractivité commerciale.

Selon Claire Bourély (2023), l'identité urbaine doit se comprendre à travers le quotidien de ses résidents pour retracer leur appartenance, qui est, par ce fait, une identité sociale située. Elle peut à la fois se présenter comme une identité collective imaginée ou comme une évidence inscrite dans une trame urbaine. Elle comprend plusieurs dimensions interconnectées : une dimension économique, symbolique, ainsi que celle des pratiques de la réalité sociale. Lorsqu'elle interroge les mécanismes de construction de l'identité sociale dans Hochelaga-Maisonneuve, elle souligne que la pratique du pouvoir est fortement attribuable aux autorités municipales et aux promoteurs immobiliers. L'identité collective des résidents du quartier repose également sur l'interprétation et la réinterprétation du passé et du présent afin de mobiliser un imaginaire collectif. Cet espace de création identitaire contribue à son appropriation.

De cette façon, les jeunes professionnels qui dirigent la SDC HM sont perçus comme des acteurs qui participent activement à la construction identitaire du quartier, en même temps qu'ils

l'endossent par l'entremise des discours politiques. Sur le site web de la SDC HM présente l'entité comme une actrice majeure de cette communauté en mutation. C'est ainsi que les gestionnaires de la SDC HM présentent l'organisme comme ayant un rôle de « catalyseur économique, culturel et social » et souhaitent ainsi « faire de la culture un puissant levier de développement économique ». La SDC a soutenu la réalisation de la place Valois, qui se présente désormais comme une place publique susceptible d'accueillir des animations et événements que proposent les gestionnaires. Le calendrier des événements culturels gratuits pour l'année 2025 prévoit un festival de la bière de microbrasserie montréalaise, une course de triporteurs et un gala de lutte sur la place Valois, ainsi que des *shows* de ruelle à proximité de la rue Sainte-Catherine Est, qui font partie de la programmation estivale depuis plusieurs années. Toute la promotion de la vie de quartier faite par la SDC HM met en scène un groupe homogène appartenant à la tranche des 20 à 35 qui apparaît alors être celui qui porte toutes les valeurs du quartier. Selon les gestionnaires de la SDC HM, la place Valois « se réinvente à travers une image de marque créative et authentique qui épouse alors parfaitement et fait honneur à toute l'unicité de notre quartier ! ».

Selon des résidents interrogés par René (2022) qui habitaient Hochelaga-Maisonneuve bien avant les politiques de revitalisation, l'idée d'une communauté unie demeure un fantasme. La mixité sociale y est artificielle, car les nouveaux arrivants ne socialisent qu'entre eux. C'est ainsi qu'un résident déclare que ce type de mixité entraîne plutôt un rapport de force défavorable aux classes populaires.

Claire Bourély (2023) a documenté le discours sur la construction de l'identité de ce que nous nommons les classes moyennes. Elles ont été attirées dans Hochelaga-Maisonneuve par les idées d'authenticité et de mixité sociale. La SDC HM joue également un rôle important dans le façonnement d'un style de vie axé sur la consommation. Le sentiment d'appartenance que la SDC HM cherche à développer chez les résidents est directement lié à la définition d'un certain esthétisme qui redéfinit les normes sociales. Cet esthétisme est compris par certains comme la référence aux normes socioéconomiques dominantes ; faire des sorties au cinéma et au restaurant, avoir un beau logement, consommer des objets qui ne sont pas de première nécessité, comme ceux fabriqués par des artisans ou des artistes. Dans cette logique, selon Oberti et Préteceille (2004), la vie associative est essentielle à l'expression d'une classe moyenne, leurs pratiques de consommation exercent un effet de ségrégation qui exclut la population originelle.

Il nous apparaît donc que les stratégies des classes moyennes reposent sur la construction d'une identité qui doit apparaître dans les représentations du quartier qu'elles souhaitent mobiliser pour le redéfinir à leur image. Ces stratégies et politiques urbaines néolibérales, censées lutter contre la pauvreté, sont soutenues par la Ville, mais favorisent largement les mieux nantis (Kirsbaum, 2008).

3.1.2 L'entre-soi des classes populaires

Les fractures dans le tissu social des habitants de Hochelaga-Maisonneuve ont débuté durant la période de 1957 à 1974 avec les démolitions d'habitations d'ouvriers, qualifiés de « taudis » par les autorités locales sous le plan Dozois et celui de l'aménagement de la rue Notre-Dame, dont les travaux n'ont jamais été réalisés (Favretti, 2014). Nous avons insisté sur ces interventions municipales, car il s'agit des réalisations qui ont les plus affectées le cadre bâti, et la géographie des espaces concernés. Des 28 234 logements démolis entre 1957 et 1974, près du dixième d'entre eux (9,8 %) sont situés dans la partie sud-ouest du quartier d'Hochelaga (Favretti, 2014). Les conséquences pour les résidents de cette zone se sont manifestées par le déplacement de membres de familles et d'amis, auxquelles s'ajoutait la disparition de lieux familiers. Cependant, malgré les changements aux cadres bâtis et l'installation progressive de résidents des classes moyennes, Hochelaga-Maisonneuve demeure un espace d'ancrage pour les classes populaires.

En effet, nous estimons que la seule considération de la pauvreté économique est réductrice, car elle ne tient pas compte de l'inscription des groupes populaires dans l'espace urbain (Bacqué et Fol, 2007). Lorsqu'Hoggart cherche à saisir les fondements du style de vie des classes populaires, il constate que l'attachement au groupe local se traduit par l'importance accordée aux relations de voisinage ainsi qu'à celle des liens familiaux, autour desquelles gravite le quotidien. C'est à partir de ces fondations que se développent toutes les attitudes qui leur ont permis de résister aux sollicitations extérieures, qui considèrent les résidents du quartier plutôt comme des exclus, car mal intégrés au reste de l'ensemble urbain.

L'historienne Evelyne Favretti (2014) nous rappelle que le quartier représente pour les individus un espace de construction identitaire, mais également d'appartenance à une communauté, dans lequel le cadre bâti détient un rôle de premier ordre. Les résidents développent ainsi un attachement émotionnel à leur environnement de résidence. Dans le cadre des démolitions et des expropriations pour le renouveau urbain, la destruction d'un environnement représente donc une rupture identitaire pour les résidents des quartiers populaires concernés. Malgré que l'auteure évoque que

cette rupture puisse revêtir divers degrés et dimensions différentes pour les individus, le sentiment de perte de repères identitaires et sociaux demeure une constance chez les résidents touchés.

Les constructions d'autoroutes et de grandes infrastructures dans les métropoles reflètent les changements survenus dans l'économie qui ont modifié les espaces urbains, un processus de changements qui est survenu entre 1950 et 1980 (Shearmur, 2011). En effet, ces nouveaux tracés routiers ont donné un accès à des emplois qui ne sont plus concentrés dans des industries. Ces deux facteurs font qu'il n'est plus essentiel de résider à proximité de grandes industries, qui ne sont d'ailleurs plus dépendantes d'une proximité de réseaux ferroviaires ni du transport maritime pour acheminer leurs marchandises. Les activités économiques se sont donc déplacées, ainsi que les travailleurs qui les alimentent.

Le journaliste Bruno Bisson relatait dans un article de *La Presse* paru en 2010 les conséquences de la disparition d'une partie du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve, suite aux démolitions et expropriations, à partir des propos de résidents qui en ont été témoins ainsi que de ceux du directeur de l'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve, Réjean Charbonneau. Ils conviennent que les politiques implantées dans un contexte de fermeture d'usines ont forcé des travailleurs à quitter le quartier durant les années 1970. Pour Vincent Legault qui a grandi dans ce secteur et qui l'habite toujours, c'est la majorité de son entourage qui est parti. Il constate qu'une déchirure sociale et économique s'est rapidement développée après un certain exode des résidents, car les fermetures de commerces se sont en outre multipliées sur la rue Sainte-Catherine, en plus d'y voir s'installer de la prostitution et des piqueries.

C'est ainsi que la démolition d'îlots de taudis par la politique du plan Dozois a laissé progressivement place à des « ghettos de pauvres » (Germain et Leloup, 2006, p. 11), car ce sont majoritairement des HLM qui ont pris place dans les espaces laissés en friche aux abords de la rue Notre-Dame Est. Cette référence aux « ghettos de pauvres » est directement tirée d'une critique commune de la part des municipalités durant les années 1960 pour justifier leur réticence à utiliser le programme pour la construction de logements publics (Vachon, 2017). Au regard de la situation des ménages défavorisés qui habitent dans les grands ensembles de HLM déjà construits, le rapport de la Commission fédérale d'étude sur le logement et l'aménagement urbain rapportait en 1969 qu'aucune amélioration des conditions de la pauvreté n'a pu être observée : au contraire, habiter un HLM accentue les problématiques sociales liées à la pauvreté. C'est ainsi que la dispersion des

bâtiments sera favorisée, et qu'il est suggéré que certains logements accueillent des locataires aux revenus plus élevés n'ayant pas recours aux subventions. Les critères d'attribution des logements en HLM ont fait qu'une certaine mixité s'observait quant au statut socioéconomique des locataires jusqu'en 1990.

Ces mesures devaient servir à éviter l'effet de ghetto et à favoriser l'acceptation de ce type d'habitation dans les quartiers. Cependant, à partir d'une refonte de la politique d'attribution des logements sur la base des revenus par le gouvernement québécois, les HLM sont maintenant des habitations réservées aux ménages les plus défavorisés (Germain et Leloup, 2006).

Nous observons en effet que dans Hochelaga-Maisonneuve, le secteur qui affiche les plus grandes valeurs de défavorisation économique et sociale est également celui où se concentrent les HLM, et qui fait partie du secteur de la RUI Hochelaga. Selon LTQHM (2020), en 2016, le nombre de familles monoparentales à l'échelle du quartier représente 44,5 %, alors qu'il se situe à 50,4 % dans la zone de la RUI. Le taux de chômage est également plus important dans le secteur de la RUI, car il se situe entre 11,5 % et 20,8 % dans sa bande au sud, alors qu'il environne plutôt 8 % pour le reste du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve.

Figure 3.3 Répartition spatiale des ménages vivants avec un faible revenu (MFR-API) dans Hochelaga-Maisonneuve et dans le secteur de la RUI



Source : LTQHM, 2020

Cependant, selon un rapport pour la même période réalisé par Centraide du Grand Montréal (2020), l’arrivée massive de nouveaux résidents aux caractéristiques socioéconomiques plus favorisées n’a pas été suffisante pour améliorer les conditions de vie de la population défavorisée du quartier. En effet, les taux de faible revenu y sont nettement supérieurs qu’ailleurs à Montréal. C’est ainsi que 30 % des enfants grandissent au sein de famille à faible revenu, contrairement à 23 % pour

Montréal. Si les aînés n’y sont pas en plus grande présence qu’ailleurs, 40 % d’entre eux vivent en situation de pauvreté, ce qui représente près du double par rapport à Montréal (21 %). C’est dans le secteur sud-ouest du quartier, c’est-à-dire dans la partie d’Hochelaga visée par la RUI, que se constatent le plus les problématiques attribuées à la pauvreté avec la présence accrue de problèmes de santé mentale, de toxicomanie, de prostitution ainsi que des HLM et des immeubles locatifs dans un état de délabrement.

Dans *Il était une fois dans un HLM...* (2007), Annick Germain et Xavier Leloup tracent un portrait de la vie quotidienne dans des HLM de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui sont dans la catégorie des « plans d'ensemble⁸ », lesquels sont composés de 150 à 300 logements.

L'objectif de l'étude est la recherche d'un mode d'intervention sociale approprié afin de « décloisonner ce milieu » (Germain et Leloup, 2006, p. vii), car les habitants de ces plans d'ensemble vivent en exclusion par rapport à l'environnement extérieur et sont donc repliés dans leurs espaces résidentiels. Dans les HLM étudiés qui sont sur le territoire d'Hochelaga-Maisonneuve, les résidents qui sont sans-emploi comptent pour une moyenne de 85 %, la proportion de personnes immigrantes y est faible, et les résidents qui s'y installent y demeurent longtemps, voire jusqu'à plus de quinze ans. Les chercheurs n'hésitent pas à identifier ces milieux de vie à des « ghettos », car il s'agit, selon eux, de l'appellation la plus couramment utilisée par les observateurs extérieurs. Cependant, les résidents font une analogie plus positive en rapprochant la dynamique de leur milieu de vie de celle d'un village. Les chercheurs constatent alors « les vertus de ce type d'habitat pour les locataires » (Germain et Leloup, 2006, p. 21), et ce malgré une concentration de problèmes sociaux tels que la monoparentalité, le décrochage scolaire, ainsi que la récurrence d'actes de vandalisme qui dégradent les lieux. Ils décrivent un style de vie où la proximité entre les résidents et l'intensité de leur fréquentation au quotidien crée un sentiment de sécurité et de confort accentué par des espaces qui ont été conçus de façon à être le plus partagé possible, car ils sont publics ou semi-publics autour desquelles s'organisent les logements. La majorité des résidents, surtout ceux qui sont sans emploi, quitte rarement le plan d'ensemble, et préfère avoir recours à la livraison de leurs denrées plutôt que de sortir de leurs habitudes, de peur d'être confronté à quelque chose de différent.

La vie dans ces plans d'ensemble HLM représente bien les caractéristiques, de façon exacerbée, de celle d'un quartier défavorisé et populaire. C'est ainsi que Marie-Hélène Bacqué (2016) décrit cette forme de ségrégation résidentielle comme résultant de contrainte du marché en même temps que d'un choix personnel. De cette façon, vivre dans un quartier pauvre avec des pairs peut représenter une ressource culturelle ou de classe. Ce qui est qualifié de repliement par certains observateurs

⁸ Cette typologie de HLM a été privilégiée au début des années 1970, mais a rapidement été abandonnée, car la densité de ménage à faible revenu faisait craindre aux autorités un effet de ghetto.

extérieurs est plutôt vécu par les catégories marginalisées comme un refuge sur lequel les normes dominantes n'exercent qu'une faible pression.

Les formes d'organisations communautaires apparaissent comme un trait caractéristique des quartiers populaires, car elles font partie des moyens de résistance face à la pauvreté (Paugam, 2023, chapitre 9). En effet, les habitants s'y sentent en sécurité par un « entre-soi solidaire » (Paugam, 2023, p. 300) qui se construit autour d'une situation sociale commune et partagé, bénéficiant par ce fait d'une reconnaissance mutuelle. Ce constat sur les quartiers populaires contemporains fait écho à ce qu'Hoggart décrivait comme un facteur d'appartenance fondé sur des conditions de vie difficile, duquel nul ne s'attend à s'échapper. C'est ainsi que les travailleurs non spécialisés passeront leur vie à tenter de joindre les deux bouts avec un ou deux emplois précaires, ce qui est vécu comme une fatalité en même temps qu'un destin inscrit dans un certain ordre social accepté. Cette acceptation engendre par ce fait le sentiment qu'il est inutile de s'investir dans des actions qui pourraient engendrer des changements.

L'aménagement des espaces et du cadre bâti contribue fortement à cet « entre-soi ». Par exemple, les plans d'ensemble de HLM ont été aménagés de façon à ce que les espaces communs dominant sur les espaces clos, obligeant les locataires à se rencontrer aussitôt sortis de leur espace privé.

L'enclavement particulier à la partie d'Hochelaga est en ce sens un déterminant de la survivance de cette culture populaire, d'un repliement qui renvoie à l'idée d'un village dans une ville. Il n'est donc pas étonnant que le plus important campement de sans-abri de la ville s'y soit développé, sur une bande de verdure de deux kilomètres et demi qui longe directement la rue Notre-Dame, directement en face de l'extrémité sud du quartier où se concentrent les HLM. Cet espace resté vacant résulte des démolitions de logements durant le renouveau urbain des années 1960-70, et dont le ministère des Transports du Québec en est resté le propriétaire. Le campement, coincé entre une rue bruyante longée d'industries encore actives et des rues où se concentrent les HLM, a été démantelé plusieurs fois depuis sa première installation il y a quatre ans. Il abritait plus d'une centaine de personnes réfugiées dans des tentes de camping et des abris de fortune en 2024 (Poirier, 2024).

Les raisons qu'ont les sans-abris de se rassembler sont similaires à celles de l'entre-soi des résidents des quartiers pauvres (Paugam, 2023, chapitre 9). Il s'agit d'abord, de par leur situation économique, de personnes appartenant à des groupes faisant fréquemment l'objet de violence afin

d'être repoussés des espaces publics et d'autres espaces centraux. Elles se reconnaissent rapidement comme des pairs, car elles sont dans une situation de difficulté qui domine toute leur organisation quotidienne. Ce qui apparaît dans l'espace public et pour beaucoup d'entre elles comme une situation de déchéance, est ce qui justifie des liens affinitaires et une identification à un groupe, car ces liens leur sont essentiels pour survivre dans ces conditions. Se regrouper ainsi dans un lieu, malgré qu'il soit transitoire, leur assure un sentiment de relative sécurité, ainsi que celui de ne pas totalement être rejetés. Hochelaga constitue un lieu ressource, car, en tant que quartier pauvre et populaire, il dispose d'un large réseau de soutien et d'entraide qui s'inscrit en quelque sorte dans la culture des lieux. Paugam qualifie ce type de quartier de « refuge contraint », car il associe ces formes de résistance et de compensations à la pauvreté à des problématiques d'habitation, soit par le manque ou la répartition inadéquate des logements sociaux.

Car il s'agit bien d'une caractéristique de la ségrégation que de reléguer un groupe social à un espace en particulier par l'effet d'une séparation physique qui résulte de mécanismes politique, économique ainsi que juridique (DiMéo, 2014). Sur le plan physique, cet espace est décrit par des résidents plus au nord du quartier comme étant le secteur le plus mal aménagé, le plus mal propre et comme étant le plus négligé par les autorités publiques (Boucher et *al.*, 2010). Ce qui porte certains observateurs à établir que « la localisation des logements sociaux, constituant le logement le plus accessible pour les moins nantis, agit directement sur la localisation des classes pauvres. Ainsi, par la construction de HLM, les autorités gouvernementales structurent et institutionnalisent la ségrégation résidentielle » (Charron, 2002, p. 21).

D'un point de vue politique, c'est donc cet « entre-soi » distinctif des classes populaires auquel souhaitent s'attaquer les décideurs publics avec les politiques de revitalisation urbaines, car elles sont justifiées par l'intention d'éviter la ségrégation responsable du maintien des populations en situation de pauvreté (Dansereau et *al.*, 2002). Le bilan des deux premières années des réalisations issues de la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels (2005) est en ce sens présenté favorablement par le maire Tremblay en 2007, car les résidents des classes moyennes habitent de façon majoritaire les habitations mixtes que l'administration municipale a soutenues. Il nous apparaît donc que le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve, en tant que foyer de pauvreté dans la ville de Montréal, a fait l'objet d'une intention politique de cibler ses habitants pauvres comme une source de problème par rapport aux normes culturelles dominantes.

Dans le quartier, tel que ceux d'origine ouvrière décrits par Hoggart, la culture populaire détient la caractéristique intrinsèque d'un quotidien déterminé par l'emplacement des industries, autour desquelles la vie de quartier s'est développée. Cependant, avec l'arrivée de nouveaux résidents appartenant à la culture dominante, les classes populaires sont confrontées à une perte identitaire, au sein même des lieux et ressources qu'elles avaient construits afin de se protéger de cette culture. C'est ainsi que les classes populaires affirment une certaine conscience identitaire et construisent un entre-soi permettant d'échapper aux normes culturelles des classes moyennes.

3.1.3 Des frontières par l'exclusion : des cultures de classes en discordance

Selon Hoggart, la cohésion des groupes sociaux repose sur un certain pouvoir d'exclusion qui est corrélatif à ce qui leur est commun. De cette façon, l'importance des relations de voisinage du groupe local pour les classes populaires représentent un critère d'inclusion et d'exclusion à la fois. Il s'agit d'une façon de délimiter les frontières culturelles à l'origine des appartenances qu'il nomme le « nous » qui se distingue d'« eux » ou « des autres ».

Deux chercheuses montréalaises, Stéphanie René (2022) et Claire Bourély (2023), ont toutes deux réalisé une étude ethnographique pratiquement au même moment sur la façon dont les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve perçoivent et vivent les retombées des mesures de revitalisation. L'arrivée de nouveaux résidents dans leur espace physique, social et symbolique, fait apparaître les caractéristiques sur lesquelles se fonde la culture populaire.

D'abord, René attribue l'origine des changements intervenus dans le quartier aux politiques de revitalisation depuis 2002. Les résidents ayant participé à son étude devaient résider dans le quartier avant la mise en vigueur de celles-ci. Elle distingue deux groupes : les participants dont les revenus annuels sont de 15 000 \$ à 29 999 \$, qu'elle a qualifié de modestes, et un autre groupe ayant des revenus annuels de moins de 15 000 \$, qu'elle a qualifié de résidents à faible revenu. Au gré de ses entretiens, les propos qu'elle rapporte réfèrent à l'empreinte de cette culture populaire par l'entremise de la description de son type de socialisation, ce qui constitue une partie intégrante du quotidien des résidents de longue date d'Hochelaga-Maisonneuve. Elle décrit la présence d'une « empreinte identitaire » (p. 96), bien que cette caractéristique apparaissait plus prégnante avant les mutations démographiques et du cadre bâti occasionnées ou non par les politiques de revitalisations. En effet, les participants de l'étude de René insistent sur l'importance des échanges spontanés avec les autres résidents, allant d'une discussion dans la rue à une simple salutation. En

référant au passé, ils affirment que personne ne se rencontrait sans accorder une reconnaissance à l'autre. Ces échanges sont qualifiés de simples, ainsi que dépourvus de jugements, à l'image des résidents. À titre d'exemple, ils se souviennent du dépanneur Chez Lucille sur la rue Adam durant les années 1970 avec son perron longeant le trottoir à partir duquel des échanges émergeaient inévitablement entre la propriétaire, les passants et les clients. Certains affirment qu'ils s'y rendaient simplement pour discuter, sans avoir nécessairement besoin d'y acheter quelque chose. Ce type de lieux de rencontre, bien que moins présent maintenant, participe à la construction identitaire et au partage de valeurs communes. C'est ainsi que certains résidents interrogés par René affirme d'emblée que les limites physiques qu'ils attribuent au quartier correspondent à celles qui ne sont que rarement franchies dans leur vie quotidienne. Tout ce qui constitue leur univers se déroule dans un espace qui peut se parcourir à pied.

Pour sa part, l'étude ethnographique de Bourély s'attarde à décrire les identités sociales et les appartenances dans le contexte actuel du quartier, à travers des déterminants endogènes et exogènes, tels que le discours sur la mixité sociale, et sur l'image du quartier vu de l'intérieur et de l'extérieur par les résidents, les médias et les décideurs publics. C'est ainsi qu'elle divise son groupe de résidents du quartier en deux groupes. Le premier rassemble les résidents « historiques », appartenant à la culture populaire du quartier, le deuxième ceux qui s'identifient à la nouvelle image de marque du quartier (« HoMa ») et à la « modernité ».

Les résidents qu'elle interroge ont sensiblement le même discours que ceux de René quant à l'importance des liens de voisinage. Ceux ayant grandi dans le quartier durant les années 1960-70 éprouvent une nostalgie face à la vie dans un quartier ouvrier et populaire, ce qui fait d'eux un groupe réticent à la redéfinition du quartier. En effet, ils se souviennent du plein emploi généré par les industries, telles que la biscuiterie Viau, et de leur empreinte sur les lieux. Ils se souviennent aussi des voies ferrées qui traversaient directement dans le quartier et des commerces qui l'entouraient, qui ont été défaits au profit du secteur de la place Valois. Les enfants y étaient nombreux et se rassemblaient dans les rues pour y jouer ensemble. Ils se rappellent les relations de voisinage de la période qui a précédé les années 2000 par rapport à la « mixité sociale » actuelle du quartier. D'emblée, ils soulignent le fort sentiment d'appartenance générée par l'homogénéité sociale, laissant donc entendre que la mixité sociale est un fait nouveau depuis les politiques de revitalisation. C'est ainsi qu'à l'époque de leur enfance, la majorité des résidents du quartier étaient

des travailleurs d'usine, il y avait donc une absence de jugements, car il n'y avait pas de différence de statut. Cependant, malgré qu'on observe un effritement de la proximité sociale, ces résidents ressentent encore l'existence de tels liens d'appartenance, et affirment que les résidents de longue date y demeurent dans une forte proportion

À cet effet, les personnes retraitées, ou en âge de l'être, qui sont natives du quartier, dans la partie de Hochelaga, sont porteuses de cette culture ouvrière et populaire qu'elles cherchent à réaffirmer à travers une sociabilité quotidienne dans leur quartier. C'est ce que rapporte Alvarez (2020) lorsqu'elle parle de l'importance des relations interpersonnelles, que ce soit avec le voisinage, avec de vieilles connaissances ou avec les membres de la famille. C'est notamment le cas de Réal, qui passe tous ses avant-midis à discuter avec des natifs du quartier comme lui. Ils se retrouvent habituellement dans l'espace public extérieur de la place Valois. Mais avant de s'y rendre, il parcourt le même trajet, sur lequel se trouvent des commerces qui s'y sont installés bien avant les années 2000, et dont il connaît les propriétaires et dont certains employés sont des membres de sa famille. C'est ainsi que les lieux fréquentés le sont pour leur ancrage dans une communauté de référence. La chercheuse note également que la séparation entre le travail et les relations interpersonnelles n'est pas nette pour ces résidents. Il est fréquent que ces résidents d'Hochelaga travaillent, ou aient travaillé, au même endroit dans le quartier, et par conséquent, connaissent leurs collègues avant leur embauche, le plus souvent dans des organismes de la communauté. Alvarez note également que les relations de voisinage à proximité du foyer familial sont communes à leurs références de jeunesse passées à Hochelaga et que pour plusieurs, ce type de socialisation s'est maintenu avec leurs familles, et même leurs enfants qui habitent maintenant le quartier.

Il existe de fortes similitudes tirées d'études nord-américaines et en territoire français sur l'appartenance des résidents de quartiers pauvres, anciennement ouvriers, mais qui ont conservé leur identité populaire (Fol, 2010). Ce qui apparaît d'abord, c'est qu'à la suite de l'effritement de la condition ouvrière durant les années 1960-70, un noyau de résidents qui varie de 2000 à 4000 individus ont maintenu cette identité populaire commune dans un espace géographique où ils résident, travaillent et occupent la majorité de leur temps libre. Comme ils disposent rarement d'une voiture, les déplacements sont restreints, ce qui favorise les liens de proximité et les échanges quotidiens avec les mêmes personnes. Ces personnes deviennent à l'occasion des ressources d'aide et de soutien mutuels. Cet espace restreint doit donc disposer d'assez de ressource pour combler

tous leurs besoins, qu'il soit social, culturel ou économique, car il s'agit d'une stratégie de résistance face au modèle dominant que de s'ancrer dans ce type de quartier. À ce propos, Fol (2010) insiste sur le fait que malgré que ces ménages à faible revenu disposent de peu de mobilité due à des contraintes davantage économiques, le quartier populaire attire de nouveaux résidents à faible revenu qui utilise la stratégie de la mobilité afin de bénéficier des ressources locales d'un autre quartier. C'est ainsi que les ressources, telles que les organismes communautaires, sont à l'origine de l'ancrage local des classes populaires.

Parmi les résidents interrogés par René (2022), s'ils ne sont pas originaires du quartier depuis l'enfance, ils y ont emménagé il y a plus de vingt ans pour l'accès au logement ou parce qu'ils faisaient partie d'un réseau de personnes qui y résidaient avant eux. La présence d'organismes communautaires est cohérente avec le fait qu'ils se soient ancrés dans le quartier depuis aussi longtemps. Plusieurs d'entre eux y travaillent ou s'y investissent en plus de constituer un ensemble de ressources qui correspond à leur mode de vie.

Le Chic Resto Pop représente un lieu d'expression de cette sociabilisation qui est ancré dans leur style de vie où plusieurs d'entre eux rejoignent régulièrement des amis et des connaissances pour y prendre un repas. Il s'agit d'un lieu emblématique du quartier, qui est également fréquenté et affectionné par tous les participants de l'étude de Stéphanie René (2022). Le restaurant communautaire est situé dans le secteur le plus au sud de Hochelaga et il offre des repas quotidiens complets pour quelques dollars depuis plus de quarante ans. Il a été fondé au début des années 1980, au moment où le déclin socioéconomique était à son plus fort dans le quartier, ce qui avait forcé une partie de sa population à le quitter. Cependant, l'appartenance au territoire des résidents qui y sont restés a permis de développer un réseau communautaire important sur des bases de solidarité, particulièrement forte dans ce quartier (Géronimi, 2006). Ce qui a engendré le développement de l'économie locale par des associations non lucratives davantage qu'ailleurs à Montréal. Dans les années 2000, le quartier comptait plus de 200 organismes communautaires. Ces espaces d'association communautaire représentent un ressort de résistance ou de compensation dans un contexte de pauvreté lorsque les liens se fragilisent ou qu'ils apparaissent être en péril (Paugam, 2023, chapitre 9).

C'est ainsi que le Chic Resto Pop est fondé en 1983 par un groupe de jeunes assistés sociaux du quartier avec peu de spécialisation, dont l'objectif est de répondre aux besoins alimentaires des

personnes en situation de défavorisation économique, presque exclusivement des assistés sociaux, comme eux, autour duquel s'est également développée une entreprise de réinsertion socioprofessionnelle, encore en opération à ce jour (Duguay, 1999). Les fondateurs prévoient en faire un lieu de socialisation pour des personnes sans emploi vivant de l'isolement. Une valeur essentielle pour eux reposait sur le fait de ne pas faire de la charité pour ainsi donner un peu de dignité aux personnes défavorisées en leur permettant d'être des clients légitimement en position de recevoir un service de qualité en échange d'un paiement. L'organisme a donc été créé par et pour les gens du quartier qui se trouvaient dans une situation de pauvreté partagée.

Le programme mobilisé par les jeunes assistés sociaux qui a fait naître le Chic Resto Pop en 1983 (Fontan, 2006) relève de la même approche néolibérale de l'*empowerment* (Racine, 2010) qui a orienté le programme de la RUI dans Hochelaga en 2013. La différence entre les deux cas de mobilisation citoyenne repose selon nous sur le fait que dans les années 1980, il s'agissait d'actions menées dans le cadre des objectifs initiaux lorsque cette approche a été adoptée dans l'idée d'une lutte à la pauvreté et à l'exclusion (Racine, 2010). En effet, la création du Chic Resto Pop s'est réalisée par un groupe considéré comme étant exclu, mais qui à travers un programme fondé sur l'*empowerment*, permet tant aux participants qu'à la communauté dans laquelle ils inscrivent leurs actions de redevenir des acteurs et d'établir un lien au politique qui soit positif. Cet agir collectif apparaît donc dans un espace qui permet l'inclusion, par le fait d'un processus ouvert aux autres qui s'exprime « à part entière plutôt qu'entièrement à part » (Lamoureux, 2001 cité dans Racine, 2010). Selon ce que rapporte Racine (2010), il s'agit à cet effet d'une stratégie de résistance face à la stigmatisation d'un groupe vivant dans un espace de pauvreté, d'une construction identitaire qui développe des façons positives d'y vivre en collectivité.

D'abord, les fondateurs du restaurant communautaire recevaient une rémunération à partir d'un programme de l'aide sociale appelé le programme Expérience de travail (EXTRA), spécifiquement destiné aux jeunes. Le programme de fonds publics attribuait un montant mensuel supplémentaire de 265 \$ au chèque habituel de 85 \$ aux participants du projet. Il prévoyait également une éligibilité à une allocation supplémentaire de 100 \$. Avec la mobilisation du programme EXTRA, c'est au total 24 personnes qui pourront en bénéficier dès la première année de démarrage du restaurant de type cafétéria, pour une expérience de réinsertion à l'emploi. De cette façon, ils ont su saisir les

besoins de la communauté à laquelle ils appartenaient à partir des leurs, avec la conséquence d'une inscription communautaire en concordance en termes de valeur et d'appartenance.

Cependant, un entretien que nous avons réalisé en 2022 dans une recherche académique antérieure avec une personne-ressource du Chic Resto Pop démontre l'impact de la présence des nouveaux arrivants et de l'influence du discours politique en faveur de la mixité sociale. Au fil du temps, un processus de professionnalisation de l'organisme a fait que les postes dans l'organisation demandent maintenant des compétences validées par une scolarité conséquente. Ce qui fait que l'organisme est géré par des personnes de l'extérieur, mais que les employés non qualifiés à la cafétéria et à l'entretien résident habituellement à proximité. Questionné sur la notion de l'inclusion, le représentant de l'organisme affirme que, « l'inclusion, c'est vraiment d'ouvrir nos activités à tous et d'aller chercher les gens qui vivent de l'exclusion, soit les nouveaux arrivants, les personnes âgées ou à mobilité réduite, etc. ». La clientèle visée continue d'être des personnes en situation de défavorisation à laquelle s'ajoutent maintenant des personnes « issues de milieux différents ». Selon des données internes, le constat est qu'en plus d'une clientèle défavorisée, une clientèle en situation de précarité, telle que des étudiants, fréquente l'organisme. Un autre type de clientèle est également représentée par des commerçants du quartier, qui fréquentent le restaurant à l'heure du dîner. La présence de ce dernier type de clientèle est vue d'un bon œil par les gestionnaires de l'organisme, car leur achat des biens produits par l'organisme est considéré comme un don. Cette nouvelle clientèle est donc en proportion suffisante pour être non négligeable et connue pour ne pas être en situation de pauvreté. Ceci nous apparaît que, le fait d'une « mixité de personnes de différentes origines sociales » qui fréquente le restaurant s'apparente à un discours mobilisé autant par les élus que par les organismes communautaires à Montréal pour justifier la divergence d'intérêt dans un même espace, ce qui masque la situation de la population sur le territoire (Nastase, 2020).

Les lieux fréquentés par les classes populaires, tels que le Chic Resto Pop, s'inscrivent pourtant dans l'espace du quartier populaire comme une ressource parmi les pratiques quotidiennes afin de résister aux pressions de changements (Bourély, 2003). Cet attachement au quartier découle du fait que ces espaces correspondent à l'organisation du groupe (Paugam, 2023, chapitre 9). Les lieux qui leur sont familiers sont ceux où il est possible de pratiquer leur sociabilité et exprimer leurs valeurs collectives, ce qui en fait des lieux qui créent et maintiennent leur identité commune. De

cette façon, l'appartenance à un espace est bien circonscrite géographiquement, car c'est celui qui « représente une histoire collective et un univers culturel » (Paugam, 2023, p. 302). Mais qu'en est-il lorsque les nouveaux arrivants des classes moyennes investissent ces derniers refuges de la culture populaire dans Hochelaga-Maisonneuve ?

Si la présence des nouveaux arrivants au Chic Resto Pop est perçue par les gestionnaires de façon favorable, certaines personnes responsables d'organismes qui s'adressent à des problématiques plus spécifiques observe des tensions provoquées par la présence des nouveaux venus mieux nantis. C'est ce que rapporte René, car l'une de ses participantes qui réside dans le quartier travaille dans un organisme communautaire local dédié aux familles. Elle rapporte qu'il était jusqu'alors fréquenté par des familles défavorisées résidant dans le quartier depuis longtemps, mais a constaté que des membres de cette dernière clientèle ont cessé la fréquentation de l'organisme, bien qu'il répondait à des besoins essentiels pour elles. L'exemple qui y est relevé est celui d'un malaise palpable, notamment lorsque des mères de famille mieux nanties discutent entre elles au sein de l'organisme de la planification de leurs prochaines vacances en famille à l'étranger. Selon l'auteure, le choix de s'exclure de cet espace communautaire résulte de la présence de familles mieux nanties qui provoque un sentiment de dépossession en termes de repère et d'appartenance pour les résidents de longue date en situation de défavorisation. Ce qui nous porte à admettre que :

la violence sociale et symbolique créée par la proximité spatiale avec les classes plus aisées, le sentiment de se faire déposséder de son quartier, de perdre ses repères, de devenir invisible dans l'espace public engendre souvent mal-être, frustration et rejet, ce qui se traduit selon les individus par du repli sur soi ou par des pratiques d'évitement. (Bacqué et Charmes, 2016, p. 61)

L'exclusion de certains espaces du quartier peut se faire par de nouveaux commerces, qui en ciblant une certaine clientèle en excluent par ce fait une autre, c'est-à-dire les plus anciens résidents (René, 2022 ; Simomonika, 2019). Ce que mentionnent les résidents interrogés à propos des nouveaux commerces d'alimentation et de restauration les fait apparaître comme des marqueurs de frontières entre des styles de vie auxquels une frange de résidents peut se référer et d'autres qui s'en sentent exclus. C'est notamment le cas de la place Valois, qui par le type de commerce qui s'y trouve, exclut par ce fait un certain type de personne à la dynamique de cet espace. Par exemple, les terrasses de la boulangerie Arhoma et du restaurant le Valois, toutes deux installées vers l'espace public de la place Valois, comme pour la ceinturer, favorise une mise à l'écart des résidents à faible revenu (Nastase, 2020). Le fait qu'ils ne fréquentent pas ces commerces et leurs terrasses se traduit

par une mise à l'écart plus ou moins volontaire en se rassemblant plutôt en bordure du site sur les bancs du côté de la rue Ontario. D'ailleurs, la présence de terrasse est un élément nouveau dans l'utilisation de l'espace. Lorsque les résidents traditionnels à faible revenu commentent ces commerces, il apparaît qu'ils représentent un facteur de distinction pour eux, tel que l'énonce une participante de René : « t'sais, il y en a que tu vois et que tu dis c'est pas pour nous autres » (René, 2022, p. 84). En effet, payer un pain 6 \$ simplement parce qu'il contient des noix de Grenoble ou un café 5 \$ leur semble frivole et inutile. Même commentaire devant l'idée que des résidents du quartier puissent fréquenter un restaurant qui offre un mets qui leur est inconnu (un risotto) à 18 \$, pour une portion dérisoire par rapport à la taille de l'assiette. Qu'il s'agisse de boulangerie biologique, de brasserie artisanale ou de restaurant de type bistro, ces commerces et leurs propriétaires, ainsi que ceux qui les fréquentent, opèrent par ce fait un « mécanisme de filtrage social » et d'appropriation de l'espace au détriment des anciens résidents (René, 2022, p. 83).

Il apparaît donc une distinction dans la façon de se situer dans une identité au quartier, d'y appartenir, car les résidents ayant grandi dans le quartier s'appuient sur une mémoire collective partagée, ce qui fait qu'ils réfèrent aux relations interpersonnelles, à des personnes connues, alors que pour les nouveaux, habiter le quartier se rapporte plutôt à des commerces, de plus récentes installations, et à des lieux fréquentés selon des habitudes de consommation (Alvarez, 2020).

Par conséquent, la dimension économique, et plus spécialement celle de l'argent, est perçue par les plus anciens résidents comme étant liée à des goûts et des attitudes particulières à travers lesquels ils ne se reconnaissent pas. Bourély (2023) rapporte que certains résidents lui ont confié que les nouveaux résidents, qu'ils décrivent appartenir à une autre classe sociale, partagent les caractéristiques d'être individualiste et peu intéressé à leur voisin. C'est ainsi qu'un résident traduit bien cette représentation en déclarant : « Lui qui est sur le BS, il a un sac de patates, il va en donner à tout le monde, alors que lui qui est riche et qui voit son compte en banque monter, il ne va même pas te donner un verre d'eau ! » (Nastase, 2020, p. 81).

L'association étroite entre le style de vie des classes moyennes et le nom « HoMa » apparaît comme le signe apparaît comme le signe le plus affirmé pour discréditer les origines populaires du quartier. C'est ainsi que les nouveaux résidents adhèrent au mode de vie promu par la stratégie du HoMa, tandis que le nom d'Hochelaga, ou Hochelag, est associé à la pauvreté, à la criminalité et aux assistés sociaux (Bourély, 2023). Le nom HoMa détient donc le double caractère d'être l'identifiant

de nouvelles catégories socioéconomiques et culturelles, en même temps qu'il se pose en opposition à celui d'Hochelaga et ses attributs stigmatisants.

Les premières mises en publicité du nom HoMa sont apparues avec la réalisation de la place Valois. L'un des premiers à s'y être installé, est la boulangerie l'Arhoma, dont la terrasse donne directement sur la place Valois. Selon sa propriétaire, l'origine du terme HoMa par la contraction d'Hochelaga et de Maisonneuve pour définir le quartier est ambiguë, mais il proviendrait du langage des nouveaux résidents et commerçants peu avant les années 2000 (Provost, 2014). La commerçante attribue cet intérêt au désir de marquer un point de rupture entre Hochelaga-Maisonneuve qui est associé à la criminalité et HoMa qui est associé à un quartier dynamique et économiquement vivant. C'est ainsi que des commerces l'ont adopté dans leur nom, selon différentes appropriations, afin de l'associer à de nouvelles représentations du quartier : HOMATHérapie, Garage Homa, Pizzeria Bros Homa, Clinique Dentaire HoMa, Clinique vétérinaire HoMa, sans oublier les événements à caractère culturel tels que le Projet Homa et le Festival Zone HoMa. À cet effet, le propriétaire de la Clinique dentaire Homa, située sur la rue Sainte-Catherine Est, souligne sur le site web de l'entreprise (<https://www.cliniquedentairehoma.com>), avoir changé le nom en 2018 après avoir entrepris ses activités sous le nom de SOS Sourire Hochelaga durant sept années, « afin de se rapprocher de ses patients et de pouvoir mieux rendre ses services à sa communauté ».

Ce changement d'offre commerciale est corrélatif d'une volonté politique de voir s'installer une clientèle issue des classes moyennes. L'exclusion ou la mise à l'écart des moins nantis sur la base de biens et de services au-dessus de leurs moyens se traduisent également dans l'offre de logement. C'est ce que rapportent Oberti et Préteceille (2004), lorsqu'ils affirment que le quartier représente pour les couches moyennes une occasion de construire leur nouvelle identité et confirmer leur pouvoir sur l'espace urbain.

Corrélativement à l'exclusion qui se réalise dans les espaces publics, communautaires et commerciaux, un effet de ségrégation entre locataires et propriétaires s'est installé dans le quartier. Ces modes d'occupations différenciés correspondent à des revenus tout aussi différenciés qui sont des marqueurs de frontière.

En 2001, les locataires représentaient 85 %, alors que ce taux se situait plutôt à 44 % en 2016. Les logements en copropriétés sont chez les propriétaires du quartier, la typologie de logement la plus

répandue. L'augmentation de leur nombre sur le territoire se justifie notamment par des conversions de logements locatifs en copropriétés et de changement de vocation d'anciens sites industriels (LTQHM, 2019). En 2017, 70 % des propriétaires résidents venaient de l'extérieur du quartier (Simamonika, 2019, p. 60). Cette ségrégation interclasse fondée sur le mode d'occupation est le fait d'une stratification du logement et d'une convergence de politiques néolibérales en matière d'habitation (Le Goix, 2022). Les choix individuels d'un lieu de résidence dépendent aussi du marché résidentiel soutenu par des discours qui créent une image positive autour des quartiers populaires. Les promoteurs immobiliers dans Hochelaga-Maisonneuve ont bien saisi l'importance des représentations à partir du discours de la mixité sociale privilégié par les décideurs publics pour s'adresser aux classes moyennes.

La promotion faite par le Groupe Altius, depuis 2019, en amont de la construction d'un complexe de 200 condos dans la partie la plus au sud du quartier, est un cas exemplaire de l'arrimage du discours du promoteur immobilier avec celui généré par la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de 2005. Il souligne qu'« ainsi, gens de la place et nouveaux arrivants partagent un quartier à la personnalité distincte, avec une ambiance de village où se côtoie une très grande mixité sociale ». Le projet d'Osha condos s'est érigé dans l'un des secteurs les plus défavorisés de Hochelaga, avec l'inclusion de 40 unités de logements sociaux qui s'ajoutent aux 200 condos offerts sur le marché privé. Cependant, ces logements sociaux sont sous la forme de coopérative d'habitation, ce qui veut dire qu'ils s'adressent à des propriétaires. Il s'agit donc de la forme de logement social qui, comme nous l'avons présenté dans les projets de mixité sociale en habitation avec la stratégie de 2005, est celle privilégiée par les promoteurs, car son fonctionnement ressemble beaucoup à celui des copropriétés.

Un second projet phare de la stratégie d'inclusion de l'administration Tremblay est la conversion de l'ancienne biscuiterie Viau en habitation mixte réalisée avec le même modèle segmenté que celui du site Lavo. Cependant, la segmentation s'est réalisée de façon à ce que la mise en valeur architecturale du passé ouvrier de l'ancienne biscuiterie ne soit réservée qu'à des propriétaires de condos, qu'ils soient de type privé ou communautaire. C'est ainsi que la part de logements sociaux faisant partie du projet a été construite de l'autre côté de la rue, les entrées et les adresses des deux sites de logements ne se font pas face.

C'est trois ans après le projet Lavo que les derniers résidents ont intégré le projet d'habitation de l'ancienne biscuiterie Viau. Celui-ci comporte 260 logements dont 30 % sont sociaux et communautaires et dont 58 % sont des condos qui remplissent les critères d'abordabilité pour leurs propriétaires. À partir de 2007, le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) s'intéresse aux résidents de l'Îlot Biscuiterie Viau, ainsi que la vie de quartier aux alentours du projet, par l'entremise d'une alliance avec la Société d'habitation de l'est de Montréal (SHAPEM), partenaire en ce qui concerne les logements sociaux du projet d'habitation. Au gré de leurs entretiens avec la population et les intervenants, les chercheurs souhaitent dégager les problématiques entourant la réalisation du projet d'habitation. C'est ainsi que la mixité sociale est l'un thème principal d'où émergent plusieurs dimensions préoccupantes. Qu'ils appartiennent aux résidents de logements sociaux ou de condos, un « clivage entre les classes sociales » (Boucher et *al.*, 2010, p. 32) est vécu en termes de préjugés ou de conflits, relevant d'un changement de culture.

D'abord les propriétaires de condos soulignent les problèmes dans l'espace public, tels que la prostitution et la violence. Les résidents de logements sociaux, quant à eux, affirment ressentir de la honte de vivre certaines situations sociales perçues comme problématiques telles que l'instabilité familiale ou l'analphabétisme. Ces mêmes résidents rapportent également vivre des situations de précarité, quant à leur bail, et aux coûts des logements, ainsi qu'un manque d'emploi décent correspondant à leur faible qualification. Il apparaît donc que les recommandations des chercheurs de l'INRS en amont de l'élaboration de la stratégie d'inclusion (Dansereau et *al.*, 2010) pour éviter ce type de conflit n'ont pas rencontré les effets escomptés et n'ont pas permis d'améliorer la situation économique des populations locales moins favorisées. Les chercheurs du CRISES (Boucher et *al.*, 2010) rapportent qu'au final, les personnes qui affirment une satisfaction presque unanime face aux changements engendrés par cette cohabitation sont les représentants politiques.

Pourtant, le Collectif de Recherche et d'action communautaire de l'habitat (CRACH), qui regroupe des chercheurs d'universités montréalaises ainsi que des membres des comités logement de Montréal, avait déjà publié en 2015 une rétrospective moins favorable quant à la cohabitation. Dans leur bilan critique de la stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels de la Ville de Montréal, pour la période des dix premières années de sa mise en œuvre, ils concluent que la mixité sociale en habitation par l'introduction de propriétaires dans un espace de proximité d'avec des habitants de logements sociaux ou communautaires peut alimenter des

sentiments de méfiance entre les types de résidents. Lorsque des ménages modestes apparaissent en minorités, ils peuvent faire l'objet de contrôle social de la part de catégories plus aisées, qui préfèrent côtoyer des personnes de même statut socioéconomique. Également, le déménagement d'un ménage modeste vers un autre quartier pour un logement abordable peut engendrer une perte d'appartenance ainsi que la disparition d'un réseau de soutien à plusieurs niveaux. Par ailleurs, en « détruisant des quartiers ouvriers... la rénovation détruit également le tissu social qui formait la base de la solidarité sociale » (René, 2022, p. 40).

3.1.4 Synthèse

Dans ce dernier chapitre, nous avons démontré comment les politiques montréalaises visant les quartiers défavorisés contribuent de façon déterminante à la transformation du cadre bâti, du tissu social, et des représentations collectives. Nous avons également démontré comment les politiques de revitalisation ont facilité un changement de modèle culturel afin d'affaiblir la présence de celui des classes populaires dans Hochelaga-Maisonneuve. D'abord, en assignant les ménages les plus défavorisés aux HLM, les politiques font du secteur une cible d'intervention. Cependant, à travers les moments de crise économique et sociale, les résidents de longue date ont consolidé un fort attachement à leur quartier autour d'un modèle de normes culturelles, de pratiques et de représentations. De leur côté, les classes moyennes, appuyées par des moyens institutionnels, ont bien répondu à l'injonction des politiques de revitalisation en rompant l'homogénéité du modèle culturel des classes populaires dans Hochelaga-Maisonneuve. La construction d'un modèle culturel pour les classes moyennes s'est donc déployée par une visibilité dans l'espace public, notamment grâce à de nouveaux commerces autour d'une réinterprétation de l'identité populaire du quartier. Il s'agit dès lors d'une réappropriation, ou d'une expropriation au profit des classes moyennes, grâce notamment à un récit constitué d'un amalgame de bribes d'histoires et de valeurs empruntées à la culture populaire, telles que l'authenticité et une vie de quartier fondée sur une vie sociale de proximité. Cette redéfinition dénature les origines ouvrières et populaires du quartier, engendre de l'exclusion des anciens résidents de certains espaces publics, commerciaux et résidentiels, en plus d'alimenter un sentiment de dépossession. Cependant, il apparaît que des lieux comme le Chic Resto Pop ou les plans d'ensemble de HLM sont des espaces de ressources et de résistance aux stratégies d'exclusion et de dépossession.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous avons démontré toute la dimension ségrégative des politiques de revitalisation montréalaise depuis les années 2000, à partir de leur contenu idéologique qui se traduit par des effets sur l'espace géographique, social, économique et symbolique du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Nous avons d'abord soulevé de nombreuses contradictions entre les intentions initiales de ces politiques et les moyens de leurs réalisations. C'est selon nous ce qui rend difficile le maintien d'un regard critique, et du même coup facilite la justification des politiques de revitalisation dans l'espace public, communautaire et scientifique.

En effet, nous avons débuté avec la politique reposant sur le principe de la mixité sociale en habitation, dont le flou conceptuel et non consensuel rend tout aussi flou et peu précis sa finalité (Kirszbaum, 2008). Comme nous l'avons exposé, plusieurs notions y sont rattachées telles que la théorie des effets de quartier, le logement social, ainsi que la pauvreté, ce qui fait que la mixité sociale apparaît comme résultant d'une théorie, alors qu'il s'agit d'un concept-valise sans contenu précis (Kirszbaum, 2008). Il y a donc lieu de se demander d'où provient la proportion de 20 % à 30 % de logement social suggéré aux promoteurs par la Ville de Montréal pour produire de la mixité sociale. Le discours de l'égalité des chances semble trop profondément inscrit dans nos sociétés démocratiques pour qu'une remise en question soit possible, peu importe le contexte dans lequel il est mobilisé. De façon similaire, l'approche néo-libérale de l'*empowerment* en évoquant la vertu, rend acceptable ses politiques par le mouvement associatif (Racine, 2010). En même temps que le discours s'appuie sur des prémisses de bonne intention, il est également empreint de représentations identitaires négatives autour des secteurs ciblés par des interventions de revitalisation.

À partir de ce dernier constat, nous suggérons qu'un nombre significatif de chercheurs, en endossant les principes idéologiques de ces politiques publiques, participent à leurs objectifs sous-entendus de contrôle de la pauvreté en milieu urbain. Nous avons insisté sur le contenu du rapport *La mixité sociale en habitation* de l'INRS (Dansereau et al., 2002), parce qu'il est à l'origine de la première politique de mixité en habitation à Montréal, et que ses recommandations ont été suivies. Ensuite, le rapport constitue l'une des rares études sur la mixité sociale en habitation produite par des chercheurs montréalais. Par conséquent, il apparaît comme une référence savante dans toutes les recherches abordant la mixité sociale, et ce, sans jamais en discuter les propositions.

Il en va de même avec le programme de la RUI. L'injonction de répondre aux mesures qui sont adressées aux populations moins nanties par les décideurs publics (Bacqué et *al.*, 2005 ; Divay et Séguin, 2004 ; Paugam, 2023, chapitre 9) est ainsi réinscrite dans l'approche des chercheurs afin d'en mesurer l'efficacité. Que ce soit avec le bilan de la RUI Hochelaga (Boucher, 2024), ou avec celui des retombées du site d'habitation mixte Viau (Boucher et *al.*, 2010), la conclusion est la même : les classes moins favorisées doivent s'investir dans les moyens d'intégrations conçus pour elles. Ce qui renvoie non seulement au fait qu'il s'agit d'un manque d'intégration, mais d'une incapacité à le faire. À titre d'exemple, l'étude du CRISES (Boucher et *al.*, 2010) suggère de mettre en place des lieux avec des intervenants afin de permettre aux groupes sociaux en situation de conflit, nés de la politique de mixité sociale dans Hochelaga-Maisonneuve, de socialiser entre eux. Ce qui est présenté comme une opportunité de rencontre nous apparaît plutôt comme une approche paternaliste, alors que nous avons démontré que cette mise à distance est souhaitée de part et d'autre.

Ceci nous fait nous rallier à Kirszbaum (2008) qui postule qu'un certain consensus d'interprétation de l'objectif des politiques de mixité sociale repose sur l'idée de l'intégration de groupes considérés en situation d'anomie. À cette perspective durkheimienne s'ajoute un certain essentialisme dans le traitement de la pauvreté (Fol, 2010). C'est pourquoi le seul communautarisme de classe que condamne les décideurs publics est celui de groupes déjà marginalisés (Bacqué et Charmes, 2016), alors que celui des plus riches, tel que dans le quartier de Westmount à Montréal, n'est jamais remis en cause. Ceci nous porte à postuler qu'en adhérant à ces principes néolibéraux, les chercheurs reproduisent les rapports de forces inégaux entre classes sociales, au même titre que les politiques publiques d'intervention dans les quartiers pauvres.

Dans les études ethnographiques récentes que nous avons mobilisées, la culture populaire propre à Hochelaga-Maisonneuve est présentée comme relevant de son passé ouvrier, et par ce fait, vouée à disparaître. Les classes populaires sont identifiées selon des appellations différentes d'une chercheuse à l'autre : la population « historique » (Cauchy, 2012) ou « traditionnelle » (René, 2022), les « natifs » (Alvarez, 2020), ou ceux qui appartiennent à « la culture trash » (Bourély, 2023). Encore une fois, malgré que ces chercheuses adoptent un point de vue critique, nous estimons que ces appellations sont traversées par des idéologies politiques qui empêchent de penser l'évolution et l'actualité des rapports de classes

Nous croyons avoir adéquatement répondu à notre question initiale : la ségrégation spatiale dans le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve est-elle liée aux rapports de classes sociales ? Nous avons insisté sur l'effet des politiques et le rôle des acteurs institutionnels, cependant notre objectif n'était pas d'idéaliser le mode de vie ouvrier, ni de laisser libre cours à la nostalgie du passé dans l'espoir d'une renaissance. Nous l'avons peu développé dans le mémoire, mais sommes bien consciente des déterminants sociaux de l'extrême pauvreté, tels qu'une faible scolarité, des emplois précaires et des problématiques de toxicomanies

Notre propos était plutôt de souligner l'iniquité des politiques réservées aux secteurs défavorisés, en rappelant que les classes populaires disposent malgré tout de ressources permettant de vivre de façon communautaire. L'ancrage territorial des populations défavorisées est donc en partie tributaire des ressources qu'elles y ont développées (Fol, 2010). Comme l'affirmait une résidente interrogée par René : « dans Hochelaga-Maisonneuve là, on est très humain pis on a beaucoup d'aide, n'importe qui qui a besoin de n'importe quelle sorte d'aide, on dirait qu'on a tout pour aider ici dans le quartier... » (René, 2022, p. 93). Alors que les chercheurs et de décideurs publics semble s'entendre pour proposer davantage de services afin d'améliorer la vie des plus démunis, on oublie que le quartier dispose depuis plusieurs décennies d'un réseau de soutien bien installé dans la communauté. La pauvreté et les conditions de vie dans les quartiers défavorisés sont encore autre chose que ce que conçoivent les décideurs publics.

En dernière partie, nous avons signalé l'importance d'un restaurant communautaire comme le Chic Resto Pop. Ce qui nous amène à considérer que les classes populaires demeurent présentes dans le quartier, car elles se renouvellent à travers des formes de coopérations qui permettent l'inclusion de plus jeunes générations. Nous supposons que le modèle culturel aussi se transforme, et que les classes populaires ne sont pas vouées à disparaître. Comme le précise Vogel (1989), les zones de survivance de pauvreté sont des espaces de transmission culturelle pour les classes populaires. C'est pourquoi elles auraient tendance à rechercher des liens d'appartenance dans une communauté où des ressources associative et communautaire correspondent à leur situation. Ainsi, de nouveaux résidents peuvent s'inscrire dans le tissu social d'un quartier populaire, marqué par un fort réseau communautaire et une identité collective dans laquelle ils se reconnaissent. Les anciens et les nouveaux résidents peuvent développer des repères dans un tel quartier. Cette stratégie de

résistance face au modèle dominant assure une certaine continuité qui traverse les périodes industrielles et post-industrielles secouées par l'économie globale.

En somme, notre étude est tributaire de notre cadre méthodologique et du défi que constitue actuellement une redéfinition des classes populaires, nous en reconnaissons les limites. De surcroît, les études ethnographiques que nous avons mobilisées ont été réalisées dans le cadre d'une autre problématique que la nôtre, soit celle de l'embourgeoisement. Nous ne disposons pas d'information sur les taux de scolarisation, les parcours professionnels ou certaines habitudes quotidiennes au sein des classes populaires. Il est bien connu que la fragmentation de la classe ouvrière durant les années 1960, les changements dans les modes de production et les nouveaux types d'emplois ont poussé une partie de la classe ouvrière vers les classes moyennes, alors qu'une autre partie s'est paupérisée (Boquet et Renard-Grandmontagne, 2024). C'est après les années 1980 que la littérature décrivant la culture populaire a décliné, notamment parce que les quartiers ouvriers, longtemps associés à une culture populaire, sont devenus des quartiers pauvres (Fol, 2010). C'est pourquoi nous avons décrit la culture populaire de Hochelaga-Maisonneuve comme relevant de plusieurs groupes. C'est ainsi que nous avons inclus les résidents plus âgés qui y sont nés durant les années 1970 ou avant, ainsi que les personnes à faible revenu et vivant sous le seuil de la pauvreté, qu'elles soient originaires ou non du quartier. Les chercheurs qui appuient les politiques de revitalisation montréalaises et qui envisagent les quartiers populaires d'abord en termes de problèmes et de situations d'exclusion nous semblent méconnaître les classes populaires et leur style de vie. C'est pourquoi nous suggérons de développer davantage ce champ d'analyse en l'articulant selon l'hypothèse que les classes populaires ne sont pas disparues, mais qu'elles se sont plutôt adaptées aux bouleversements économiques. De cette façon, il sera possible de faire contrepoids aux politiques néolibérales qui aggravent la ségrégation spatiale

BIBLIOGRAPHIE

- Alvarez, C. (2020). La vie de quartier dans Hochelaga-Maisonneuve, une enquête ethnographique [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/15830/>
- Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. (2005, février). *Plan stratégique de développement économique 2005-2008*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1985101>
- Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. (2005, juin). *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2005-2008. Enjeux, orientations et stratégies d'action* [Rapport]. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1985101>
- Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. (2017, mai). *Assises sur la gentrification : cahier du participant* [Portrait socioéconomique et démographique].
- Authier, J.-Y. et Grafmeyer, Y. (2008). *Sociologie urbaine* (2e éd.). Armand Colin.
- Bacqué, M. et Fol, S. (2007). Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse. Dans Authier, J., Bacqué, M. et Guérin-Pace, F. (dir.). *Le quartier*. La Découverte. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.bacqu.2007.01.0181>
- Bacqué, M. -H., Charmes, É. (2016). *Mixité sociale, et après ?* Presses Universitaires de France
- Bacqué, M., Rey, H. et Sintomer, Y. (2005). Introduction. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? Dans Bacqué, M., Rey, H. et Sintomer, Y. (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative Une perspective comparative*. La Découverte. <https://doiorg.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.bacqu.2005.01.0009>
- Bacqué, M.-H. et Vermeersch, S. (2013). Les classes moyennes dans l'espace urbain : choix résidentiels et pratiques urbaines. *Sociologie et sociétés*, 45(2), 63–85. <https://doi.org/10.7202/1023173a>
- Bensussan, G., et Labica, G. (dir.). (1982). *Dictionnaire critique du marxisme*. Presses Universitaires de France.
- Bidou, C. (1984). *Les aventuriers du quotidien*. Presses Universitaires de France.
- Bisson, B. (2010, 13 novembre). Notre-Dame des 100 douleurs. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/transport-a-montreal/201011/13/01-4342434-notredame-des-100-douleurs.php>
- Blondiaux, L. (2001). Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège. *Mouvements*, 5 (18), 44-51. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/mouv.018.0044>

- Boquet, M. et Renard-Grandmontagne, C. (2024). Le commerce et la consommation populaires : une définition difficile. Dans Boquet, M. et Renard-Grandmontagne, C. (dir.). *Territoires du commerce populaire*. ÉDUL. <https://shs.hal.science/halshs-04879188v1>
- Boucher, M. (2021). *Les épreuves performatives de la concertation de quartier. Le cas de la revitalisation urbaine intégrée du quartier Hochelaga*. [Thèse, Université du Québec à Montréal]. Espace INRS. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/11792/>
- Boucher, M., Desrochers, F., Guignet, L., Longtin, D., Larocque, M.-C., et Ravard, J. (2010). *Étude sur les besoins et les aspirations des résidents de l'îlot de l'ancienne biscuiterie Viau* (ES1101). Cahiers du CRISES. <https://depot.erudit.org/id/003673dd>
- Boucher-Valat, M. et Jayet, C. (dir.). (2019). Les classes sociales et leurs mesures. *L'année sociologique*, 69 (2). <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/anso.192.0295>
- Boulianne, M. (2024, 14 mars). Montréal modifie le règlement 20-20-20 pour donner un répit aux promoteurs. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2057209/reglement-metropolemixte-montreal-logement>
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique* (2e éd.). Éditions du Seuil.
- Bourély, C. (2023). *A Tale of two... L'identité sociale au sein d'un quartier en cours de gentrification, Le cas du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal*. [Thèse, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/d43349a4-5de8-4ce3-a43b386364e01761>
- Cauchy, M.-M. (2012). *La cohabitation dans les projets de mixité sociale programmée : Évaluation des critères proposés dans La stratégie d'inclusion en logements abordables adoptée par la ville de Montréal en 2005*. [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Archipel <https://archipel.uqam.ca/6690/1/M13373.pdf>
- Centraide du Grand Montréal. (2020). *Mercier-Est, Mercier-Ouest et Hochelaga-Maisonneuve : 2019-2020* [Analyse territoriale]. <https://www.centraide-mtl.org/rapports-et-publications/>
- Chamboredon, J.-C. et Lemaire, M. (1970). Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue Française de Sociologie*, 11(1), 3–33. <https://doi.org/10.2307/3320131>
- Charbonneau, J., Chopart, J. - N., et René, J. - F. (2003). Des sociétés sans classes ? *Lien social et Politiques*, (49). <https://doi.org/10.7202/007904ar>
- Charron, M. (2002). *L'évolution de la ségrégation résidentielle à Montréal de 1951 à 1996*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].

- Chauvel, L. (2001). Le retour des classes sociales? *Revue de l'OFCE*, 4 (79), 315-359. <https://doi.org/10.3917/reof.079.0315>
- Chevrier, E.-I. et Panet-Raymond, J. (2014). La participation citoyenne pour développer un quartier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1). <https://doi.org/10.7202/1024980ar>
- Collectif de Recherche et d'action communautaire de l'habitat. (2015). *Bilan critique de la « stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » de la Ville de Montréal (2005-2015)* [Mémoire déposé à la ville de Montréal]. https://crach.ca/wpcontent/uploads/2016/04/Bilan-du-CRACH-_strategie-dinclusion_D%C3%A9cembre2015.pdf
- Conférence régionale des élus de Montréal. (2004, septembre). *Rapport sur la pauvreté à Montréal : document de recherche et de réflexion* [Rapport] <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2463218>
- Cossette, P. (2013). *L'emploi de représentations identitaires dans les projets urbains montréalais : le cas du secteur Valois/Ontario*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/6264/>
- Dansereau, F., Charbonneau, S., Morin, R., Revillard, A., Rose, D., et Séguin, A.-M. (2002, mai). *La mixité sociale en habitation* [Rapport de recherche]. Service de l'habitation de la Ville de Montréal. <https://inrs.ca/>
- Desage, F. (2017). Les exclus de l'inclusion. Construire du logement social en temps d'austérité et de mixité (France-Québec). *Espaces et sociétés*, 3(170), 15-32. <https://doi.org/10.3917/esp.170.0015>
- Di Méo, G. (2014). *Introduction à la géographie sociale*. Armand Colin.
- Dionne, C. (2001, novembre). Scolarisation et diplomation dans *Portrait social du Québec. Données et analyses*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr>
- Divay, G. et Séguin, A.-M. (2004). La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée. *Lien social et Politiques*, (52), 67-79. <https://doi.org/10.7202/010590ar>
- Divay, G., J. Hamel, P., Rose, D., Séguin, A. -M., Sénécal, G., et Bernard, P. (2006, février). *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Démarche d'évaluation* [Rapport]. INRS Centre - Urbanisation Culture Société. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/4960/>

- Drouin, M. (2012). De la démolition des taudis à la sauvegarde du patrimoine bâti (Montréal, 1954-1973). *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 41(1), 22-36. <https://doi.org/10.7202/1013762ar>
- Dubar, C. (2003). Sociétés sans classes ou sans discours de classe ? *Lien social et Politiques*, (49), 35–44. <https://doi.org/10.7202/007904ar>
- Ducas, I. (2024, 14 juin). Au cœur de la crise américaine de l'itinérance. Des trottoirs couverts de tente. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/international/etats-unis/la-presse-en-californie/au-coeur-de-la-crise-americaine-de-l-itinerance/2024-06-14/des-trottoirs-couverts-de-tentes.php#>
- Duguay, P. (1999). Le Chic Resto Pop : une entreprise communautaire et d'insertion. *Cahiers du CRISES, Université du Québec à Montréal*, Publication ES9907. <https://depot-erudit.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/id/001316dd>
- Fassin, D., (2013). Représenter la pauvreté. Dans D. Fassin et S. Lézé. *La question morale. Une anthologie critique*. Presses Universitaires de France. (traduction de Rosenthal, J.). <https://doiorg.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/puf.fassi.2013.01.0376>
- Favretti, E. (2014). *Montréal fait la guerre aux taudis : expropriations et démolitions (1950-1966)*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Département d'histoire de l'UQAM. https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/2017/03/FAVRETTI_Evelyne_1.pdf
- Fleurant, N. (1989). *Les enjeux socio-culturels liés au phénomène de réanimation urbaine dans Hochelaga-Maisonneuve*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Fol, S. (2010). Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité. *Regards Sociologiques* (40), 27-43. <https://www.ecoledurenouvellementurbain.com>
- Gaudreau, L. (2005). *La mixité sociale en habitation : Réappropriation de la ville ou idéologie sécuritaire de l'espace ?* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Genestier, P. (2005). Le vocable « ségrégation » et ses connotations : entre dénonciation des inégalités et invocation d'un idéal holiste. Dans Buisson, M.-A., et Mignot, D. (dir.). *Concentration économique et ségrégation spatiale*. De Boeck Supérieur. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dbu.buiss.2005.01.0019>
- Germain, A. et Leloup, X. (2006, décembre). *Portrait de l'intervention communautaire dans quatre HLM de type « plan d'ensemble » de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve* [Rapport]. INRS Centre - Urbanisation Culture Société. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/4973/>

- Germain, A., Rose, D. et Twigge-Molecey, A. (2010). Mixité sociale ou inclusion sociale? Bricolages montréalais pour un jeu à acteurs multiples. *Espaces et sociétés*, 140-141 (1), 143-157. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/esp.140.0143>
- Géronimi, M. (2006). Identité urbaine, reconversion industrielle et dynamique territoriale à Montréal : le cas d'Hochelaga-Maisonneuve. *Norois*, 199(2). <https://doi.org/10.4000/norois.1911>
- Gintrac, C. et Giroud, M. (dir.). (2014). *Villes contestées : Pour une géographie critique de l'urbain*. Les Prairies ordinaires.
- Goudreault, Z. (2025, 30 janvier). Des vices dans le choix des locataires de certaines coops d'habitation. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/837307/vices-choix-locatairescertaines-coops-habitation>
- Grafmeyer, Y. et Joseph, I. (1979). *L'école de Chicago*. Éditions du Champs urbain.
- Guérin-Pace, F. (2007). Le quartier entre appartenance et attachement : une échelle identitaire? Dans Authier, J., Bacqué, M. et Guérin-Pace, F. (dir.), *Le quartier*. La Découverte. <https://doiorg.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.bacqu.2007.01.0151>
- Gurvitch, G. (1966). *Études sur les classes sociales. L'idée de classe sociale de Marx à nos jours*. Gonthier.
- Hamel, P. et Vachon, N. (2017). *Portrait d'Hochelaga et Maisonneuve* [Rapport]. INRS Centre - Urbanisation Culture Société. <https://inrs.ca/>
- Hamel, P. et al. (2017, avril). *La gentrification des quartiers centraux et l'accès au logement : un état de la question et pistes de solution* [Rapport]. INRS Centre - Urbanisation Culture Société. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MHM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT-LESSARD-S%C9N%C9CAL-HAMEL-FINAL25-4.PDF
- Hoggart, R. (1970). *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre* (2e éd., trad.). Les Éditions de minuit. (Publication originale en 1957).
- Institut de développement urbain du Québec. (2023, décembre). *Avis concernant les changements proposés au Règlement pour une métropole mixte (RMM) de la Ville de Montréal* [Mémoire]. <https://www.idu.quebec/fr/nouvelles-idu/memoire-concernant-les-changements-propose-aureglement-pour-une-metropole-mixte-rmm-de-la-ville-de-montreal>

- Kirzbaum, T. (2008). *Mixité sociale dans l'habitat : Revue de la littérature dans une perspective comparative*. La documentation Française.
- Krais, B. (2006). La société moderne et ses classes : l'espace social chez Bourdieu. Dans H. Müller et Y. Sintomer (dir.). *Pierre Bourdieu : théorie et pratique*. La Découverte. <https://doiorg.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.colli.2006.01.0127>
- La Chambre de commerce du Montréal métropolitain. (2023, novembre). *Mise à jour pour une métropole mixte : une approche erronée qui va exacerber la crise du logement* [Avis de consultation]. <https://www.cmm.ca/>
- La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve. (2019). *Portrait de quartier : Hochelaga - Maisonneuve 2019* [Portrait socioéconomique et démographique]. <https://www.ltqhm.org/ressources/portrait-du-quartierhm2019>
- Lahire, B. (2002). *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu : Dettes et critiques*. La Découverte. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.lahir.2001.01>
- Le Goix, R. (2022) Ségrégation socio-spatiale dans les villes. Dans Cottineau, C., Pumain, D (dir.). *Les villes au cœur des inégalités*. ISTE Editions. <https://hal.science/hal-03862048v1>
- Lehman-Frisch, S. (2009). La ségrégation : une injustice spatiale ? *Questions de recherche. Annales de géographie*, 1(665-666), 94-115. <https://doiorg.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/ag.665.0094>.
- Lehman-Frisch, S. et Capron, G. (2007). Le sentiment de quartier en milieu gentrifié : de San Francisco à Bogotá. Dans Authier, J., Bacqué, M. et Guérin-Pace, F., (dir.). *Le quartier*. La Découverte. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.bacqu.2007.01.0116>
- Lemel, Y. (2004). *Les classes sociales*. Presses Universitaires de France.
- Lenel, E. (2013). La mixité sociale dans l'action publique urbaine à Bruxelles : projet ou langage politique ? *Brussels Studies*. Article 65. <https://doi.org/10.4000/brussels.1129>
- Lépine, I. (2020). *Évolution du profil sociodémographique et du tissu urbain du quartier Hochelaga, Montréal, 1991-2006*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Lord, D. (2003, 11 octobre). Hochelaga-Maisonneuve-Revitalisation. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/38051/hochelaga-maisonneuve-revitalisation>
- Mattelart, A. et Neveu, É. (2018). *Introduction aux Cultural Studies* (3e éd.). La Découverte. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.matte.2018.02>

- Mercure-Jolette, F. (2015). « Le « plan Dozois » : quelques leçons de l’histoire de l’urbanisme et des politiques de rénovation urbaine à Montréal. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Leplan-Dozois-quelques-lecons-de.html>
- Nastase, I.-A. (2020). *L’embourgeoisement du quartier Hochelaga-Maisonneuve : le discours sur la mixité à l’épreuve de ses réalités socio-spatiales*. [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/a37ff7cf-5333-42ba-8b76-1caae2c1f355>
- Oberti, M. et Préteceille, E. (2004). Les classes moyennes et la ségrégation urbaine. *Éducation et Sociétés*, 2(14), 135-153. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/es.014.0135>
- Oberti, M., et Préteceille, E. (2016). *La ségrégation urbaine*. La Découverte. <https://doiorg.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.edmon.2016.01>
- Office municipale d’habitation de Montréal. (2024). *Mercier-Hochelaga-Maisonneuve* [Répertoire géographique]. <https://www.omhm.qc.ca/fr/habitations>
- Paquette-Comeau, M.-J. (2024, 11 décembre). Le site de l’ancienne brasserie Molson deviendra un nouveau quartier. [Reportage télévisé]. Dans *Société Radio-Canada, Le télé-journal*. https://www.youtube.com/watch?v=7LTh22_erVg
- Paugam, S. (2023). *L’attachement social. Formes et fondements de la solidarité humaine*. Éditions du Seuil.
- Paugam, S. et Plessz, M. (2019). *Des classes sociales aux inégalités : Le regard sociologique s’est-il déplacé ?* *Revue européenne des sciences sociales* 2 (57), 19-49. <https://doi.org/10.4000/ress.5550>
- Philifert, P. (2007). Quand le politique parle du quartier... Dans Authier, J., Bacqué, M. et Guérin-
- Pace, F. (dir.). *Le quartier*. La Découverte. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.bacqu.2007.01.0086>
- Poirier, Y. (2024, 16 octobre). Campement sur Notre-Dame : « Hochelaga est devenu le terminus de la misère ». [Reportage télévisé]. Dans *TVA nouvelles*. <https://www.tvanouvelles.ca/2024/10/16/campement-sur-notre-dame-hochelaga-est-devenu-leterminus-de-la-misere>
- Provost, A.-M. (2014, 31 juillet). L’appellation homa fait son chemin. *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2014/07/31/lappellation-homa-fait-son-chemin>

- Racine, S. (2010). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois*. [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/c4543fa5-1dd0-4e60-9fee-b1679f270931>
- René, S. (2022). *Gentrification du quartier Hochelaga-Maisonneuve : Le point de vue des résidents traditionnels sur les transformations*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/17164/>
- Robitaille, É. (2006). La part de la géographie dans la recherche sur les effets de quartier. *Cahier de géographie du Québec*, 50(141), p. 403-407. <https://doi.org/10.7202/014882ar>
- Sacco, M. (2011). Une politique de la ville « à la française » à Montréal? *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, (43), 23–43. <https://doi.org/10.7202/1009453ar>
- Sénécal, G. (2004). Controverse d'aménagement et innovation sociale : l'autoroute urbaine comme espace public. Dans Berdoulay, P. C. da Costa, et J. Lolive (dir.). *L'espace public à l'épreuve*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. <https://doi.org/10.4000/books.msha.10072>
- Sénécal, G. (2016). *Revitalisation urbaine et concertation de quartier*. Les Presses de l'Université Laval. <https://www.pulaval.com/libreacces/9782763732169.pdf>
- Service de l'habitation, de la stratégie immobilière, des grands parcs et du parc Jean-Drapeau de la Ville de Montréal. (2020, novembre). *Règlement pour une métropole mixte* [Document explicatif]. Ville de Montréal.
- Service de l'habitation, du développement social et de la sécurité du revenu de la Ville de Montréal. (2005). *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels* [Rapport]. Ville de Montréal. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/librairie_fr/documents/Strategie_inclusion.pdf
- Service de l'infocentre et de l'intelligence d'affaires de la DQÉPÉ. (2017, octobre). *HochelagaMaisonnette en chiffres* [Portrait socioéconomique et démographique]. Centre intégré universitaire de santé et de service social de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. <https://www.ltqhm.org/images/Nouvelles/2017-18/HochelagaMaisonnetteEnChiffres.pdf>
- Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal. (2007). *La stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels : avancement de sa mise en œuvre*. [Rapport]. Ville de Montréal.
- Shearmur, R. (2011). *Montréal 1950-2010 : La métamorphose de l'économie spatiale*. Working Paper. Institut national de la recherche scientifique. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/9249>

- Lehman-Frisch, S. et Capron, G. (2007). Le sentiment de quartier en milieu gentrifié : de San Francisco à Bogotá. Dans Authier, J., Bacqué, M. et Guérin-Pace, F., (dir.). *Le quartier. La Découverte*.
- Simamonika, P. (2019). *La revitalisation urbaine des quartiers défavorisés de l'île de Montréal à travers le programme de revitalisation urbaine intégrée : Une étude de cas de la démarche d'Hochelaga-Maisonneuve*. [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/c9d6f03c-0269-492a-90b0-c0252063826f>
- Société d'habitation du Québec. (2023). *Programme autorisant le financement du déficit d'exploitation de certains ensembles immobiliers du parc d'habitations à loyer modique : Cadre normatif 2024-2026*. Gouvernement du Québec. <https://www.habitation.gouv.qc.ca>
- Théry, C. et Bonnet, F. (2016). La sociologie américaine de la pauvreté, du ghetto wilsonien à la ville globale. *Sociologie*, 7 (1), 77-94. <https://doi.org/10.3917/socio.071.0077>
- Vachon, J.-F. (2017). *Société d'habitation du Québec : L'habitation à cœur depuis 50 ans, 1967 à 2017* [Synthèse]. Société d'habitation du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3512120>
- Vergès, P. (1983). Approche des classes sociales dans l'analyse localisée. *Sociologie du travail*, 25 (2), 226-232. <https://doi.org/10.3406/sotra.1983.1929>
- Veziat, N. (2016). *Sociologie des groupes professionnels*. Armand Colin. <https://shs.cairn.info/sociologie-des-groupes-professionnels--9782200611910-page-74?lang=fr>
- Ville de Montréal. (2003). *Modification au plan d'urbanisme de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve*. Projet de règlement P-03-106. [Fiche-projet]. <https://ocpm.qc.ca>
- Ville de Montréal. (2005, août). Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Dans *Plan d'urbanisme de Montréal 2004-2005*. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/160125_ch_apitre_14.pdf
- Vogel, J. (1989). L'occultation culturelle de la nouvelle pauvreté. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 34 (1259-1260), 1-80. <https://doi.org/10.3917/cris.1259.0001>
- Willis, P. (2011). *L'école des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers* (2e éd., B.Hoepffner, trad.). Agone. (Publication originale en 1977)
- Wolde-Giorghis, A. (2024, 2 décembre). 350 000 sans-abris dans la ville de New York. [Reportage télévisé]. Dans *Société Radio-Canada, Le télé-journal de 18 h 30*.

<https://ici.radiocanada.ca/info/videos/1-10238356/350-000-sans-abris-dans-ville-new-york>

Wright, E.-O. (2019). Décrire la structure de classe. Pour une approche marxiste élargie. *Mouvements*, 4(100), 71-81. <https://doi.org/10.3917/mouv.100.0071>